

OTTAWA, ONT.
JAN 31 D
SERIES READING ROOM

ÉCHANGE DE SECRETS ATOMIQUES



LES QUINTUPLES DIONNE AU CARNAVAL DE ST-PAUL — Les quintuplées Dionne sont photographiées au cours du défilé dans les rues de St-Paul, Minn., où se déroule présentement le carnaval d'hiver. De gauche à droite: Cécile, Yvonne, Marie, Annette et Emilie.

A leur arrivée au Sault-Sté-Marie, en Ontario, en route pour St-Paul, les quintuplées se sont arrêtées pour rencontrer les quadruplées Hargreaves, âgées de deux ans. Les quintuplées, qui sont âgées de 17 ans, passeront une semaine à St-Paul.

Entre le Canada et les Etats-Unis

WASHINGTON, 29. (PA)
Les Etats-Unis ont fourni au Canada des renseignements atomiques tenus secrets jusqu'ici et en ont reçu quelques-uns en retour, en vertu d'une entente qui a été "profitable" aux Etats-Unis.

En faisant cette révélation vers la fin de la journée d'hier, M. Gordon Dean, président de la Commission américaine de l'énergie atomique, n'a cependant pas révélé la nature des renseignements que les deux pays ont échangés.

Il s'est contenté de dire qu'il s'agit de renseignements "classifiés", c'est-à-dire secrets, et qui affectent "un secteur" du développement atomique.

Cependant, certains faits permettent de croire que les Etats-Unis apprennent probablement de nouveaux détails au sujet du réacteur atomique à eau lourde du Canada, un appareil unique en son genre, qui pourrait fort bien être le modèle des réacteurs pro-

(Suite à la page 4)

Lord Alexander, ministre de la Défense britannique

LONDRES, 29 — (PA) — Le premier ministre Winston Churchill a annoncé, aujourd'hui, son choix du vicomte Alexander pour le relever de la responsabilité du ministère de la Défense.

Alexander, âgé de 60 ans, était gouverneur général du Canada depuis 1946. M. Vincent Massey a été désigné pour lui succéder. Alexander rentrera en Angleterre à la mi-février et occupera son nouveau poste dès le 1er mars.

M. Churchill a aussi annoncé que le Roi a décidé d'accorder le titre de comte à Alexander.

Le ministère de la Défense a été créé par Churchill quand il devint premier ministre en mai 1940. A cette époque, Alexander commandait la première division du corps expéditionnaire britannique qu'il dirigea habilement lors de l'évacuation de Dunkerque après la défaite allée.

Puis, il fut nommé commandant britannique en Birmanie, après quoi il dirigea la retraite devant l'envahisseur japonais. Alexander devint alors commandant-en-chef adjoint de la campagne nord-africaine, comme bras droit du général Eisenhower.

Après la victoire en Afrique du Nord, dont il est fier au point d'en avoir tiré son nom de vicomte Alexander de Tunis, il commanda les forces alliées d'infanterie en Sicile et finalement devint commandant suprême allié vers la fin de la campagne d'Italie.

C'est hier soir que s'est terminé officiellement le mandat du feld-maréchal Alexander comme gouverneur général du Canada.

Il s'embarquera à Halifax pour la Grande-Bretagne le 27 février.

Il y a longtemps que la rumeur voulait qu'il soit choisi pour ce poste. Lui et M. Churchill en ont parlé quand ce dernier a rendu visite à Ottawa au début du mois.

C'est M. Churchill qui détenait lui-même le porte-feuille de la Défense en Grande-Bretagne depuis les élections de l'automne dernier. Seulement, les nombreux déplacements que doit s'imposer un ministre de la Défense actuellement rendent ce double mandat impossible à remplir par un seul homme.



DANS LE CABINET CHURCHILL — Lord Alexander, jusqu'à hier gouverneur-général du Canada, vient d'être nommé officiellement ministre de la Défense dans le gouvernement britannique. Le nouveau ministre photographié ci-dessus avec son épouse, entrera en fonctions le 1er mars prochain.

MEMBRE DU CONSEIL PRIVE

OTTAWA, 29 (PC) — Le comte Alexander sera assermenté, aujourd'hui, membre du Conseil Privé du Roi pour le Canada en hommage et en signe d'appréciation pour les six années d'excellents services qu'il a rendus au Canada en qualité de gouverneur général.

Il fera donc partie d'un groupe très restreint, mais extrêmement distingué de personnages autres que des Canadiens qui ont été honorés par cette nomination au Conseil Privé du pays, qui théoriquement agit en qualité de conseiller du roi, mais qui ne se réunit que dans de rares occasions quand il est question de choses de l'Etat.

Parmi les autres personnalités non canadiennes qui font partie du conseil on compte le duc de Windsor et le premier ministre Churchill.

Les autres quelque 70 membres du conseil sont des Canadiens qui sont ou ont été membres du cabi-

net fédéral, ce qui leur donne automatiquement le droit d'être membres, ou qui ont servi l'Etat d'autres façons.

Les cercles militaires et gouvernementaux ont appris avec joie hier soir la nomination à Londres du comte Alexander comme ministre de la Défense dans le cabinet britannique. Il n'y a présentement pas de commentaires disponibles.

Rideau Hall non plus n'a rien à dire. Le couple vice-royal se prépare à quitter le Canada prochainement.

En attendant, le comte Alexander se prépare à s'adresser à tous les Canadiens par le truchement de la

Société Radio-Canada avant son départ d'Ottawa, le 15 février, et il doit s'embarquer à Halifax le 17. La date et l'heure de cette émission radiophonique n'ont pas encore été fixées.

Ses fonctions comme gouverneur général qui se terminent à sa propre demande, ont pris fin officiellement à minuit, dimanche soir. Du même coup, à Londres, le roi a annoncé qu'il élevait le feld-maréchal Alexander à la dignité de comte. C'est le troisième grade dans la hiérarchie britannique.

Hier soir, le juge en chef, l'hon. Thibodeau Rinfret, de la Cour Suprême du Canada a été assermenté administrateur pour remplir les fonctions de gouverneur général jusqu'à l'arrivée du T.H. Vincent Massey. On croit que M. Massey sera assermenté comme gouverneur général au début de mars.

Lord Alexander, qui portera toujours quand même le titre de lord, bien qu'il ait été créé comte à l'intention de passer les deux prochaines semaines à faire le point dans ses affaires et à préparer son départ.

Le Comte et Lady Alexander ont contremandé tous leurs engagements officiels, mais assisteront au dîner d'Etat traditionnel offert à un gouverneur général qui se retire. Il est possible qu'il assistent aussi à un dîner offert en leur honneur par le corps diplomatique.

Des porte-parole officiels ont fait savoir que lord Alexander avait espéré entreprendre une tournée d'adieu au Canada avant son départ l'automne prochain quand son mandat, originairement, devait expirer. Cependant, cela est devenu maintenant impossible et il prépare à la place une émission radiophonique nationale.

Lord Alexander qui détenait le titre de vicomte Alexander de Tunis n'a pas encore décidé quel titre il choisira comme comte, titre qui est héréditaire.

S'il opte pour le Comte Alexander de Tunis, la coutume veut que son fils aîné prenne le titre qu'avait son père, ce qui veut dire que Shane, âgé de 16 ans, deviendrait le vicomte Alexander.

Société d'une Messe

M. l'abbé Henry Gates, retiré au Collège l'Assomption, décédé le 25 janvier 1952 à l'âge de 86 ans, était membre de la Société d'une Messe.

M. l'abbé Joseph Martin, ancien curé de St-Raymond, décédé le 25 janvier 1952 à l'âge de 57 ans, était membre de la Société d'une Messe. Chanoine G.-Robert Mitchell, Chancelier.

La parole publique cette inconnue...

M. Gaston Marchand, courtier d'assurance, ancien élève des HEC, a prononcé, hier midi, au cours du déjeuner-causerie de l'Association des anciens diplômés, une conférence intitulée : "La parole publique cette inconnue", définissant ainsi les buts et la nécessité des cours d'entraînement à la parole publique donnés sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal et dont il est l'un des initiateurs en même temps que professeur.

UN BESOIN

"Il existe à la Chambre de Commerce du District de Montréal", a déclaré le conférencier, "un mouvement relativement nouveau mais qui prend de l'ampleur chaque jour, — un mouvement, qui j'en suis convaincu, répond à un besoin réel chez nos hommes d'affaires et nos professionnels. Ce mouvement, que l'on a convenu d'appeler "l'Art de Convaincre", n'est pas autre chose que l'entraînement à l'exercice de la parole en public pour ces hommes d'affaires."

DANS LA PROVINCE

"En quoi consiste donc cet entraînement si populaire qu'on veut le continuer par l'instrument d'un Club de Pratique Oratoire."

"En tout premier lieu, je dois vous dire que le cours d'Art de Convaincre de la Chambre n'est pas à proprement parler un cours d'éloquence. L'intention n'est pas de former des orateurs; on nait orateur ou on le devient par deux années d'étude et de pratique. Je m'empresse d'ajouter cependant qu'au cours des leçons qui se donnent, il y en a qui se découvrent de véritables talents de Démosthène et que l'on retrouve sans beaucoup tarder à la tribune des Conférenciers."

"Le premier but que nous poursuivons donc c'est de corriger cette émotivité excessive qui paralyse notre mécanisme psycho-verbal en présence d'un auditoire."

"L'Art de Convaincre est aussi un cours où vous apprenez à organiser vos idées avec clarté et à les exprimer avec conviction dans les conversations de tous les jours, dans vos discussions d'affaires, dans vos rapports de supérieurs à subalternes et vice-versa, dans vos propos sur la vente, dans vos lettres, vos rapports, vos textes de publicité et enfin, dans vos causeries et vos discours", a conclu M. Marchand. Présenté par M. Jules Vincent, C.I.U., le conférencier fut remercié par M. Jean Allaire.



MARDI, 29 JANVIER 1952

29e jour de l'année — S. François de Sales
Le soleil s'est levé à 7 h. 27 et se couchera à 5 h. 00

Pronostics



Une masse d'air extrêmement froid s'est répandue dans les provinces d'Ontario et de Québec durant la nuit. Les températures va-

rient de 50 sous zéro dans le nord de la province de Québec au voisinage de zéro dans les régions du sud. On s'attend que cette vague de froid dure plusieurs jours.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est, de Québec et de la Baie Comau: Temps clair. Très froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Sherbrooke, zéro; à Québec et à Rivière-du-Loup, 5 sous zéro.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie et du Lac St-Jean: Ensoleillé et très froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Ottawa, 5 sous zéro; à Thémiscouma et Chicoutimi, 15 sous zéro.



Prem. quart. le 2, à 11 h. 42 p.m.
Pleine lune, le 11, à 11 h. 50 p.m.
Dern. quart. le 20, à 1 h. 00 a.m.
Nouv. lune, le 28, à 3 h. 26 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE VERSEAU

1952	JANVIER	1952
dim.	1 2 3 4 5	5
lun.	6 7 8 9 10 11 12	12
mar.	13 14 15 16 17 18 19	19
mer.	20 21 22 23 24 25 26	26
jeu.	27 28 29 30 31	31



NOUVEL EDIFICE DE LA Y.W.C.A. — Vue du nouvel édifice de la Y.W.C.A. qui sera ouvert officiellement le 2 février prochain par Son Excellence la comtesse Alexander de Tunis. L'immeuble, sis angle des rues Dorchester et Crescent, a été construit grâce aux fonds prélevés lors d'une campagne spéciale il y a trois ans. Environ \$1,400,000 ont été engagés dans la construction de cet immeuble de sept étages. Il servira de quartier général pour la Y.W.C.A. montréalaise qui compte environ 4,000 membres. Deux cents jeunes femmes peuvent y loger; on y trouve une piscine, un auditorium, une bibliothèque, des salles, un restaurant, etc.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Faute d'argent, Concordia retarderait indéfiniment des travaux d'envergure

On se demande si Montréal peut continuer à dépenser des millions de dollars en expropriations coûteuses quand une menace d'augmentation de taxes plane sur les contribuables. — On veut de l'aide des gouvernements supérieurs.

La réalisation de projets d'envergure, en vue d'améliorer les conditions de la circulation, sera-t-elle retardée indéfiniment? Telle est la question que se posaient plusieurs conseillers municipaux, ce matin, à l'hôtel de ville, à la suite des remarques faites, hier, au cours de la séance du conseil de ville de Montréal.

Le conseil en était à l'étude d'un item du feuillet à l'effet de voter une somme de \$987,806 pour payer des immeubles expropriés en vue de l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Saint-Elizabeth et Saint-Hubert.

Pourquoi ne pas attendre? "Sommes-nous capables de faire de telles dépenses sans augmenter les taxes?" de demander le conseiller Jean-Marie Savignac, en s'adressant au président du comité exécutif de la ville, M. J.-O. Asselin.

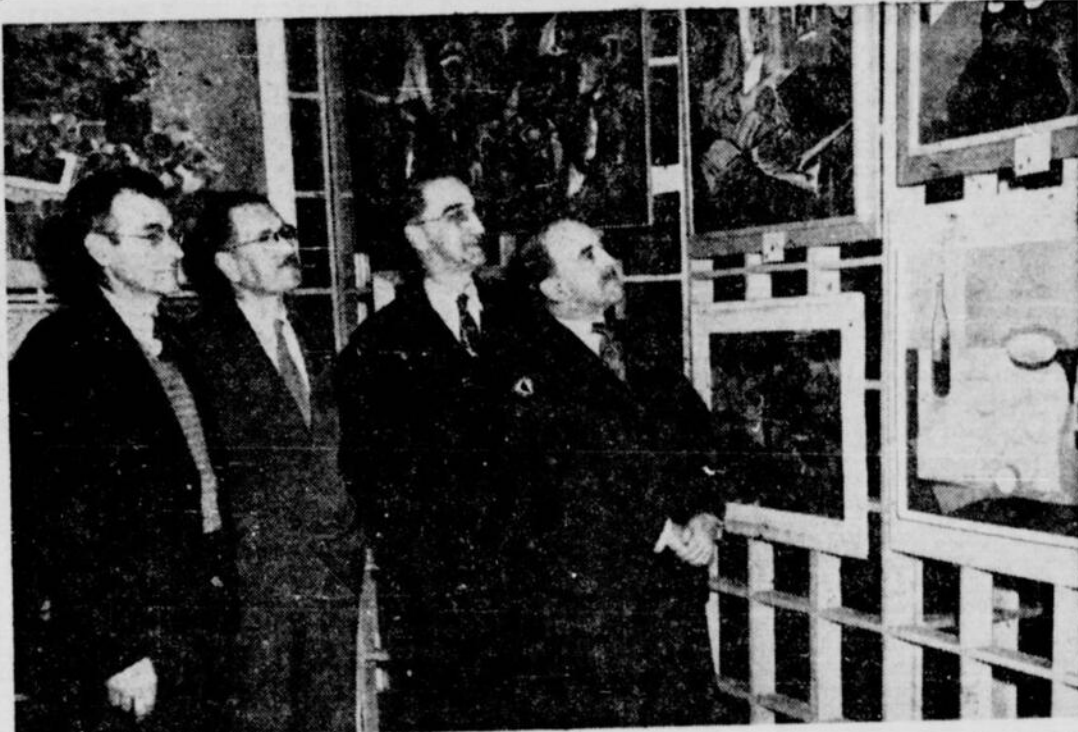
Le conseiller Savignac signale que la ville de Montréal se trouve présentement en face d'une situation critique et qu'elle aura de la peine à se procurer les revenus nécessaires pour le prochain exercice financier sans augmenter les taxes, et qu'il serait sage de suspendre pour le moment, les dépenses extraordinaires d'expropriations et de grands projets de cette nature, jusqu'à ce que la commission, dont le gouvernement a autorisé la création, ait terminé son étude des problèmes financiers relatifs aux municipalités de la région métropolitaine.

UNE VIEILLE DECISION, MAIS A L'AVENIR...

Le président Asselin répliqua à M. Savignac que le conseil pouvait difficilement refuser de voter les crédits requis pour les expropriations qui lui étaient soumises, pour la bonne raison que le conseil les avait approuvées à l'unanimité en 1947, mais que l'on pouvait fort bien adopter une politique nouvelle d'économie en attendant de nouveaux développements pour améliorer la situation financière de Montréal.

M. Asselin ajouta que tout comme le croit M. Savignac, il est d'opinion que la ville de Montréal devrait avoir de l'aide, dans la réalisation des projets d'intérêt général, non seulement des municipalités avoisinantes immédiatement, mais de toute la région métropolitaine, ce qui, à son avis, va bien plus loin que les limites de l'île de Montréal.

Le président Asselin termina sur le sujet en soutenant que dans la réalisation de ces projets d'envergure, la ville de Montréal devrait aussi obtenir de l'aide des gouvernements supérieurs.



AU CONCOURS ARTISTIQUE PROVINCIAL DE LA PEINTURE. — Parmi les quelque deux cents toiles en lice au concours artistique de la province de Québec, qui portait, cette année, sur la peinture, soixante-dix sont actuellement exposées à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de la rue Laguardière. M. Jean Bruchesi, à droite, a officiellement ouvert cette exposition hier après-midi. Le tableau "Ursulines", partiellement visible, en haut à droite, de M. Jean-Paul Lemieux, fut primé lors de ce concours.

Séance de la Société royale d'astronomie

La Société royale d'astronomie se réunira, demain soir, à l'Ecole Polytechnique, 1430 rue St-Denis, à l'occasion d'une séance régulière à laquelle le public est invité. Le président honoraire de la Société, M. G.-Harper Hall, décernera la médaille Chant à M. Delisle Garneau, président du Centre français de Montréal, de la Société.

Mlle Williamson, présidente du Centre de langue anglaise, elle-même décorée de la médaille Chant, sera l'invitée d'honneur.

Cette décoration est accordée chaque année à l'astronome amateur qui a rendu le plus de services à la Société dans l'un des quelque vingt centres de la Société d'un océan à l'autre. Le Révérend Frère Robert, P.E.C., auteur de plusieurs ouvrages sur l'astronomie, fera l'éloge de son collègue, M. Garneau. M. Jean Asselin, rapporteur de la Société, donnera la conférence du jour sur la lune, en faisant une revue sommaire des méthodes utilisées par Jules Verne et par H.-G. Wells, pour entreprendre le voyage à la lune.

Mlle Marcelle Gauvreau, botaniste, directrice de la Société, présidera la séance.

Atmosphère préélectorale au conseil de ville, hier

Une atmosphère préélectorale régnait à l'assemblée du Conseil municipal de Montréal, hier. La situation devint telle qu'à un moment donné, le conseiller Jean-Paul Hamelin est intervenu pour déclarer qu'il croyait la session provinciale terminée et qu'on devrait revenir aux questions municipales de Montréal.

Le débat a pris une tournure électorale tout bonnement, à la suite de remarques du conseiller Raymond Noël, un libéral, qui soutenait que Montréal n'avait pas sa part des taxes payées par les contribuables montréalais au gouvernement provincial.

Le conseiller Georges Guévremont, qui est député de l'Union nationale à l'Assemblée législative, fit alors remarquer que les taxes payées par les citoyens de la province de Québec étaient versées, de la façon suivante, aux trois gouvernements: fédéral, 77 pour cent, provincial, 12,78 pour cent, et municipaux, 10,4 pour cent.

"C'est Ottawa qui perçoit la plus grosse partie des impôts payés par les contribuables de la province de Québec," de lancer M. Guévremont. "Demandez-lui donc d'en remettre une partie aux provinces, et ainsi, les municipalités auront une plus large part des impôts."

LE RÔLE DE QUÉBEC

M. Noël répliqua que les municipalités ne pouvaient discuter directement avec les autorités fédérales, et que s'il y avait des ajustements à faire avec le fédéral, la responsabilité en revenait aux provinces.

Le conseiller Noël a ajouté que la ville de Montréal, qui est actuellement en face d'une nécessité d'augmenter les impôts, pour faire face aux dépenses prévues durant le prochain exercice financier, ne percevait rien de la taxe sur la gasoline, sur les licences d'automobile, ainsi que sur d'autres impôts dont une partie des revenus, selon lui, devrait être versée au fisc montréalais.

Le conseiller Frank Hanley, membre du comité exécutif et député indépendant de Ste-Anne à l'Assemblée législative, a ajouté sur le même sujet, que les députés provinciaux avaient étudié en caucus, la situation dans laquelle se trouve présentement Montréal, au point de vue financier, et que les chefs du gouvernement provincial étaient disposés à venir en aide à la métropole canadienne, mais que la chose n'était pas possible présentement parce qu'Ottawa prend une trop large part des impôts et n'en laisse pas suffisamment aux gouvernements provinciaux.

M. Dave Rochon, chef du Conseil

et député libéral à l'Assemblée législative, se mit également de la partie. Il soutint que le gouvernement provincial, avec un budget de \$270,000,000, pour le prochain exercice financier, vient chercher à Montréal, la majeure partie de ses revenus et qu'il ne donne pas en retour à la ville de Montréal ce à quoi elle a droit.

"Il n'y a pas de raison que Québec vienne chercher à Montréal, la majeure partie de ses revenus et ne donne rien en retour," dit le conseiller Rochon.

M. Guévremont, en demandant qui avait abandonné à Ottawa, le domaine de taxation sur le revenu, signala que cette taxe procurerait actuellement à la ville de Montréal, une somme de plus de \$20,000,000 par année.

C'est alors que le conseiller Jean-Paul Hamelin mit fin à cette discussion en déclarant qu'il croyait la session provinciale terminée.

On ne toléra plus de discussion en dehors de la question, et on revint à l'étude proprement dite des divers items du feuillet de l'assemblée.

Le froid fait baisser l'eau de dix pouces à Montréal-Nord

Le froid a fait baisser considérablement le niveau de l'eau de la rivière des Prairies, et les citoyens de Montréal-Nord, dont les maisons ont été inondées en fin de semaine, respirent plus à l'aise, aujourd'hui.

Le chef de police de Montréal-Nord, M. Charles St-Amour, a déclaré ce matin que l'eau a baissé de dix pouces au cours de la journée d'hier. Cependant, une trentaine de maisons sont encore entourées d'eau et une dizaine de familles sont encore hébergées chez des voisins ou des parents.

Au pied de la rue Pigeon, le niveau de l'eau est d'environ 8 pieds plus élevé qu'en temps normal. Le boulevard Gouin est toujours ouvert à la circulation. La municipalité de Rivière-des-Prairies n'a pas souffert, cette fois, de la crue des eaux.

A LONGUEUIL

Sur la rive sud du St-Laurent, l'eau a baissé aussi. Le chef de police de Longueuil, M. Jules Brossard, rapporte que les zones d'inondation, à l'intérieur du mur de soutènement actuellement en construction, sont dues aux eaux de ruissellement qui se sont accumulées en ces points.

Les pluies récentes et le temps doux que nous avons connus ont fait s'accumuler les eaux à l'intérieur du mur de soutènement que l'on construit actuellement au coût de \$1,500,000.

Hold-up

Un bandit dans la vingtaine a commis, peu après dix heures hier soir, un vol à main armée à la pharmacie Harbour, située à 210, est, rue Sainte-Catherine. L'inconnu se présentait au commis, M. Armand Dionne, lui disant: "C'est encore moi, donne-moi tout l'argent". Il fit alors main basse

Un épicier-boucher victime d'asphyxie

M. Albert Dagenais, 38 ans, 4342, rue Chambord, un épicier-boucher dont l'établissement est situé à 1284, est, rue Marie-Anne, a dû être admis d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, peu avant 1 h. la nuit dernière, souffrant d'asphyxie par l'ammoniaque.

Selon les agents Honorius Coutu et Jean-Marie Comtois, de radio-police, qui ont fait enquête, M. Dagenais se trouvait à son établissement quand le frigidaire fit subitement défaut. Il s'en dégagea des vapeurs d'ammoniaque qui le terrassèrent.

Le frère de la victime, M. Aurélien Dagenais, 4328B, rue Brébeuf, inquiet de ne pouvoir communiquer avec lui, se rendit à l'établissement mentionné qui malgré l'heure tardive demeurait illuminé. Ne recevant pas de réponse, il brisa une vitre et pénétra à l'intérieur pour trouver M. Dagenais inconscient sur le parquet. Il avisa aussitôt la police qui fit transporter l'épicier à Notre-Dame, où l'on nous apprend qu'il se rétablira.

sur une somme de \$18 dans la caisse et força M. Dionne à lui remettre \$3 qu'il avait dans ses goussets. On se souvient que cette même pharmacie avait été victime d'un autre hold-up il y a quelques semaines. Dans le passé, c'est-à-dire depuis six ans, une dizaine de vols à main armée y ont déjà été commis.



ELECTIONS A L'ABORD-A-PILOUFFE — Le Dr J.-Ed. Samson, (ci-haut) orthopédiste, attaché à l'hôpital du Sacré-Coeur, qui a été élu, par acclamation, hier, maire de l'Abord-A-Pilouffe. C'était la première fois que le Dr Samson était candidat à la mairie de cette municipalité. Tous les échevins ont aussi été élus par acclamation. Ce sont: MM. Arthur Landerman (No 1—ouest); Maurice Gélinas (no 2—ouest); Charles-Edouard Lagacé (no 3—centre); Ubald Bourgeois (no 4—centre); Aimé Sauriol (no 5—est) et Lorenzo Racine (no 6—est).

Voleur qui répare les vitres brisées

Un immigrant allemand a été arrêté par la police d'Outremont à la suite de toute une série d'effractions et de petits vols. Le détenu, Roman Yurinec, âgé de 27 ans, est soupçonné d'avoir pénétré dans une quinzaine de maisons à Outremont, cinq à Westmount et plusieurs autres à Montréal.

Toutes ces effractions ont été commises entre le 4 et le 23 janvier. Jamais le détenu n'a commis de vol considérable, et la police dit que n'ayant pas de travail, il ne volait que pour manger et se vêtir. A deux reprises, il a pénétré dans des maisons en brisant un carreau de la cave qu'il a réparé avec un carton après avoir volé un peu de manger et quelques boissons.

Le détenu a été arrêté au moment où il allait vendre une caméra volée dans un établissement de la rue Craig. Il est arrivé au Canada en 1948 et a déjà été arrêté à Swansea, Ontario, où il a été condamné à six mois de prison après avoir été trouvé coupable à des accusations semblables.

Cambrioleurs appréhendés

Une bande bien organisée qui se spécialisait dans les vols de fourrures et de bijoux a été brisée hier, par les détectives municipaux qui ont effectué l'arrestation de quatre suspects et retrouvé pour environ \$3,000 d'effets.

La bande a opéré dans à peu près tous les quartiers de la ville depuis le mois de décembre dernier.

L'assistant-inspecteur détective Georges Allain, a déclaré hier soir, que ses hommes devront travailler pendant au moins une journée entière avant de réussir à déterminer quelles sont les maisons dans lesquelles les détenus ont commis des vols. Il faudra peut-être mettre plus de temps à retrouver toute la marchandise qu'ils ont volée à ces divers endroits.

Les suspects ont été arrêtés samedi soir, après que la police eut reçu un appel disant qu'il y avait des voleurs dans la maison de M. Florent Jean, entrepreneur, demeurant à 3939, place Victor Bourgeois. Le voisin qui avait alerté la police a vu les cambrioleurs prendre la fuite dans une automobile portant une licence de l'Ontario. Il en prit le numéro qu'il remit à la police. La voiture des suspects était aperçue quelques minutes plus tard par les sergents-détectives Romuald Dubuc et André Legoff, de la patrouille de nuit, qui opérèrent les arrestations.

Les policiers ont trouvé dans la voiture des suspects trois manteaux de fourrure et des bijoux qui avaient été volés chez M. Jean.

Deux autres suspects ont de plus été arrêtés hier, quelques minutes après un vol de \$215 en argent et de bonbons. Les détenus ont été aperçus par deux agents de la radio-police au moment où ils quittaient le magasin de M. George Richner, à 4040, est, rue Jean-Talton.

Mort soudaine du Dr Henry-P. Wright

Le docteur Henry-P. Wright, médecin spécialisé dans l'étude des cas d'arthrite et de rhumatisme, est décédé soudainement à Montréal, à la suite d'une brève maladie. Ses funérailles auront lieu demain après-midi au Christ Church Cathedral.

Le Dr Wright avait été le vice-président de la division québécoise de la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme. Il avait été également le président du comité consultatif médical. Il a récem-



M. JACQUES ROUSSEAU, DIRECTEUR DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL, a prononcé, hier soir, une conférence illustrée de photographies sur le territoire de l'Ungava et du Labrador, intitulée: "Au delà de la forêt". Il a parlé devant les membres du Club des Anciens de Ste-Marie, en l'hôtel Ritz-Carlton. On remarque ci-haut, de g. à d., MM. Bernard Couvrette, Ernest Cartier, publicitaire du jour; François Rousseau, fils du conférencier; Claude Robillard, surintendant des parcs municipaux, qui a présenté le conférencier; Jacques Rousseau, l'invité du jour; Emile Massicotte, notaire, président du club; Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal, qui a remercié M. Rousseau, et l'abbé Ronald Charest, curé de la paroisse de Ste-Catherine de Sienné.

ment résigné à ces deux fonctions pour ne rester que directeur de l'organisme.

Il avait mené campagne au Canada en vue de la recherche dans le domaine de l'arthrite. Il s'était vivement intéressé à une liaison rapprochée entre les médecins de langue française et de langue anglaise.

Le Dr Wright naquit à Ottawa, en 1888. Il était le fils de feu le docteur H. P. Wright et de Madame Wright. Il a fait ses études aux collèges Upper Canada et Ashbury. Diplômé de l'Université Bishop, en 1909, il a également étudié à l'Université McGill et fit du service interne à l'hôpital Général de Montréal.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Nora Blake, de Toronto; une fille, Mme Joanna Farrell, de Montréal; deux fils, W.-R. Wright et H.-H. Wright, tous deux d'Ottawa, et quatre sœurs, Mines R.-H. Fitz, de Boston; Campbell Howard et Marion Wright, de Montréal, A.-O. Meredith, de Toronto.

Echange de secrets atomiques

(Suite de la 1ère page)

ducteurs d'explosions que l'on songe à installer à l'usine proposée pour la fabrication de la bombe à hydrogène.

Les experts américains en ma-

tières atomiques ont publiquement affirmé que l'appareil canadien est le "plus avancé" de tous les réacteurs connus, quant à son dessin aussi bien qu'à son rendement.

Les Canadiens disent que ce réacteur ne peut pas produire de plutonium (l'explosif dans la bombe atomique) en quantités suffisantes, mais ils assurent qu'on peut produire du plutonium plus rapidement, à même une quantité donnée d'uranium, en se servant d'un réacteur à eau lourde qu'en utilisant les réacteurs qui emploient du graphite en même temps que l'uranium.

Les réacteurs américains utilisent le graphite plutôt que l'eau lourde pour produire le plutonium.

Tout réacteur atomique qui peut produire du plutonium peut aussi produire du tritium, l'un des ingrédients possibles de la bombe à hydrogène, que l'on se propose de fabriquer aux Etats-Unis.

M. Dean a signalé aux journalistes que ce nouvel échange de renseignements atomiques avec le Canada n'a été rendu possible que grâce à la récente adoption d'un amendement à la loi de la régie atomique aux Etats-Unis.

Cet amendement permet un échange plus libre avec des nations amies, de renseignements atomiques "soumis à une restriction", bien que les renseignements que les Etats-Unis peuvent fournir soient encore limités à des secteurs "circonscrits" et ne doivent pas avoir trait aux

plans et à la fabrication des armements atomiques.

Dean a souligné que tout échange de cette nature doit, tout d'abord, "être profitable" aux Etats-Unis. La loi oblige également les responsables de ces secrets américains à s'assurer que les mesures de sécurité de l'autre puissance sont "suffisantes", ce qui veut dire que l'autre pays doit disposer des moyens nécessaires pour empêcher tout coulage de ces renseignements.

A CHALK RIVER

OTTAWA, 29 — (PC) — Il est probable que l'annonce faite à Washington concernant l'échange d'information sur l'énergie atomique entre le Canada et les Etats-Unis, signifie que le Canada a d'ores et déjà communiqué d'importants renseignements aux Américains quant à ses propres développements de Chalk River.

On croit que le réacteur à l'eau lourde canadien servira de modèle à la commission de l'énergie atomique des Etats-Unis pour son projet de bombe à l'hydrogène. En retour on croit comprendre que d'importants renseignements ont été transmis par les Etats-Unis au Canada pour son programme de développement non militaire de l'énergie nucléaire.

Le Canada, à Chalk-River, s'occupe particulièrement des applications pacifiques de l'énergie atomique, mais ce qui est découvert au pays peut fort vraisemblablement intéresser d'autres pays qui entendent se spécialiser dans l'utilisation militaire de l'énergie nucléaire.

Les Etats-Unis ont depuis quelques mois manifesté beaucoup d'intérêt au sujet du réacteur de Chalk River parce qu'il contient certains éléments qui peuvent peut-être servir au projet de bombe à l'hydrogène.

Mais depuis quelques mois également, le Canada ne s'est pas gêné pour déclarer que l'échange des informations n'a été qu'un principe et qu'il a donné plus qu'il n'a reçu.

On ne peut savoir si le Canada a changé d'avis ou s'il a obtenu satisfaction, puisque toutes ces considérations font partie du secret dont ces questions doivent nécessairement être entourées. On sait toutefois que la nouvelle entente d'échanges entre les deux grands voisins du continent a été rendue possible grâce à un amendement de la loi McMahon qui a jusqu'à maintenant strictement confiné les secrets atomiques aux Etats-Unis.

Il y a lieu de croire que l'amendement en question a été décidé précisément dans le but de faciliter les échanges de renseignements sur l'énergie nucléaire, et ce, à la satisfaction du Canada.

Assemblée des anciens combattants français

M. Michel de Roussy de Sales, président sortant de l'Association des anciens combattants français de Montréal, a, au cours de l'assemblée générale, tenue à Montréal, mis les membres au courant

Funérailles de M. Rémi Arbour

Les funérailles de M. Rémi Arbour, professeur à l'école des Beaux-Arts, à l'école Supérieure Saint-Viateur et syndic de la paroisse de Saint-André-Apôtre, ont eu lieu hier matin en cette église paroissiale.

M. l'abbé André Dorion, curé, fait la levée du corps. Le R.P. Aurèle Levac, C.S.V., professeur à l'école primaire supérieure Saint-Viateur, a chanté le service funèbre. M. l'abbé Louis-Joseph Rodrigue, de l'archevêché de Montréal et confrère de classe du défunt au Séminaire de Sainte-Thérèse, et M. Jacques Tanguay, P.S.S., l'assistaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait la présence de MM. les abbés Samuel Gascon, oncle du défunt; Henri Arbour, aumônier du Carmel, cousin; Henri Papineau et Léon Verschelden, tous deux anciens curés; Laurent Presseault, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse; Alexandre Corbell, curé de Saint-Gabriel-Lallemand; Paul Lacroix, curé de Saint-Charles-Garnier; Charles-Henri Robillard, curé de Saint-Thomas-Apôtre; Paul Marin, curé de Saint-Denis de Brompton; A. Mondor, aumônier de la Maison-Mère, des Révérends Sœurs de la Providence; le R. P. Denis Laurier, C.S.V.; les RR. FF. J.-A. Plante, C.S.V., J.-L. Villeneuve, C.S.V., P. St-Amour, C.S.V., Gilles Lavoie, C.S.V., et Lionel Lafrance, C.S.V.

La chorale paroissiale, sous la direction du docteur Jacques Gougoux, a exécuté une messe de Yon; Mlle Claire Charbonneau touchait l'orgue.

MM. Gérard Côté, syndic de la paroisse, Albert Dugas, Jules Tanguay, Aimé Demuy, Vincent Prince, journaliste à la "Presse", et Henri Bélaie, sous-marguilliers, servaient de porteurs d'honneur.

Le cortège, précédé d'un landau de fleurs, se rendit du salon funéraire, angle des rues Prieur et St-Laurent, à l'église St-André-Apôtre. Les fils du défunt: Claude, Noël, Gilles et Serge Arbour, conduisaient le deuil. Venaient ensuite ses beaux-frères: MM. Réal Verreille, Eugène Laverdière, Paul Hamelin et Guy Charbonneau; ses oncles: MM. H. Lavigne et P. Goulet; ses cousins: MM. Jean Arbour, Jean Corbell et C. Brunet; son neveu: M. P. Laverdière.

On remarquait dans le cortège, MM. Léo Brisset, Maurice Label, Philémon Constantineau, G. et B. Thurbille, Roger Vincette, A. Bélaie, P. Dupras, P. Pelletier, Joseph et Paul Bélaie, Sylvio Gauthier, Wilfrid Davignon, Maurice Raymond, Louis Parent, M. Jourdain, Arthur Morin, C.-N. Dupré, D. Vial, Albert Jutras, J.-A. Crevier, Eugène Proulx, G. Davignon, Claude Desautels, M. Choquette, G. Landriault, J.-O. Lefebvre, P. Lévesque, E. Bertrand, D. Guertin, Guy et Roland Charest, C. Vézina, J.-A. Barry, Robert Loranget, H. Pilon, Henri Plante, A. Boudreau, G. Dery, Maurice Gravel, J.-H. Leduc, G. Marcotte, L. Brisset, Jean Simard, René Chevrier, A.-E. Chapleau, J.-C. Eoucher, Armand Pilon; les RR. FF. J.-A. Lussier, P. Provost, J.-P. Charbonneau, R. Beaupré, A. Deslauriers, J. Richard, tous Clercs de Saint-Viateur; les RR. FF. Raphaël et Roger, P.L.C., supérieur et professeur à l'école Supérieure Saint-Stanislas.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Sainte-Thérèse de Blainville, où se fit l'inhumation au cimetière local, après le chant du libéra.

des activités de l'Association pour l'année 1951.

Il a été remarqué que de très grandes améliorations avaient été apportées à la propriété de Ste-Adèle tant au chemin qui y accède qu'à la maison de repos des anciens combattants et aux locaux réservés à la colonie de vacances des enfants, dont le nombre a augmenté considérablement.

Vu l'arrivée à Montréal de nombreux émigrants français, il y aura certainement cet été beaucoup plus d'enfants à qui il faudra procurer quelques journées au grand air; il a été décidé de construire une maison supplémentaire pour pouvoir les loger. Un vote de remerciements a été proposé à tous les généreux donateurs qui ont rendu possibles les travaux d'améliorations et l'augmentation du nombre d'admission des enfants de la colonie de vacances.

Ont été nommés officiers pour l'exercice en cours: MM. André Hadamar, président; André Bertheau, 1er vice-président; José de la Querrière, 2e vice-président; Gérard Van Houtte, trésorier; Louis Kervan, secrétaire; MM. Barbel, Dimitri, Bouilleux, Pizini, conseillers.



REMISE DES CLEFS DE LA VILLE par S. H. le maire Josaphat T. Benoit, de Manchester aux présidents des unions canadienne et américaine de la raquette. De gauche à droite, Ernest Paré, président de l'union canadienne des raquetteurs, du club Le Bouchon, de Montmagny, S. H. le maire Benoit et Antonio Motivier, président de l'Union américaine des raquetteurs et président du club Alpin. La cérémonie se déroula en face de l'hôtel de ville, sur la rue Elm. (Photo Canadian National)

Aide de \$300,000,000 à l'Angleterre

WASHINGTON, 29 (PA) — La Grande-Bretagne, qui manque de dollars, reçoit \$300,000,000 en secours d'urgence pour lui permettre de maintenir son effort de guerre. Cette somme sera prélevée à même le fonds de sécurité mutuelle.

Le régisseur de la sécurité mutuelle, M. W. Averell Harriman a annoncé la nouvelle hier soir. Sans cette aide, a-t-il dit, la Grande-Bretagne serait forcée de réduire d'une valeur double sa contribution au réarmement occidental.

Cet argent servira jusqu'au 1er juillet à l'achat de "matières premières et de produits auxiliaires" payables en dollars. La plus grande partie des achats se feront aux Etats-Unis.

A cette fin, le président Truman a autorisé un prélèvement à même les fonds d'assistance militaire qui autrement aurait peut-être servi à obtenir des armes et fournitures fabriquées aux Etats-Unis, car le Congrès n'a pas prévu d'allotements précis pour la Grande-Bretagne en votant les nouveaux crédits de \$7,328,903,976 en vue de l'assistance militaire, bien qu'il ait permis un prélèvement d'urgence.

Il y a deux semaines, M. Winston Churchill assurait le Congrès qu'il n'était pas venu pour demander de l'argent.

De fait, a révélé M. Harriman, la Grande-Bretagne négociait des secours avant même le départ du premier ministre pour les Etats-Unis.

Sauf un octroi de quelque \$40,000,000 accordé le mois dernier, c'est la première fois que la Grande-Bretagne reçoit une aide économique depuis qu'elle a, de son plein gré, renoncé à l'assistance du plan Marshall il y a plus d'un an. A ce moment, sa situation était meilleure et ses réserves de dollars augmentaient.

Mais durant le dernier semestre de 1951 les frais de la défense ont réduit de \$1,532,000,000 ses réserves qui, à la fin de l'année, étaient tombées à \$2,355,000,000.

La Grande-Bretagne désire obtenir deux fois plus que le présent octroi. La France compte obtenir quelque \$600,000,000 en octrois directs et en dollars dépensés chez elle par les Etats-Unis pour des installations militaires et autres entreprises semblables.

À MONTRÉAL

Le crime accuse une légère augmentation

(par JEAN BEAUBIEN)

Me Paul Monty, C.R., greffier de la paix, dans son rapport annuel, souligne qu'en 1951, le nombre de causes inscrites montre une augmentation de 1,536 comparativement à l'année 1950. Toutefois, l'augmentation du nombre de crimes proprement dits n'est que de 46.

Ces statistiques démontrent que plus d'actes de caractère criminel ont été commis par des adolescents de 18 ans et moins. 10 pour cent des violateurs de la loi sont donc des juvéniles.

Me Monty a souligné que les chiffres présentés au public avaient été compilés par Me Wilfrid Denis, assistant greffier et par Raoul Demers, chef statisticien de la Cour de police, qui ont travaillé en étroite collaboration.

En 1951, 13,203 accusations ont été portées contre 11,667 en 1950. Les différentes violations aux lois ont suivi la courbe suivante: accusations en vertu du code pénal, 46; infractions aux lois fédérales, 203; désobéissances aux autres lois provinciales, 1770. Fait à noter, les accrocs aux lois des liqueurs marquent une diminution de 477.

Toujours en relation avec les chiffres de 1950, les enquêtes préliminaires ont diminué légèrement en 1951.

301 personnes ont été envoyées au pénitencier. Toujours en 1951, 2,311 accusés ont été admis à caution, contre 2,177 en 1950.

Le greffier a émis 256 mandats d'amener. 253 citoyens ont été accusés de faux prétextes; 11, d'homicides involontaires; huit, de meurtres contre 11 en 1950. 356 mariés ont été accusés de refus de pourvoir. 856 causes de recel furent entendues. 10 inculpés virent loger contre eux des accusations de tentative de meurtre. 45 durent répondre à des accusations de vol.

86 prévenus comparurent sous des accusations de vols à main armée et 60 durent être jugés pour des accusations de vols avec violence.

Les vols sur la personne se chiffrent à 58; ceux comme serviteur, à 191. En vertu des lois fédérales, 40 prévenus ont comparu pour violation de la loi des narcotiques.

L'impôt sur le revenu a conduit devant les Tribunaux 510 Canadiens qui n'avaient pas satisfait à ses prescriptions.

300 toiles en exposition aux Hautes Etudes

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, a officiellement ouvert l'exposition des concours artistiques qui se tient actuellement à Montréal jusqu'au 16 février.

Le concours portait cette année sur la peinture et plus de trois cents toiles ont été exposées. 70 toiles sont exposées au musée des Hautes Etudes commerciales, rue LaGauchetière.

"La province de Québec donne l'exemple aux autres provinces et à la plupart des Etats américains en patronnant un concours artistique comme celui-ci, fondé il y a cinq ans", a déclaré M. Bruchési en ouvrant officiellement l'exposition. "Ce concours, qui couvre successivement les arts décoratifs, la sculpture et la peinture, coûte chaque année \$4,000 à la Province qui est heureuse d'encourager ses artistes et de reconnaître la valeur de leurs efforts. Cet intérêt pousse nos artistes à produire davantage et, cette année, notre travail a été récompensé lorsque 305 toiles nous sont parvenues de 107 artistes. C'est dire combien notre concours les intéresse."

Cinq prix ont été décernés dont trois à des Montréalais. Le grand prix de \$1,500 a été remis à Jean-Paul Lemieux, natif de Montréal

et habitant actuellement à Québec où il est professeur aux Beaux-Arts. Le deuxième prix: Paul Beaulieu, de Montréal, \$1,000; troisième prix: Alfred Pelland, de Montréal, \$500.00; Jean Dallaire, de Québec, \$500.00 et Denys Morisset, de Québec, \$500.00. Ce dernier est le fils de M. Gérard Morisset, secrétaire du concours, qui, incidemment, n'était pas parmi les membres du jury.

La variété de toiles exposées et la qualité de ces oeuvres vaut une visite au musée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, rue LaGauchetière. L'exposition durera jusqu'au 16 février.

La "glacière volante" doit rebrousser chemin

La "glacière volante" un "North Star" du C.A.R.C. spécialement aménagé pour l'étude de la congélation et de l'influence des basses températures dans l'air sur les conditions de vol, a dû atterrir à l'aéroport de Dorval, hier, après qu'une tempête de neige l'eut obligé à survoler New-York pendant deux heures sans pouvoir y descendre.

A bord du quadrimoteur se trouvaient des savants, des ingénieurs et météorologistes de l'Etablissement national d'Aéronautique du Canada qui se rendaient à une réunion annuelle de l'Institute of Aeronautical Sciences à New-York.



CONFERENCIER AU CLUB RICHELIEU — M. René Finkelstein, (ci-haut) délégué général de l'Union des Oeuvres Catholiques de France et secrétaire général du Bureau International Catholique de l'enfance, prononcera la conférence au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, jeudi prochain, le 31 janvier, en l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Rosaire Archambault. M. Jules Derome, président de l'association des assureurs-vie du Canada, présentera la conférence que M. Tréfié Boulanger, directeur général des études à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal remercierez. M. Finkelstein parlera de "L'enfance dans l'Europe d'aujourd'hui — attitude catholique". M. Jean Richer, ingénieur civil, prononcera la conférence publicitaire.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA FRESQUE DE LA STE-TRINITE — L'oeuvre du jeune peintre Philip J. Aziz, qui sera, au mois de juin, fixée en permanence au-dessus du maître-autel de la chapelle de la Trinité-du-Mont, à St-Bruno, Qué., fut chaleureusement appréciée, hier soir, lors du dévoilement qui a eu lieu au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Exécutée par un artiste canadien, la fresque triangulaire symbolise le mystère de la Sainte Trinité.

Au Musée

Dévoilement d'une fresque

On a dévoilé, hier soir, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, sous la présidence d'honneur du Maire Camillien Houde, une magnifique fresque d'autel qui servira à orner le retable de la chapelle du couvent de la Trinité-du-Mont, à St-Bruno, Qué.

C'est après beaucoup de recherches que l'artiste Philip J. Aziz auteur de cette fresque, en est arrivé à choisir l'incident de la "Pietà" comme un parfait symbole du mystère de la Très Sainte Trinité. Il s'agit de cette scène où, six heures après la Crucifixion, Marie est représentée comme la Vierge des douleurs, soutenant le Christ inerte.

La fresque, de forme triangulaire à cause de l'architecture de la chapelle, mesure à peu près huit pieds à sa base par treize de hauteur. Les couleurs qui y dominent sont le rouge, le bleu, le blanc et le brun foncé. On y a employé de l'or et aussi de l'argent. L'artiste apparente son métier de la "tempera" à la mode des Byzantins et des premiers peintres italiens. Cette fresque fut admise à Toronto, durant quelques mois, après quoi elle fut expédiée à l'université Western, à London, en Ontario. L'exposition

commencera le 31 janvier prochain, au Musée des Beaux-Arts de Montréal. La fresque sera installée à sa place permanente le mois de juin prochain.

Décès du major C. R. Jackson

Le major Cyril Robert Jackson, 59 ans, ancien assistant directeur du Selwyn House School, est décédé, samedi, à l'hôpital de la Reine Mary.

Le major Jackson, du temps où il enseignait le classique, était renommé comme l'un des meilleurs compositeurs de versions latines du pays.

Il était né à Bangalore, Indes. Après des études au collège Aldenham, Angleterre il recevait son diplôme es-arts au collège Magdalen de Cambridge.

Le major Jackson vint s'établir au Canada en 1928. Nommé à la direction du Selwyn House School il ne devait quitter cette institution qu'en 1950.

Pendant la première guerre mondiale il combattit avec l'armée britannique. Il était membre de la British Empire Society, de la Légion canadienne et de l'Orbilian Society d'Angleterre.

Il laisse dans le deuil, sa femme Dorothy MacGeorge, un fils M. Benton Jackson de Toronto et trois filles Mme Sobinska de Vancouver, Mme Philip Pocock d'Ottawa et Mlle Jeannette Jackson.

Le Gouvernement de la Province de Québec retire à peine 13% des sommes payées dans la province en impôts; 77% va à Ottawa et les municipalités se partagent le résidu.

L'UNION NATIONALE

FRANCIS BOUDREAU

député de St-Sauveur

dans une causerie:

"Travail et Justice Sociale"

CE SOIR

10h. 30

CKAC

MONTREAL (L'Union Nationale)



CLUBS DE BIENFAISANCE — Le conseiller municipal W.R. Bulloch, ancien président du Lions Club de Montréal, qui a été élu récemment président du Conseil général des clubs de bienfaisance du Plus Grand Montréal dont il est membre depuis 1934. M. J.-P. Henderson, du club Kinamen de Verdun, a été élu vice-président.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MARDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	C.B.F. (680)	C.F.C.F. (600)	CKVL (940)	CBM (940)	CJAD (860)
6	Revue et sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	L'histoire et Dites-moi Sport-Quoi da... Nouvelles	Yvan l'interprète Nouv. de sport En finant	Sérénades Nouvelles Sport & 3 sons	Prog. Brading Par. de la ch. Sport (6.55)	Variétés Nouvelles Commentaires	Nouvelles et Ballroom
7	Carr. de la ch. Nouv. (7.55)	Croix, chapellet Ones Paul Chansons Petites histoires	Un homme et... Métropole Vieilles de la Dans la coulisse	Beniah Jack Smith Voices of the Make mine...	Revue Nouvelles (7.55)	Sunshine society The Conductor L'Etat	Nouvelle Dow Award Sh. Peggy Brooks Sports
8	Chas Magnante Mus. aud-amér. Nouv. (8.55)	Faubourg A... Rue des pigeons Mine d'or Nouvelles	Idées en marche Conc. symphon.	Search of our- selves Concert	Etoiles Nouvelles (8.55)	Now I Ask You Théâtre Hollywood	Bold Venture Mr. & Mrs. North
9	Studio d'art Nouv. (9.55)	Horizons dorés Aube incertaine	Ecole des par.	Théâtre	Banco Banco Raconteur Nouvelles (9.55)	Mr. Glenconnon Concert	Turnabout Johnny Dollar
10	Studio d'art Nouvelles Sport (10.50)	Points de vue Chant du soir Union nationale Nouvelles	Nouvelles L'Etat Chansons	Faithfully yours Bustle & Beaux Théâtre	Paris swing Nouv. (10.55)	Nouvelles Round-up Leicester square	Nv. & Sports Bandwagon Sports Cavalcade
11	Danse à Mont'1 Nouv. (11.55)	Sport Chanteur Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv. - Man about midnite	Mai Segura et the bands Nouv. (11.55)	Nocturne Scheherazade	Sports Prélude
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin	Nouvelles et fin	Musique	Fin	Musique

MERCREDI

6	Messe du jour Réveil provin. (6.50) Ouvert.	Nouvelles et Daybreak	Sacré-Cœur Nouv. et Yermé Debout Mont'1	Aux dernières Prière Aux derniers Nouv. (6.55)	Alarm Clock Club
7	Revue métro- politaine Nouv. (7.50)	Actualités Guy Darcy Marche du jour Oratoire St-L.	Nouv. et Opéra de 4 sons Nouvelles Daybreak	On prend le café Nouv. et mus. Nouv. (7.55)	Nouv. & Concert Corner Nv. & Concert
8	Of. au S.-Cœur Revue métro- politaine Nouv. (8.55)	Nv. et E. Dorval Léon Boissier Bon goût 8.55	Radio-journal Élévations Rhythmes	Nouvelles Musical Clock (8.55) News	Nouv. et mus. Devotions Fanfare
9	Potitons Nouv. (9.55)	Actualités et Prés de vous	Nouv.-Chansons Nouv.-Breakfast Club	News Harmonie Claire Wallace Money man	Roger Baulu (9.55) News Prog. scolaire
10	Au bal musette Chansons Vedettes canad. Nouv. (10.55)	Actualités et Pamier Casino de la ch.	Nouv.-Musique Brighter day Bing Crosby Scrapbook	Nouvelles Sifflet en tra- vaillant Geo. Murray	Prix Weston Album des fêtes (10.55) News
11	Heure féminine Nouv. (11.55)	Actualités (11.05) Casino	Franc. Louvain Mét. Bancourt Troubadours	Date with Fran Break the bank Kate Aiken Widder Brown	Par. de la ch. (11.55) News
12	Heure féminine Nouv. (12.55)	Nouvelles et Table tournante Mme est servie Pensées du jour	Jeunesse dorée Rue Principale Réveil rural	Jack Berch Guy Lombardo Nouvelles Devitt drops in	Parade de la chansonnette Nouv. et Par. de la chans. (1.55) Nouv.
1	Radio-journal et Heure féminine Nouv. (1.55)	Nouvelles Ref. de Paris Musique JVP	Quelles nouvel. Tante Lucie Fins gourmets	Nv.-showcase Rendez-vous Nouv. (1.55)	Nouvelles et Pop concert (1.55) Nouv.
2	Idolies Nouv. (2.55)	Nouv.-Revue Michel Noël	Grande sœur Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à une...	Double or noth. Perry Mason Curtain calls	Nouv.-Chant second spring Nora Drake Memory lane
3	Idolies Nouv. (3.55)	Act. et courrier Montréal-Paris Avec le sourire A haq. refrain	Chefs-d'oeuvre Club Calendar Tello-Test	Mark, McBride Tea Time Showtime	For the asking Nouv. (3.55)
4	Radio N. Baie Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Act. et événem. sociaux Parine Monarch R. Sud-améric.	Les malades Maitres de la musique	Nouv. et Recon Shop Who Am I?	Art. canadiens Oncle Troy Par. de la ch. Nouv. (4.55)
5	Carr. de la ch. Nouv. (5.55)	Actualités et Sylv. de danse Chans. rythm. B. aux réponses	Le 5 h. 30 Oncle Troy	Western swing Nouvelles et Mark Trail Ballroom	Chansonnètes Nouv. (5.55)
6	Nouv.-Sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	L'histoire et Dites-moi Forum sports Nv. chez nous	Yvan l'interprète Nouv. de sport En finant	Prog. Brading Chansonnètes Nouv. et sport	Variétés Nouvelles Commentaires Musique
7	Echo d'entre- mer Nouv. (7.55)	Croix, chapellet Ones Paul Chans. RCAF Petites histoires	Un homme et... Métropole Peintres de la... Piano	Beniah Jack Smith Club 15 Make mine...	Par. de la ch. Parade de la ch Figaro-Mozart
8	Humour & mus. Nouv. (8.55)	Faubourg A... Rue des pigeons Trois cloches Dernière heure	Ceux qu'on aime Mosaïque canad.	Boston disckie Great glider- sleeve	Etoiles de Haydn Fantôme au clavier
9	Studio d'Art Nouv. (9.55)	Quatuor Mélodies Piano	Radio-Carabin It happens h... Mélodies Piano	Music Hall Raconteur Nouv. (9.55)	Concerto — Haydn The Dux — Joseph Conrad
10	Studio d'Art Nouv. Intern. Sport (10.50)	Points de vue Chant du soir Conférences Nouvelles	Nouvelles Conférence Mary Syme	Court of opin. Big hand Nouv. (10.55)	Paris swing Nouvelles Round-up Mary Syme
11	Danse à Mont'1 Nouv. (11.55)	Sports Chanteur genre Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv.-Sport Man about midnite Nouv. (11.55)	Orchestre Nouvelles
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin	Nouvelles et fin	Nouvelles

Dorothy Kirsten dans
"Madame Butterfly"

Les auditeurs de Radio-Canada entendront l'une des œuvres les plus populaires du répertoire lyrique à la prochaine émission du Metropolitan Opera, samedi. La compagnie McColl-Frontenac Oil Limited en fera la diffusion à compter de 2 heures. Ce sera "Madame Butterfly" de Puccini, dont les principaux interprètes seront Dorothy Kirsten, soprano, Giacinto Prandelli, ténor, et Frank Valentino, baryton.

Puccini avait assisté à la première américaine de son œuvre au Metropolitan, en 1907. Il y manifesta un sens mélodique et dramatique rare, ce qui lui valut à la fois la faveur de la critique et du public.

Des personnalités du monde musical participeront au forum que M. Roger Daveluy dirigera aux entrées. Les auditeurs peuvent partici-

dresser suivante : "Opéra du Samedi, Radio-Canada, rue Dorchester, Montréal". Si leurs lettres sont choisies, ils pourront gagner un album de disques. On les prie d'indiquer trois séries de disques qu'ils aimeraient recevoir.

Hôtel incendié
à Sudbury, Ont.

SUDBURY, Ont. 29. — (P.C.) — Un incendie qui a éclaté par un froid de 12 degrés sous zéro hier a détruit un hôtel de trois étages à Sudbury. Il s'agit de l'hôtel Leda.

Les pompiers ont combattu le brasier pendant plus de trois heures avant de pouvoir le contrôler. L'immeuble est évalué à \$150,000.

Les 30 pensionnaires ont pu s'enfuir sans subir de blessures graves.

Il aurait péri
dans un incendie

L'ISLET, Qué. 29. — (P.C.) — M. Alexandre Acme, âgé d'environ 60 ans, aurait été brûlé vif dans un incendie qui a rasé hier soir un magasin général de la paroisse St-Eugène de L'Islet.

Une cliente s'est sauvée de l'immeuble en flammes avec de légères blessures, mais elle a réussi à épargner toute blessure à son enfant de deux ans.

La blessée est Mme Lina Tondreau, 35 ans. M. Acme était le propriétaire de l'immeuble en bois de deux étages. Le magasin général occupait le rez-de-chaussée et M. Acme habitait seul le logis situé au-dessus.

Des témoins ont vu M. Acme sortir de la maison en feu, puis rentrer presque aussitôt. Personne n'a revu dans la suite le propriétaire de l'établissement.

Augmentation des
ventes d'appareils
pour la télévision

OTTAWA, 29. (P.C.) — Les ventes d'appareils récepteurs de télévision augmentent sans cesse au Canada, bien que le pays n'ait pas encore un poste de télévision. D'autre part les ventes d'appareils récepteurs de radio diminuent.

Au cours des premiers 10 mois de 1951 les ventes d'appareils de télévision ont atteint 28,979 unités évaluées à \$15,607,000 comparativement à 19,183 unités évaluées à \$7,890,000 vendues dans la période correspondante en 1950.

En octobre dernier les ventes d'appareils de télévision dans la région de Hamilton-Toronto se sont chiffrées par 2,156 unités; à Windsor, 1,232; dans la péninsule du Niagara, 1,170; et dans les autres régions, 370.

Le public se sert de ces appareils pour capter des émissions américaines.

Les postes de télévision à Montréal et à Toronto ne seront pas prêts avant l'automne prochain.

Les statistiques révèlent aussi que les ventes d'appareils récepteurs de radio ont diminué assez sensiblement.

Chute d'un B-29
au sud de Tokyo

TOKYO, 29. (P.A.) — Un B-29 américain, chargé, croit-on, d'une cargaison de bombes pour la Corée, s'est écrasé en faisant explosion ce soir au sud de Tokyo.

D'après un porte-parole de l'aviation, les 11 membres de l'équipage ont sauté en parachute et au moins cinq d'entre eux sont sains et saufs.

L'explosion a été si formidable que des milliers de personnes ont cru à un tremblement de terre. La détonation a secoué le sud de Tokyo.

Une avarie semble s'être déclarée dans un des moteurs peu après le départ de l'avion à la base aérienne de Yokota, à l'ouest de Tokyo.

Vente de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. O. Smith-Corona réguliers, portatifs

Machines à additionner
Gesteurs
de chèques
Protecteurs
Calculateurs
Duplicateurs
Mimographes
Dictaphones et classeurs

N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagacière
Loyer • Vente • Achat • Service
REBOUT 2318 — MONTREAL

"Dernières
Nouvelles"
Kingsbeer



met en redette

YVES LETOURNEAU

le reporter "Kingsbeer"

tous les soirs de la semaine

de 10.30 à 10.45

au poste CHLP

une gracieuseté

"Kingsbeer"

Vols et fraudes de \$666,000

Chèque de \$75,000 certifié à Armand Rochette; un gérant de banque est mis à la porte

QUEBEC, 29 — (P.C.) — "En comptabilité, ça s'appelle 'avance au directeur'", a déclaré, aujourd'hui, M. Marc Boissonnault, comptable de Montréal qui a fait la vérification des livres de La Traversée de Lévis Ltée, au printemps 1951, en parlant d'un montant de \$310,000 débité au compte d'Armand Rochette dans le "ledger" de la compagnie.

Rochette, courtier montréalais, commençait de subir son procès sur une accusation d'avoir volé une somme de 291,000 en argent et en obligations à la compagnie entre le 15 décembre 1950 et le 25 juillet dernier ainsi que d'avoir fraudé les actionnaires de la compagnie elle-même d'une somme de \$375,000 au cours de la même période, alors qu'il était président de la compagnie.

Le procès s'instruit sous la présidence de M. le juge Eugène Lafontaine, de Montréal.

Parlant du dépôt fait par Rochette d'un chèque de \$300,000 en date du 30 avril dernier, chèque signé par Rochette et fait à l'ordre de La Traversée de Lévis, Ltée, M. Boissonnault dit que, si ce chèque n'avait pas été déposé ce jour-là au compte de La Traversée, le bilan qu'il a préparé pour l'exercice financier, se terminant ce même jour, n'aurait indiqué que \$34,970 comme argent en main ou en banque au lieu de \$234,970, mais aurait indiqué \$305,516 sous le titre des comptes recevables au lieu de \$5,516.

Ce compte recevable, selon M. Boissonnault, aurait été indiqué comme "avance au directeur".

M. Boissonnault a déclaré qu'il n'a pas eu connaissance d'un chèque de \$300,000 en date du 1er mai à l'ordre de Rochette, signé par La Traversée, par Rochette et Roger Paradis. "La compagnie devenait ainsi prêteuse de \$300,000 à Armand Rochette", a-t-il ajouté.

Le bilan consolidé de la compagnie et de sa filiale, Lévis Ferry News, au 30 novembre, signale une somme de quelque \$154,000 en disponibilité et une réserve de \$201,762 en obligations. Le bilan consolidé au 30 avril indique \$324,970 en argent disponible mais n'indique plus d'obligations.

M. Boissonnault a déclaré qu'une entrée au livre en date du 30 avril démontre la vente des obligations. Il explique qu'il avait appris par la banque que les obligations avaient été vendues vers la mi-décembre et qu'il avait demandé à Rochette si l'écriture était conforme aux faits.

Le comptable a signalé une note inscrite au bilan qu'il a compilé, disant: "Armand Rochette nous a dit que les obligations ont été vendues en décembre..." et M. Boissonnault explique qu'il a ajouté cette note "parce qu'il n'y avait pas eu de minutes autorisant la vente des obligations".

Au début du procès la Couronne a proposé l'admission en preuve des dépositions faites à l'enquête préliminaire par deux témoins qui sont absents. Il s'agit des témoignages déposés par M. Walter C. Murphy, secrétaire-trésorier de la Traversée, et par M. Charles Lacroix, actuellement à Miami, Floride, pour refaire sa santé. M. Lacroix est l'ancien président de La Traversée.

M. Murphy a été tué en novembre dernier dans un accident d'automobile.

Les sténographes officiels ont été appelés à déposer les témoignages rendus à l'enquête préliminaire par ces deux hommes.

M. Roger Paradis, comptable au service d'Armand Rochette Ltée et devenu comptable de La Traversée, de janvier à octobre 1951, a produit les documents et livres de la compagnie qui étaient sous ses soins au bureau de la compagnie, à Montréal.

Un ancien gérant de banque de Ville St-Laurent, a témoigné qu'il a certifié un chèque de \$75,000

pour lequel Rochette lui a donné en garantie \$100,000 d'obligations. Rochette lui avait expliqué, dit-il, que le chèque ne servirait qu'à acheter des actions de La Traversée et qu'avec les actions, Rochette se procurerait de l'argent et qu'il rapporterait le chèque. Le chèque fut en fait remis au banquier trois ou quatre jours plus tard.

Le témoin dit qu'il n'a inscrit aucune entrée à la banque de cette transaction. Il dit qu'il a remis le chèque à Rochette après les heures de fermeture de la banque quand Rochette lui a apporté les obligations.

Le gérant a perdu sa situation parce qu'il n'avait pas demandé, comme la chose se fait en pareils cas, l'autorisation de ses directeurs.

Le procès se continuera demain et durera probablement toute la semaine. Le président du Tribunal a même signalé, au début, qu'il faudra terminer cette affaire cette semaine même s'il faut siéger le soir.

Bref incendie, boulevard Gouin

Un ancien hôtel de deux étages, situé sur le boulevard Gouin, à Borden, près du passage à niveau du Pacifique Canadien (édifice transformé maintenant en magasin et logis), a été fortement endommagé par un incendie qui s'y est déclaré peu avant 5 h., hier après-midi.

Les flammes, d'origine inconnue, prirent apparemment naissance au magasin de meubles de M. E. Legault, sis à 1215, ouest, boulevard Gouin, qui subit des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars. Les logis sis aux deux étages supérieurs et occupés par les familles P. Choquette, A. Martel, J. Gagnon et N. Hurtubise, ont aussi subi des dommages par la fumée.

Les pompiers, sous les ordres du chef de district J. Drapeau, maîtrisèrent cependant l'incendie en moins d'une demi-heure.

Première élection des Hommes d'affaires de la ville de Rosemont

L'Association des Hommes d'Affaires de Rosemont Inc., a tenu sa première élection, et malgré que très jeune, cette association a créé un immense intérêt parmi ses membres, un intérêt que plusieurs associations envieraient, car s'il y a 188 membres, 167 se sont dérangés pour venir voter. C'est un record enviable dont l'Association peut être fière. A 11 heures du soir, lors de la fermeture du scrutin, au-delà de 100 membres étaient présents et anxieux d'avoir le rapport de l'élection et ce fut une satisfaction pour tous quand M. Jobin, président de l'élection, vint annoncer le résultat suivant: M. Marcel Allard, président; M. Marcel Allard, vice-prés.; Me Didier Leroux, 2e vice-prés.; M. Victor Vermette, 3e vice-prés.; M. Raoul Collin, trésorier; M. Fernand Corbeil, secrétaire; Me Jean Robert, conseiller-juridique; M. T. Henri Perreault, publiciste; et 4 directeurs: MM. Emile Pichette, Georges Paré, Léopold Labelle et Léopold Brisebois.



M. JOHN BLAND, de l'université McGill, qui vient d'être élu 1er vice-président de l'Association des Architectes de la province de Québec à l'assemblée annuelle, tenue à Québec.



M. LUCIEN MAINGUY, de QUEBEC, qui vient d'être élu 2ième vice-président de l'Association des Architectes de la province de Québec à l'assemblée annuelle, tenue à Québec.



M. Maurice Payette, F.R.A.I.C., de Montréal, qui vient d'être élu président de l'Association des architectes de la province de Québec à l'assemblée annuelle tenue à Québec.

M. Chaloult félicite le T. H. St-Laurent

QUEBEC, 29. — (P.C.) — M. René Chaloult, député indépendant à l'Assemblée législative dit, aujourd'hui, dans une déclaration remise aux journaux qu'il souhaite que le premier ministre du Canada, M. St-Laurent, avec le concours des provinces, "fasse bientôt du Canada un Etat souverain".

M. Chaloult émet ce vœu tout en félicitant le premier ministre d'avoir nommé le T. H. Vincent Massey gouverneur général du Canada, geste qu'il qualifie de "courageux et patriotique".

M. Chaloult ajoute qu'il reste au pays "quelques colons... qui, comme le chien de la fable, continuent à chérir et à lécher leurs chaînes..."

L'affaire du Pont

4 autres actions pour \$105,099.85

TROIS-RIVIERES, 29. — (P.C.) — Quatre autres actions, au montant global de \$105,099.85, ont été intentées contre le gouvernement provincial et les compagnies Dominion Bridge et Dufresne Construction en réclamation de dommages subis lors de la chute du pont des Trois-Rivières, le 31 janvier 1951.

Ceci porte à six le nombre d'actions intentées à date à la suite de cet accident et le montant total des réclamations à \$195,099.85.

La première de ces actions a été intentée, au nom de Mme veuve Noël Douce, par Me Léon Balcer, assisté de Me Réal Legris comme conseil. Elle est au montant de \$65,800.

Me Jules Provencher, C.R., a inscrit deux actions, la première au montant de \$7,664.86, au nom de M. Roger Landry, machiniste des Trois-Rivières, qui a été blessé lors de la chute du pont; la seconde, au nom de M. Benoit Lefebvre, chauffeur de taxi du Cap-de-la-Madeleine, pour une somme de \$5,076.99.

Ces trois actions ont été intentées au gouvernement provincial à la suite de pétitions de droit accordées par le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Gaspard Fauteux.

Une quatrième action a été intentée hier par le bureau légal Beaudoin, Rieth et Gouin, de Montréal, au nom de M. Maurice Surprenant, de Montréal, contre la Dominion Bridge et Dufresne Construction, au montant de \$26,558. M. Surprenant était au nombre des voyageurs blessés lors de la chute du pont.

Un accusé de 16 ans avoue le vol de cinq automobiles

Devant le juge Oscar Gagnon, un adolescent de 16 ans s'est reconnu coupable d'un vol de cinq automobiles.

Le président du tribunal constatant que le père du garçonnet était en dehors de la ville et que la maman était gravement malade a remis au 1er février le prononcé de sa sentence.

Il a toutefois déclaré: "Je n'imposerais pas de sentence avant d'être tenu au courant de toutes les circonstances de cette cause. De plus, si les parents de l'inculpé retiennent les services d'un avocat, je lui permettrai de changer son plaidoyer. Le législateur a imposé une sentence minima d'un an pour le vol d'automobiles mais il reste vrai, tout de même, qu'un juge ne doit pas contribuer à faire un criminel d'un enfant de 16 ans qui sera environné par une promiscuité dangereuse à la prison commune ou au pénitencier de St-Vincent-de-Paul."

Mme J.-W. Pontbriand décédée à 79 ans

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme J.-W.-H. Pontbriand, née Pominville (Bernadette), décédée à Rawdon à l'âge de 79 ans, après une courte maladie.



Mme J.-W.-H. Pontbriand

Outre son époux, elle laisse dans le deuil cinq fils, MM. Henri, Robert, Jean, Paul et Roger Pontbriand; deux filles, Mme F.-L. Boulais (Yvonne) et Mme G. Tremblay (Marguerite); ses gendres, le docteur F.-L. Boulais et M. Gaston Tremblay; ses bruns, Mmes Henri, Robert, Jean et Paul Pontbriand; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Louis Pontbriand, d'Ottawa, Joseph Pontbriand, de Sorel, L. Harpin, de Montréal; Mme A. de Bondi; plusieurs petits-enfants: Chantal, Pontbriand, Pierre et André Boulais, Jacques Pontbriand, Claude, Normand, Pierre et Denis Pontbriand, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le coin des

BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

En sachant gratter une levée d'un adversaire trop confiant, le déclarant de la donne suivante réussit son contrat.

Donneur: Sud

Tous vulnérables

Nord		Est	
♠ 10 4	♥ D 10 8 7	♠ 6 3	♥ 6 4 2
♦ 10 5 4	♣ A V 9 6	♦ V 7 6 2	♣ R 5 4 3
Ouest		Sud	
♠ R 9 8 7 5	♥ 5	♠ A D V 3	♥ A R V 9 3
♦ A R 8 3	♣ 8 7 2	♦ D 9	♣ D 10

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	1-♠	2-♥	3-♠
4-♥	3-♠	4-♥	5-♠

Ouest remporta la première levée du roi de carreau et continua la couleur de l'as, puis du trois, que Sud coupa. Sud donna ensuite trois coups d'atout, puis fit un jeu de déception en attaquant pique du deux!

Puisqu'il s'était dit qu'il n'avait rien à gagner en risquant l'impasse à pique, car le roi était certainement chez Ouest, Sud en vint à la conclusion qu'il ferait peut-être son contrat si Ouest n'était pas aux aguets.

En effet, Ouest ne se douta de rien quand Sud joua le deux de pique et ne mit que le cinq de sa main, convaincu que son partenaire prendrait la levée. Mais ce fut le dix de la table qui la gagna! Alors, Sud fit son as de pique et joua la dame de pique et Ouest perdit ainsi son roi.

Construction de 870 habitations

OTTAWA, 29. (P.C.) — L'organisme d'habitations du gouvernement a préparé des plans pour la réalisation d'un projet de \$9,000,000 visant à la construction d'habitations relativement au programme d'entraînement aérien dans les Prairies.

La Société centrale d'hypothèque et de logements dit aujourd'hui que les plans prévoient la construction de 870 unités pour personnes mariées qui dirigeront l'entraînement en vertu du plan d'entraînement aérien du C.A.R.C. Ces maisons y compris les chemins, systèmes d'égouts et autres services publics coûteront environ \$10,000 l'unité.

Des 870 maisons proposées il y en aura 150 chacune à Claresholm, Alta., et Portage La Prairie, Man., et Saskatoon; 145 à Cold Lake, au nord d'Edmonton; 120 à Moose Jaw, Sask.; 123 à Penhold, Alta., et 32 à Winnipeg.

Ceci fait partie du programme du Ministère de la Défense au bénéfice des gens mariés, et déjà 6,000 unités ont été construites en trois ans.

Le programme pour l'exercice fiscal courant qui se termine le 31 mars comprend 3,000 unités dispersées d'un océan à l'autre. Le plus considérable est à Québec et à Halifax où 200 unités seront construites à chaque endroit.

Les endroits ci-haut mentionnés sont ceux où le C.A.R.C. a l'intention d'entreprendre la majeure partie de l'entraînement de quelque 3,000 aviateurs canadiens et alliés chaque année.

COGNAC SALIGNAC
Louis de SALIGNAC & C^e
COGNAC
France

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, O.L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 29 JANVIER 1952

Radio française à Timmins

L'inauguration récente du poste CFCL, de Timmins, Ontario, allonge la chaîne des postes de radio privés de langue française qui desservent nos compatriotes dans les autres provinces. Les postes qui se consacrent ainsi à la diffusion du français sont de plus en plus nombreux et constituent un puissant instrument d'éducation et de divertissement au service de nos compatriotes. Le nouveau poste de Timmins a un large auditoire dans la région où il vient de commencer son œuvre et nous ne doutons pas qu'il obtienne tout le succès que mérite son initiative.

Le comte Alexander nous quitte

Depuis quelques heures, lord Alexander n'est plus gouverneur général du Canada, son rôle comme tel ayant pris fin, suivant la procédure constitutionnelle, plus soudainement et plus tôt qu'on aurait osé le prédire il y a à peine quelques semaines. Depuis le passage de M. Churchill à Ottawa, la rumeur, aujourd'hui confirmée, désignait Son Excellence à des fonctions bien différentes, dans le domaine politique britannique, où son génie organisateur et son autorité de soldat trouveront à la fois un cadre et un champ d'action prestigieux. L'honneur que vient de lui faire le roi, en lui décernant le titre de comte, était bien le geste annonciateur de cette nouvelle étape qui s'ouvre dans une brillante carrière des armes qui est encore en plein essor.

D'ici son départ, dans quelques jours, lord Alexander aura l'occasion d'exprimer par les voix les plus autorisées les sentiments de regret que cause son départ à la population du Canada. Les éloges que l'on fera de lui sont pleinement mérités et tous les Canadiens y souscrivent. Au nombre de tous les gouverneurs généraux britanniques qui ont représenté le roi au Canada, lord Alexander est de ceux dont le souvenir demeurera le plus vivace parmi nous, non pas parce qu'il aura été le dernier à personnifier parmi nous une longue tradition qui est maintenant rompue mais à cause de ses qualités personnelles, qui ont formé entre lui et tous les groupes de Canadiens qu'il a rencontrés les liens d'un sincère attachement.

Les Canadiens suivront avec le plus sympathique intérêt et une sincère admiration l'évolution de la carrière de lord Alexander dans le vaste domaine de la politique active de son pays, où sa destinée l'appelle. Ils n'évoqueront jamais avec indifférence l'étape de cette vie féconde au cours de laquelle le vicomte et la vicomtesse Alexander ont forgé entre leur famille et ce qui fut pendant six ans leur patrie d'adoption des liens que ni l'éloignement ni le temps ne sauraient relâcher.

Les mots qui vivent

— Nous nous plaignons sans cesse de n'être pas heureux et nous oublions Celui qui seul peut satisfaire notre soif de bonheur!

Abbé Robert de Langeac.

De Richard à Geoffrion

par Léon GRAY

Comment caractériser les hockeyistes, d'après leurs tempéraments héréditaires? Les Anglais se font remarquer par une ténacité irréductible; les Irlandais, par la fougue; et les Franco-Canadiens, par l'enthousiasme et le pittoresque. C'est à cause de son particularisme, — le *something different*, — que Baptiste connaît tant de vogue à l'extérieur, sans perdre pour autant sa popularité à domicile. Maurice Richard est-il absent, que Bernard Geoffrion, Dollard Saint-Laurent et autres sont capables d'entretenir, ici et ailleurs, le feu sacré.

Faut-il reprocher à Geoffrion un altruisme susceptible de mettre en danger ses chances de raffler la trophée Calder? Reçoit-il des copains le même appui? En tout cas, Bernard a récemment donné quatre points, qu'il pouvait personnellement changer en francs butts et porter lui-même à son crédit. D'autant plus que le bénéficiaire de sa générosité est son plus grand rival pour l'attribution de la prime à la meilleure recrue de l'année. L'important, en définitive, c'est que son club n'en ait pas souffert, et que notre joueur ait obtenu, en gage de popularité, ce qu'il a délibérément perdu en actif direct.

Dimanche dernier, à New-York, Bernard Geoffrion a « fait le tour du chapeau »; ce melon symbolique, il l'a coiffé, pour la première fois, avec un brio qui a fait trépidner d'enthousiasme les 15,243 spectateurs: un record de présences au Garden. Il ira loin, ayant de l'audace (elle frise parfois la témérité), de l'œil, du bras et de la technique; mais à condition d'écarter les risques trop coûteux. Il vient de payer un fort tribut à la rudesse du jeu, qui n'a plus aucun sens. Les arbitres devraient sévir davantage, surtout contre une couple de clubs connus pour leurs récidives de brutalité.

Nous avons eu au Forum, samedi, une superbe performance, des cadets. Ceux du *Canadien* ont mené le bal. Relevant de maladie, Geoffrion s'est affirmé en comptant, et en jouant toute la partie avec une allure endiablée, à l'emporte-pièce. Dollard Saint-Laurent, fautif dans les deux tournois précédents, s'est racheté samedi avec une maîtrise qui l'a fait justement applaudir: au lieu de s'hypnotiser sur la rondelle, tellement petite et fugace, il a opté, à la façon de Bouchard, pour le hockeyiste qui la manœuvrait: d'où son splendide comportement.

Meger, Gamble et Moore sont également des jeunes qui ont déjà, dans la N.H.L., les promesses de vie; ils commencent seulement à nous épater. Tous trois se ressemblent par l'allant, l'habileté, la constance et un jeu que maints aînés du royaume Campbell doivent leur envier. Chacun d'entre eux peut justifier sa candidature au trophée Calder. À certains égards, notamment par la taille et l'adresse, Paul Meger nous rappelle Joliat.

Le croirait-on? Geoffrion a le torse de Béliveau; de leur côté, Gamble et Moore s'apparentent, l'un à l'autre, par leur solidité physique. Deux cadets du Boston, ex-vedettes du *Barrie*, subissaient le baptême du feu à Montréal: ils s'appellent Léo Labine et Réal Chèvrefils, plutôt courts de taille, mais déjà grands par l'entrain et la dextérité; ils ont pour maître, et chef de ligne, le fameux Milt Schmidt. L'instructeur Lynn Patrick place Chèvrefils avant Labine.

Enfin un vieux *sportsman* du Cap Diamant, M. Delphis Delisle, nous écrit, et demande à qui de droit deux niches, au Temple de la Gloire, pour Herby Jordan et Paddy Moran, autrefois du Québec: ils furent tous deux, à notre avis, des étoiles de bonne grandeur. À l'exemple de Lalonde, Paddy (gardien de buts) jouait à la crosse et au hockey, avec un égal succès. Quant à Herby, il pourrait se

comparer à Frank Nighbor: ce qui est tout dire.

Samedi, la foule cherchait de l'œil son idole. Hélas! Maurice Richard ne pouvait jouer, et l'un de nos voisins anglophones en était particulièrement marri: « Quelle déception! Il y a cinq ans que je veux le voir à l'œuvre, et que je manque toujours mon coup. » Voilà donc une étoile, dont nous ne sommes pas les seuls à guetter les scintillements!...

Les catastrophes minières

par Alonzo CINQ-MARS

Les explosions de grisou qui ont eu lieu récemment dans des mines de houille aux États-Unis et au Canada donnent lieu à des enquêtes où paraît se révéler un état de choses déplorable. La catastrophe de West-Frankfort, Ill., où 119 mineurs ont perdu la vie, et celle de Stellarton, en Nouvelle-Écosse, où il y a eu 19 pertes de vie, ont causé une consternation facile à concevoir. Auraient-elles pu être évitées? Voilà ce que les autorités essaient aujourd'hui d'élucider. Des règlements ont été édictés pour obliger les propriétaires de mines à prendre certaines mesures de précaution nécessaires. Ces règlements sont-ils suffisants? Et surtout sont-ils appliqués comme ils devraient l'être? Tel est l'objet des enquêtes qui se font présentement dans les deux pays.

Chaque fois qu'une catastrophe de ce genre se produit, le public s'alarme et s'indigne, et les autorités font des enquêtes aboutissant à des recommandations qui restent généralement platoniques. La vieille routine reprend bientôt le dessus, car l'homme est un animal oublieux qui n'est pas toujours raisonnable dans le sens complet du mot, et les recommandations des enquêteurs restent lettre morte. Il faut croire que les règlements édictés ne sont pas encore assez sévères, ou qu'ils ne sont pas assez strictement appliqués, puisque les enquêtes qui se font sur les deux derniers désastres établissent qu'il y avait dans ces mines des risques d'explosion qui auraient pu être éliminés.

Le secrétaire d'État américain à l'Intérieur, M. Oscar Chapman, croit devoir réclamer l'autorisation de fermer toute mine dangereuse et de citer devant les tribunaux criminels les propriétaires de mines qui négligent de prendre les précautions prescrites par les règlements. Il est difficile de concevoir que cette autorisation n'existait pas déjà.

Les explosions de grisou ont causé la mort de 98,000 mineurs aux États-Unis depuis cinquante ans. Bien que l'on ne puisse prétendre que tous ces accidents auraient pu être évités, il est certain que l'application des connaissances scientifiques actuelles permettrait d'en réduire considérablement le nombre.

Au cours de l'enquête qui se fait sur le désastre de Stellarton, Nouvelle-Écosse, on a attribué l'explosion de grisou à l'inflammation spontanée de gaz s'échappant de débris huileux qui s'étaient échauffés. Or les gaz ont besoin d'un agent extérieur pour produire une explosion. La lampe à pétrole d'autrefois provoquait ces explosions. Le perfectionnement apporté par Davy a réduit considérablement le risque, sans toutefois le supprimer tout à fait. L'éclairage électrique d'aujourd'hui réduit encore le danger, mais encore faut-il qu'il ne se produise pas de court-circuit et que les appareils électriques soient maintenus en bon état.

D'après le même M. Chapman, les précautions prescrites à ce sujet n'ont pas été prises à la mine de West-Frankfort. D'un autre côté, M. John Forbes, directeur du Bureau des Mines des États-Unis, a déclaré que, dès juillet dernier, une inspection officielle faite à cette mine a révélé un grand nombre de violations des règlements et que les recommandations des inspecteurs n'ont pas eu de suite.

Le métier de mineur, surtout dans les houillères, est le plus dangereux qui

soit. On peut même s'étonner que, dans notre siècle où le monde tend de plus en plus à prendre ses aises, il se trouve encore assez d'hommes pour affronter les risques de ce travail par ailleurs si pénible. Aussi le public s'est-il montré sympathique au relèvement des salaires des mineurs. M. John Lewis, président du syndicat des mineurs des États-Unis, qui a tant fait pour améliorer la situation financière de ces travailleurs, a désormais l'intention d'en déployer davantage pour réduire les risques de leur tâche. Il est à espérer qu'il aura autant de succès de ce côté.

Un peu de tout

Grâce à l'invention d'un professeur d'école pour jeunes aveugles de Moscou, les élèves de cette institution peuvent maintenant « dessiner ». Une petite planche à dessin, une couche de mastic mince constamment frais et quelques outils leur permettent de réaliser des dessins d'imagination, ou des schémas pour leurs classes de sciences. Le tracé peut être reporté automatiquement sur du papier. Cette méthode permet aux jeunes aveugles d'assimiler plus aisément l'enseignement qui leur est donné, et d'acquiescer rapidement le sens de l'espace. C'est ainsi qu'on peut adoucir le sort des malheureux atteints de cécité.

★ ★ ★
La consommation par tête des fruits et légumes en boîtes au Canada a plus que doublé en 25 ans selon une enquête spéciale faite par les statisticiens de l'American Can Company. « Le Canadien, en général, mange quelque 45 livres de fruits et légumes en boîtes par an, comparativement à 20½ livres en 1925 », déclare M. G.-H. McVean, gérant des ventes de la division canadienne de cette compagnie. Les conserves de fruits ont fait les plus grands progrès, ayant monté de 2.7 livres à 11.2 livres par personne, tandis que la consommation des légumes en boîtes a monté de 17.8 à 33.8 livres. Des contenants et des méthodes de procédés modernes permettent, pendant toute l'année, la distribution de plusieurs denrées essentielles que l'on ne pourrait autrement se procurer que durant quelques semaines de l'année. Un exemple frappant est le jus de tomates, qui était à ses débuts il y a 20 ans.

★ ★ ★
M. Felix Walter, professeur canadien, fondateur de la chaire de langues romanes à l'Université d'Atlanta (Géorgie), va prendre la tête d'une mission de cinq personnes chargée de coopérer avec le gouvernement costaricien pour la réforme du système scolaire. La mission de M. Walter à San José, capitale de Costa-Rica, se situe dans le cadre du programme de l'Unesco pour l'Assistance technique en vue du développement économique. Interviewé à son passage à Paris, M. Walter a précisé que sa mission aura trait à l'enseignement primaire et secondaire, à la formation des maîtres, aux écoles rurales et au problème de l'orientation scolaire. « Le gouvernement de San José entreprend surtout un programme de modernisation, a-t-il déclaré. Costa-Rica n'est pas en retard dans le domaine de l'éducation. Ce pays peut se vanter d'avoir plus d'écoles que de soldats. » Les activités pédagogiques et internationales antérieures de M. Walter le désignent naturellement pour la mission d'un an qui lui a été confiée. Il a successivement occupé les postes de professeur de littérature française à l'Université de Toronto, d'assistant à la London School of Economics, en Grande-Bretagne, et il a enseigné pendant un été à l'Université de Grenoble, en France.

Garder sa tête

(par Maurice HUOT)

En temps de calamité, les réactions individuelles sont diverses. Il en est qui perdent tout de suite la tête, d'autres la perdent graduellement. Rares sont ceux qui gardent leur sang-froid et partant la raison. La crainte aussi bien que la passion est mauvaise conseillère en tout temps, surtout quand les choses vont mal.



Cependant, il y a de beaux exemples de sang-froid. Nous en relevons un dans un fait-divers. Samedi, un musicien bien connu de la métropole recevait à son paisible foyer quelques parents et amis. Un court-circuit déclenché par un train électrique que maniait un enfant mit soudain le feu à la demeure.

Les pompiers aussitôt appelés, se mirent à l'œuvre pour sauver les personnes d'abord (heureusement une seule personne fut blessée) et réduire les dommages au minimum ensuite.

Fait assez singulier et qui distingue ce fait-divers d'un autre, le propriétaire de l'immeuble M. André McKay se signala par sa gentillesse et son tact. Alors que bien d'autres que lui auraient poussé les hauts cris et se seraient lamentés sur la perte matérielle occasionnée par l'incendie lui a tout simplement apporté des sandwiches et des boissons aux vaillants pompiers.

Songeant plus au bien-être de ceux qui combattaient l'incendie qu'à lui-même, M. McKay a eu ce geste d'altruisme admirable. Voilà un homme qui a gardé sa tête. Combien de proprios auraient couru à leur coffre de sûreté pour vérifier l'état de leur police d'assurances, ou bien auraient commencé à répartir les responsabilités de l'affaire.

Non, d'une âme sereine M. McKay s'est dit: il y a des hommes qui travaillent dans des conditions difficiles, au péril de leur vie pour sauver mon bien comme d'ailleurs ils eussent été prêts à sauver le bien d'un autre, ces hommes ont froid, faim sans doute... Et il s'est amené avec des vivres.

Sachons saluer bien bas un homme qui dans le malheur a gardé sa tête. Et garder sa tête, c'est souvent comme dans le cas présent savoir penser aux autres. S'il y a une médaille à décerner pour le bon comportement, M. McKay la mérite. En fait elle brille déjà de façon symbolique à son revers de veston.

Existe-t-il à Montréal des honneurs officiels pour récompenser le courage et l'application du bon sens? En marge des médailles militaires, il devrait exister aussi des médailles pour récompenser le civil qui combat le bon combat de tous les jours le plus souvent dans l'obscurité?

Dans la vie ce ne sont pas les seules grandes actions d'éclat qui doivent être soulignées, mais aussi certaines gens humbles auxquels tiennent tout leur mérite du cœur.

● Couvrant une superficie de 450 milles carrés, le port de San-Francisco est le plus grand de la côte ouest des Etats-Unis.

"Reconstituer le visage français de la province"

(M. Paul Gouin)

Au cours de sa dernière causerie, M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du gouvernement de la province, a parlé à ses auditeurs de l'œuvre admirable accomplie par le Comité de la survivance française en Amérique et du troisième Congrès de langue française qui aura lieu du 18 au 22 juin prochain, à Québec, pour se continuer ensuite jusqu'au 24 juin, jour de notre fête nationale, aux Trois-Rivières, à Montréal et à St-Hyacinthe.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que ce comité a accompli toutes ses œuvres et M. Gouin n'en a cité que quelques-unes, sans jamais demander d'argent au public pour lui-même. Ce sont les écoliers et les écolières, les enfants du Québec, qui spontanément lui ont assuré les fonds nécessaires à sa propre survivance. Depuis 1940, Le Sou de l'Ecolier, recueilli dans les écoles primaires d'une partie seulement du Québec, a fourni au comité une somme de près de \$60.000: "Ce geste est un symbole: une œuvre qui a pris racine dans le cœur et l'âme de nos enfants, ne peut que se développer, ne peut que s'épanouir dans toute sa plénitude, dans toute sa beauté".

"Ce Congrès devra se dérouler dans un décor français. Il importe que le visage de notre province soit en harmonie avec les sentiments français que nous exprimons, que nous afficherons à Québec et à travers tout le Canada français en juin prochain. Il importe que nous fassions disparaître de nos routes, de nos villes et de nos villages, ces enseignes d'inspiration américaine qui constituent un véritable sacrilège envers la langue française et qui, si nous les conservons, seront un objet de scandale pour les visiteurs étrangers et pour nos frères qui, à travers toute l'Amérique, luttent avec tant de vaillance et d'opiniâtreté, pour la conservation de leur héritage culturel.

Le concours d'enseignes organisé par le ministère de l'Industrie et du Commerce est un des moyens pratiques que nous avons à notre disposition pour refrançiser le visage de notre province d'ici le printemps prochain. M. Gouin invite donc nos conseils municipaux et nos associations patriotiques, artistiques, sociales et professionnelles à collaborer activement, dès aujourd'hui, à ce concours, en lui écrivant aux soins de Radio-Canada, à Montréal.

Notre honneur exige que le troisième Congrès de la langue française en Amérique se déroule dans un décor français. Pour cela, il faut accélérer notre campagne de refrançisation, la transformer en une véritable croisade. La devise de notre province est "Je me souviens." Posons dès aujourd'hui les actes qui démontreront à nos visiteurs de l'été prochain que nous avons su nous souvenir de nos origines françaises en reconstituant le visage français de notre province.

Moins de temps a été perdu par les grèves

OTTAWA, 29. (P.C.) — Le temps perdu à cause des grèves et des lockouts en 1951 a été moindre qu'en n'importe quelle année depuis 1944, selon ce qu'a fait annoncer hier le ministère du travail.

Un rapport basé sur un relevé préliminaire démontre qu'il y a eu 235 grèves et lockouts en 1951, touchant 87.224 ouvriers et une perte de 872.300 jours de travail. De plus, il y a eu 161 arrêts du travail, en 1951, touchant 192.153 ouvriers et causant une perte de 1.389.039 jours de travail.

Depuis le commencement de la seconde guerre mondiale en 1939, les chiffres les plus considérables ont été atteints en 1946, alors que 228 grèves et lockouts touchant 139.474 ouvriers ont causé une perte de 4.516.393 jours de travail.

Les demandes d'augmentations de salaires, souvent rattachées à d'autres facteurs, ont été les causes principales de 50 pour cent des arrêts du travail en 1951 et ont causé plus de 70 pour cent des pertes de temps.

Protestation contre le dumping américain

M. A.-D. Gould a été réélu président du Comité conjoint de l'industrie de la confection pour dames, au cours de la seizième réunion annuelle de cet organisme, qui a été tenue hier soir, et M. Bernard Shane a été réélu vice-président du même organisme.

M. Gould représente sur le comité, les patrons, tandis que M. Shane représente les travailleurs de cette industrie. Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. Maurice Laniel, trésorier; Samuel Sanders, secrétaire; Albert Eaton, chef administrateur et David Salomon, assistant administrateur.

Au cours de la réunion, une résolution de protestation a été adoptée à l'endroit de la concurrence qui est actuellement faite aux vêtements féminins, au Canada, par les produits venant des Etats-Unis.

M. Carl-H. Goldenberg, arbitre impartial, reconnu par les deux parties dans l'industrie de la confection pour dames, a prédit des salaires plus élevés et une production plus considérable pour 1952.

Parlant de la concurrence des vêtements féminins venant des Etats-Unis, MM. Gould et Shane ont déclaré que la concurrence provenant du dumping américain était bien plus désastreuse que celle qui provient des ateliers de misère contre lesquels on lutte depuis des années, sans réussir à les faire complètement disparaître.

Jeune skieur tué

CHICOUTIMI, 29. — (P.C.) — Un garçon de 11 ans qui faisait une promenade en ski, samedi soir, a été tué instantanément par un autobus de la Cie Saguenay & Saguenay, Inc. Cette compagnie fait le transport entre Chicoutimi et Grande-Baie.

La victime est Jacques Tremblay, fils de M. et Mme Henri Tremblay.



AU CANADIAN WOMEN'S PRESS CLUB. — M. W. Gorman Kennedy, qui sera l'animateur au forum, qui suivra le dîner du Canadian Women's Press Club, mercredi soir, à l'hôtel Windsor. La question traitée sera: "Les hommes se doivent-ils d'être galants auprès de la femme de carrière?" Mlle Charlotte Kyle, Doyle Klyne, MM. Roger Champoux et Ralph Cohen y prendront part.

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-A. DEAN

Le mythe de la faiblesse des femmes

On entend dire souvent que le beau sexe est aussi le sexe faible. Pourtant, c'est le contraire qui semble vrai. Tous le monde sait que la femme vit plus longtemps que l'homme. Cela a toujours été et cela est encore vrai même depuis que la femme a pénétré dans l'industrie et dans les professions et que sa santé peut en subir les inconvénients. Des études en font foi. N'empêche que l'on continue à affirmer sans raison que la femme est le sexe faible. On a toujours prétendu que la longévité de la femme était due à son environnement, mais il semble qu'il s'agisse plutôt de causes chimiques ou glandulaires qui sont encore mal connues.

Q. — A la suite d'un examen aux rayons X, on m'a dit que j'avais des fibromes? Quelle en est la cause? Est-ce dangereux? Quel est le traitement?

R. — Les réactions fibroïdes peuvent se produire dans n'importe quelle région de l'organisme, mais elles se produisent surtout dans l'utérus chez la femme, au temps de la ménopause. Ce sont des excroissances composées principalement de tissus musculaires et fibreux et parfois de structures glandulaires. Lorsqu'ils atteignent des dimensions considérables, ils peuvent saigner. Il faut alors les enlever. Si on ne les enlève pas, ils peuvent diminuer de volume après la ménopause.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les plaies de lit", paraîtra dans la "Patrie" de mercredi, 30 janvier.

La Cour du Recorder envahie par 149 proprios de magasins

L'affaire des propriétaires des magasins qui ont ouvert leurs établissements un jour de fête d'obligation a rebondi d'une façon des plus spectaculaires, ce matin, en Cour du Recorder alors que 149 d'entre eux ont comparu devant les recorders Damase Côté et Henri Monty. Les 70 accusés qui ont paru devant le recorder Côté ont demandé une remise au 19 février qui leur fut accordée. Au nombre de ces accusés, nous relevons les noms de sept grands magasins de l'ouest de la ville. Ces derniers étaient représentés par Me C.-A. Geoffrion.

Le recorder Monty a condamné à une amende de \$49 et les frais les 79 propriétaires de magasins qui tous se sont déclarés coupables. La liste de ces derniers comprend:

Judith Clark, 2002 rue Peel; G. Adler, 1673 rue Sherbrooke ouest; D. Ansky, 829 rue Atwater; M. Bidner, 1236 St-Laurent; S. Sinclair, 61 rue Ste-Catherine est; A. Gladburg, 1410 St-Laurent; People's Credit Jeweller, 1015 rue Ste-Catherine ouest; A. Schiller, 1421 St-Laurent; H. Finder, 897 Ste Catherine ouest; I. Smiley, 5987 rue Victoria; I. Scholssberg, 3607 St-Laurent; Adelina Corelli, 5704 avenue du Parc; S. W. Woolworth, 1250 St-Laurent; L. Shuger, 3613 St-Laurent; L. Liberman, 1204 St-Laurent, et L. Taillbaum.

Nominations chez les fonctionnaires

Pour la première fois depuis son accession à ce poste, en 1946, M. René Constant, président sortant de charge du Syndicat des fonctionnaires municipaux, devra subir une élection jeudi prochain. Il aura un adversaire en la personne de M. Henri Rioux, attaché au service du bien-être social.

La mise en nomination des candidats aux diverses charges de l'Exécutif a eu lieu hier soir, à la salle de l'Apostolat liturgique.

Il y eut huit réélections ou élections par acclamation, toutes à des charges de directeurs: M. Frank E. McCrory, directeur de langue anglaise; V. U. Broadwest, directeur, bureau de l'auditeur; Arthur Bédard, Commission du service civil; Gérard Gauthier, service d'urbanisme; M. Agénor Fournier, service de santé; M. Raoul Roy, bien-être social; Mlle Gilberte Gervais, directrice chez les infirmières, et M. Austin Gunning, c.a., chez les vérificateurs.

LES POSTES CONTESTES

Il y aura votation aux postes suivants, outre la présidence: 1er vice-président, MM. Amédée Parent et Maurice L. Farley; 2ème vice-président, MM. Vianney Séguin et Henri Lapointe; directeur

du secrétariat, MM. Armand Couture et Jacques-P. Vincent.

Directeurs: achats et magasins, MM. Sylvio Mantha et Roland Dostie; contentieux, MM. Roméo Gendron et B. Archambault; finances, MM. Henri Lavigne, Roméo Gentile, Robert Langlois, Maurice Normandin, Albert Sarrault, J.-Paul Vallée et Lucien Fleury (3 candidats à élire); travaux publics: MM. Jean Comtois, Omer Lanciault, Armand Hébert, Germain Lapointe, Roger Mayer, Conrad Auger et Rosaire Delorme, (trois à élire); service du secrétariat et du directeur des services, M. Adrien Oliver et Mlle Aurèle Berry; bureau des estimations et de revision, MM. Rosaire Bouchard et Samuel Rivest; police, MM. Gérard Caron et Henri Le Rouzès; incendies, MM. J.-P. Shaffer et Marcel Allaire; vérificateurs, outre M. Gunning, MM. J.-E. Caron, Roland Dubuc et M. Verrette (deux à élire).

Sortent également de charge, mais sont désignés par l'Exécutif du syndicat: MM. Lionel Thérien, conseiller technique; René Villeneuve, trésorier, et Georges-F. Séguin, secrétaire.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien

1510, RUE DRUMMOND

MONTREAL

DEUX VOIS PAR SEMAINE MONTREAL-PARIS-EUROPE

Le voyage de grand luxe. Prix réduit: seulement \$533.40 de Montréal à Paris. Succulente cuisine française. 32 années d'expérience et de suprématie. Personnel navigant: vétérans de l'air. Vous pouvez vous rendre à Londres sans qu'il vous en coûte davantage.

Consultez un agent de voyage ou



Bureau de l'Aviation Internationale
1000, rue Dufferin, Montréal — UN. 6-8146

AIR FRANCE

76

PAYS

6

CONTI-

NENTS

513

NOUVEAU SERVICE

TOURISTE

LA LIGNE

AÉRIENNE

MONDIALE DE

SEAMS LINE

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Mon mari, très prévoyant, n'entend pas que je dispose d'un tas de choses dont j'aimerais me débarrasser avant le déménagement que nous devrons effectuer vers la fin d'avril. Pour ma part, je vous avoue que j'aimerais remplacer les bibelots de notre intérieur par des nouveautés de style moderne, et distribuer à qui pourra les utiliser tous les objets inutiles et vêtements que nous conservons depuis plusieurs années. Qui a raison ?

VIVE LA MODE

R. — Il est certain que débayer judicieusement, devient à certain moment une nécessité surtout lorsque trop de choses ont été accumulées dans un intérieur habité durant un laps de temps prolongé, et où l'encombrement peut devenir cause d'ennuis et de fatigues. Mais peut-être envisagez-vous des mesures trop radicales ? Certains objets délaissés peuvent en certaines circonstances retrouver utilité et valeur et c'est pour cela qu'il importe de procéder à un inventaire détaillé de ce que l'on possède.

Il faut vous accorder cependant que de garder des bibelots disgracieux, des meubles dont la réparation coûterait trop cher, conserver des vêtements qui vont se démoder ou se détériorer alors qu'ils pourraient dès maintenant servir à des personnes dans le besoin, n'est pas méthode recommandable et vous auriez sûrement avantage à effectuer parmi vos choses un inventaire minutieux, avant de les confier aux démolisseurs.

Rappelez à votre mari que la mode n'est plus aux logis trop meublés, mais pour ne pas trop bouleverser ses habitudes et ses goûts acceptez de vous en tenir à une sélection bien conduite des divers articles accumulés.

JEUNE MAMAN : Comme récompense, promettez au bambin d'attacher un grelot au bout de chaque cordon de ses souliers lorsqu'il aura réussi à les nouer sans votre aide. Il trouvera sans doute grand plaisir à déambuler chaussé de ces souliers nouveau genre, et, détail qui a son importance, ces bruyants accessoires vous permettront de retracer facilement la présence du petit en n'importe quelle pièce de la maison.

Q. — Est-ce que des meubles ayant été fabriqués il y a cinquante ans peuvent être considérés comme des antiquités ? Il m'intéresserait de savoir s'il est à Montréal des marchands qui font le commerce de ces pièces. Je n'ai pas trouvé de réclame à ce sujet dans les pages d'annonces des journaux.

UN ABONNE

R. — Il se peut que ces pièces d'ameublement si elles ont une valeur artistique particulière se voient évaluées à un prix élevé par des connaisseurs, mais dans le cours ordinaire le meuble datant d'une cinquantaine d'années seulement n'est pas considéré comme article de musée.

Vous trouverez facilement dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique montréalais sous la rubrique "Antiques" les noms de nombreuses maisons où l'on effectue l'acquisition et la vente des vieilles choses représentant une valeur historique ou artistique quelconque.

FANNY :

Avez-vous essayé, pour conférer un goût spécial aux croquettes et pâtes de saumon, de remplacer l'ordinaire chapelure par des lamelles de pommes de terre ou "chips" mouluées ?

Annie

CONVOCATION

Assemblée des Alcooliques anonymes jeudi soir, à 8 h. 30 à la Palestre nationale. Le public est invité. Entrée libre.



GOUTER IMPROMPTU — Si vous recevez la visite d'une ou deux amies au milieu de l'après-midi, ne manquez pas de leur servir une délicieuse tasse de thé. La préparation en est facile et rapide. Si vous voulez, offrez-leur une tranche de gâteau ou des petits biscuits, vos amies apprécieront ce geste.

A quatre heures

C'est l'heure du thé...

Mesdames, vous profiterez sûrement de la campagne du thé qui se poursuit actuellement à Montréal pour organiser quelques petites réunions intimes et au cours desquelles vous servirez une délicieuse tasse de thé accompagnée de petites fantaisies exquises.

A QUATRE HEURES

On recommande beaucoup ce moment de détente au milieu de l'après-midi. Vous invitez une ou deux amies et tout en bavardant de mille et une choses, vous dégustez une tasse de thé avec petits biscuits ou gâteaux. Rien de compliqué, aucune invitation à faire des jours à l'avance, aucune préparation difficile et fatigante. Il vous suffit simplement de sortir deux ou trois tasses, votre service à thé, un plateau et une grande assiette que vous remplirez de bonnes choses. Quelques minutes avant l'arrivée de vos amies, apportez le plateau au salon et déposez-le sur une petite table. Ainsi, au moment du goûter, vous n'aurez qu'à infuser votre thé, ce qui prendra cinq minutes tout au plus. Et voilà, rien de plus simple et vous passerez une heure ou deux très agréablement.

RECETTES

Voici maintenant quelques recettes simples qui vous aideront dans la préparation de vos petites réceptions d'après-midi.



JOLIE SOUVERAINE.—La blonde Miriam (Mim) Woelker, de Kitchener, Ontario, vient d'être couronnée "Reine du bal de l'Université Western, Ontario". Agée de 20 ans, mesurant cinq pieds deux pouces, elle doit épouser en juin prochain Bob Stanbury, de St. Catharines.

SANDWICH AU FROMAGE SUR ROTIE

- 8 tranches de pain beurré
- 4 grosses tranches de fromage Montarde préparée
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse de lait.

Placez une tranche de fromage entre deux tranches de pain beurré et tartinez d'un peu de moutarde préparée. Battez l'oeuf et ajoutez le lait et le sel. Trempez les sandwiches dans ce mélange et faites frire des deux côtés dans une poêle à frire beurrée et chauffée, jusqu'à ce que ce soit bien brun. Servez avec de la sauce aux tomates ou de la sauce chaude de Chili.

SANDWICHES A LA BANANE

Faciles à faire, nourrissants et fameux, ces sandwiches feront merveille au menu de quatre heures. Les bananes doivent être bien mûres; passez-les au four quelques minutes, sans les laisser brûler. Lorsqu'elles sont ramollies, ouvrez-les et à l'aide d'une cuillère, retirez la pulpe qui est devenue molle. Mélangez vivement cette pulpe avec un peu de beurre et un peu de sucre vanillé, de manière à obtenir une sorte de pâte avec laquelle vous tartinez les sandwiches.

BISCUITS AVEC GRUAU

- 2 oeufs et 1 blanc
- ½ tasse de sucre
- 1 cuil. à table de beurre fondu
- 1 cuil. à thé de sel
- 2¼ tasses de farine d'avoine
- 1 cuil. à thé de poudre à pâte
- 1 cuil. à thé de vanille ou de cannelle au goût.

Battez les oeufs, ajoutez le sucre; continuez de brasser jusqu'à ce que le sucre soit dissous; incorporez le beurre fondu. Bien mélanger la poudre et le sel à la farine, les faire entrer dans la préparation; parfumer. Battre énergiquement quelques minutes. Déposer la préparation par petites cuillerées sur une plaque graissée; cuire au four-moderé.

MACARONS

Ces macarons ont un goût dont vous ne vous douteriez jamais en voyant les choses simples qui entrent dans leur préparation. Si vous voulez, remplacez les noix par

Pour les Gourmets

COMMENT FAIRE LES SAUCES BLANCHES SAUCE CLAIRE

- 1 c. à table de beurre,
- 1 c. à table de farine,
- ¼ de c. à thé de sel, poivre,
- 1 tasse de lait.

SAUCE MOYENNE

- 2 c. à table de beurre,
- 2 c. à table de farine,
- ¼ de c. à thé de sel, poivre,
- 1 tasse de lait.

SAUCE EPAISSE

- 3 c. à table de beurre,
- 3 à 4 c. à table de farine,
- ¼ de c. à thé de sel, poivre,
- 1 tasse de lait.

Procédé No 1 : Faire fondre le beurre, ajouter, en remuant, la farine et les assaisonnements jusqu'à ce que la pâte soit bien liée. Ajoutez le lait graduellement, en remuant, et faire cuire en tournant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe.

Procédé No 2 : Mélanger la farine avec un peu de lait froid. Faire chauffer le reste du lait au bain-marie, ajouter la farine en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajouter le beurre et assaisonner. Il faudra moins de beurre si l'on suit le procédé No 2.

La sauce blanche claire est la base des soupes à la crème; elle sert aussi pour les rôties au lait. (Pain grillé au lait.)

La sauce blanche moyenne est employée pour les légumes, le poisson, la viande, etc.

La sauce blanche épaisse sert de fondation dans la confection des croquettes, soufflés, etc.

Pour que les sauces blanches soient très bonnes, il faut qu'elles soient faites tel que désirée, autrement, si on emploie une sauce blanche trop claire ou trop épaisse, le mets auquel elle est destinée perdra de sa valeur. C'est pourquoi nous vous donnons ces directives importantes.

des noisettes ou des noix du Brésil!

- 2 blancs d'oeufs
- ½ cuillerée à thé de sel
- 1 tasse de sucre granulé fin
- 2 cuillerées à soupe de saindoux fondu
- 4 tasses de flocons de maïs
- 1 tasse de noix de coco déchiquetée
- ½ tasse de noix hachées

Battez les blancs d'oeufs avec le sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais pas secs. Versez-y graduellement le sucre en battant après chaque addition jusqu'à ce que le mélange se tiennent en pics. Incorporez le reste des ingrédients dans l'ordre donné. (Parfumez à la vanille pure, si vous le désirez). Faites tomber par cuillerées sur une plaque graissée (le mélange étant très sec, il faudra peut-être lui donner une forme avec la main). Faites cuire environ 20 minutes à four modéré, 350°.

MUFFINS

- 2 tasses de farine

Gilet pratique



853

PATRON No. 853

— Les gilets sont aussi pratiques que les blouses avec le tailleur au printemps. En voici un très facile à exécuter au crochet, dans les tailles de 12-14 et 16-18 ans.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Si vous désirez obtenir la brochure illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLECRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 35 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

- 2 cuillerées à soupe de graisse
- 3½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ cuillerée à thé de sel
- 1 oeuf
- 1 tasse de lait.

Passez les ingrédients secs au tamis. Battez l'oeuf, ajoutez-le au mélange et versez la graisse fondue et le lait. Graissez vos moules; remplissez-les aux deux-tiers. Cuisez dans un four modéré pas plus de 350° F., pendant 25 minutes. Si vous le désirez, vous pouvez ajouter une tasse de raisins, mais alors n'employez qu'une demi-tasse de lait.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous souffrez de timidité?



Les écharpes ne sont pas pour votre type.

Revêtez une jaquette assez brillante mais simple pour le soir.

Mondanités

Au ballet canadien

Le Très-hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême, administrateur du Canada et Mme Rinfret, présideront la soirée de gala du "Canadian Ballet of Canada", le samedi 2 février, en l'absence du gouverneur-général, Son Excellence, le vicomte Alexander de Tunis et la vicomtesse Alexander.

Au Canadian Women's Press Club

La prochaine réunion du Canadian Women's Press Club, section montréalaise, prendra forme d'un dîner-forum qui aura lieu mercredi soir en l'hôtel Windsor. Le sujet discuté sera "Les hommes se doivent-ils d'être galants auprès de la femme de carrière?"

M. W.-Gorman Kennedy en sera l'animateur. Les membres du forum seront Mlle Charlotte Kyle, du comité des relations extérieures du C.P.R., Mlle Doyle Klyne, de "Weekend" et M. Roger Champoux de "La Presse", et Ralph Cohen de l'IATA.

Réceptions

Me Guy Vanier, C.R., recevra ce soir, à l'issue du Concert Symphonique au salon-bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, en l'honneur de M. Désiré Dufauw, et de M. Jean Casadesus.

En l'honneur de Mlle Madeleine Trempe, à l'occasion de son prochain mariage avec M. J.-Jacques Blouin, Mme Jean Lebeau offrira un souper-froid demain et Mlle Denise Trempe recevra à l'heure du déjeuner, le mardi 29 janvier. Mercredi dernier, Mlle Andrée Charron et Manon Lafrance ont donné un shower d'ustensiles de cuisine, au Club de Réforme et le lendemain, Mme Marcel Nadeau a réuni quelques amies à l'heure du thé. Un déjeuner fut également donné par Mme L.-P. Mercure pour Mlle Trempe et Mme M. Nadeau.

Souper du Bon Vieux Temps et danse

Le deuxième dîner annuel des infirmières du Service de Santé de la Cité de Montréal, aura lieu mardi le 26 février, en la salle du Community Hall de Notre-Dame de Grâce.

L'Oeuvre de la Soupe

Mardi, le 12 février prochain, à 2 h. p.m., aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, une partie de cartes au bénéfice de l'Oeuvre de la Soupe, sous la présidence d'honneur de Mme Ernest Triat, épouse du Consul de France. Mmes Léon Prévost, M. Casteran, J.-O. Leduc, Alcide Gagnon, Arthur Campeau, Emile Alryson, A. Davignon et Geo. Lafortune, organisatrices, veulent cette réunion plus grandiose que jamais. On y servira le thé, un gracieux défilé des



Mlle REJEANNE BOIES, fille de M. et de Mme Georges Boies, et M. ROGER CARRIERE, fils de M. et de Mme Alfred Carrier, dont les fiançailles ont été bénies récemment par M. l'abbé Beaulac. (La Photographie Larose)



modos du printemps et d'été aura lieu à l'intermède et des prix variés seront offerts.

Invitées d'honneur

Parmi les dames qui sont invitées à la partie de cartes du 30 janvier, organisée par le Comité d'Economie Domestique de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, dans le salon bleu et or de la Palestre Nationale, nous mentionnons: Mmes J.-O. Asselin, Camille Houde, Alfred Thibaudeau, Raymond Dupuis, André Vennat, Daniel Yturralde, Théophile Trudeau, André Leman, Guy Angers, François Desjardins, Pierre Beaulac, Pierre-Roland Beaudry, Joseph Trudeau, Omer Côté, Roland Beaudry, J.-M.-A. Riopelle, E. Doucet, Joseph Jean, V. Lefrançois, Tancrède Jodoin, M.B.E., Maurice Cormier, G. Moreau, W. Latraverse, J.-B. Mérieux, A. Denis, J.-B. Beaudoin et autres.

Buffet-dansant

Le président, les membres du conseil de l'Association des Anciens Elèves du Mont Saint-Louis, et leurs épouses, recevront au Salon des Anciens, à l'occasion du buffet-dansant qui aura lieu au Gymnase du Mont St-Louis, le 23 février prochain à 7 h. p.m.

Déplacements

—L'hon. et Mme Victor Marchand, de passage à Québec, se sont inscrits au Château Frontenac.

—Mlle Marcelle Racine, de Québec, s'est embarquée à bord de l'"America" pour un séjour de quelques mois en Europe.

—Mme Georges Rioux est partie, hier, pour Québec où elle sera l'invitée de sa fille, Mme Charles Latraverse, pendant quelque temps.

—Mlle Danielle Pellerin, de LaSarre, Abitibi, passe une semaine

à Trois-Rivières, chez sa tante, Mme Roland Picard.

—M. et Mme J. C. Chagnon sont revenus de Québec où ils ont passé quelque temps.

—M. et Mme E. Coderre sont rentrés d'un court voyage à Québec.

—M. Gérard Tétreault, étudiant aux Beaux-Arts à Montréal, passe la fin de semaine à Sherbrooke, chez ses parents, M. et Mme La Tétreault, de la rue McManamy.

Mlle Jeanne Tremblay, du poste CHLT et Mary Hall, du poste CKTS, étaient de passage à Montréal, jeudi. Elles ont assisté à une réception, suivie d'un déjeuner servi à l'hôtel Ritz-Carlton.

Mme B. Cohen, de la rue Ontario, a passé la dernière semaine à Montréal.

M. et Mme Louis Hart, de Montréal, sont arrivés mercredi pour passer une semaine à Sherbrooke, chez leur fils et leur belle-fille, M. et Mme Sydney Hart, de la rue Argyle.

M. André Bachand, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, dimanche.

Partie de cartes

Les Filles d'Isabelle du Cercle Olivier, no. 803, donneront leur grande partie de grande partie de cartes, aujourd'hui, 20 janvier à 8 heures p.m. à la salle paroissiale Ste-Cécile, angle Henri-Julien et de Castelnau, au profit de leurs oeuvres de charité. Les dames et messieurs sont cordialement invités.

Bal de la Saint-Patrice

Le bal annuel de la Société Saint-Patrice, au profit de l'Orphelinat Saint-Patrice aura lieu le vendredi 14 mars, en l'hôtel Windsor. M. F.-O. Raymond, président de l'organisation, reçoit le concours de Mme J. P. Lyons, de M. W. Edgar Doyle, de Mlle Patricia Cogan, Elaine Laprès, de MM. James H. McMahon, W.-T. Murphy, James B. Shanahan, de Mme W. P. Kierans, de MM. Léo-J. McKenna, Gilbert Carroll, de Mlle Pearl Webber, Moira McAllister et de M. E. Birmingham.

QUEBEC

L'hon. C.-D. French, ministre des Mines, ainsi que les députés ministériels de langue anglaise, ont reçu à dîner jeudi soir, au Château Frontenac, en l'honneur des membres de la Galerie de la Presse et quelques autres invités.

M. Georges Marier, chef de l'opposition, ainsi que les députés libéraux à l'Assemblée Législative, ont donné une réception jeudi, en l'honneur des membres de la Galerie de la Presse.

Les députés libéraux à l'Assemblée Législative ont offert un dîner à leur chef M. George Marier, député de Westmount, après la prorogation des Chambres.

M. Alain Grandbois, de la mé-

tropole, est attendu aujourd'hui à Québec où il passera la fin de semaine.

Le docteur Wilfrid LeBlond est revenu de Montréal où il a participé à la fondation de la Société de Microbiologie de la province de Québec.

Mme Jacques Parent a reçu à l'heure du thé hier à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de sa soeur, Mlle Andrée McNicoll, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle Hélène et Louise Dutil, de St-Romuald, ont passé une semaine à Chicoutimi, les invitées de M. et de Mme G. Gravel.

—M. et Mme Alphonse Gosselin, accompagnés de leur fils John, ainsi que M. Georges Asselin sont partis pour Manchester où ils passeront quelques jours à l'occasion d'un congrès.

—Samedi matin, à neuf heures et demie, en l'église St-Pascal de Malzerets, M. l'abbé C. Painchaud a béni le mariage de Mlle Fernande Dutil, fille adoptive de M. et de Mme Euchariste Vézina, avec M. Marcel Lemay, fils de M. et de Mme David Lemay. Pour la circonstance, des jonquilles et des massifs de palmiers ornèrent l'autel et le chœur. Pendant la messe, Mlle J. Bonneau, M. G. Cyr et M. W. Côté, violoniste de Jonquière, exécutèrent un programme musical; M. Claude Paquet touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait, sous une jaquette de fourrure blanche, une robe de satin neige ornée de dentelle Chantilly avec jupe à effet crinoline; son voile de tulle illusion également incrusté de Chantilly était sous un béguin de plumes de cygne et elle tenait un manchon de plumes piqué d'une orchidée. Mme E. Vézina, mère adoptive de la mariée, portait une robe de couleur marron, un feutre antilope assorti à sa toilette, un manteau de mouton de Perse garni de vison et des roses jaunes à l'épaule. Mme D. Lemay, mère du marié, était vêtue d'une robe de crêpe marine, elle était coiffée d'un feutre noir orné d'une plume de faisane et avait des roses blanches au corsage. A l'issue d'une réception chez Marino, les nouveaux mariés partirent pour la Floride. Pour voyager, Mme Lemay portait une robe de crêpe rouge chiné sous un manteau de rat musqué naturel, un feutre antilope, création Fernande et des accessoires de marinier naturel. A leur retour, M. et Mme Lemay résideront à Québec.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4914

PATRON No 4914

La nouvelle silhouette: taille ajustée et jupe ample.

35¢

Remarque: comme cette robe sera pratique pour le bureau, les petites réceptions et les courses...

LE PATRON No 4914 vous est offert dans les grandeurs suivantes: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. La taille 36 requiert 3% vgs d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 30 janvier à deux heures et à sept heures et demie du soir. Le déjeuner pour noces d'or comporte un menu très spécial de plats froids et de desserts riches. La table sera décorée d'or et vert pâle.

MENU

Tangerines en fleur, Petites princesses, Celeri au parmesan, Chapon miroir, Salade à l'ancienne, Salade damier, Croustades aux oeufs d'or, Petits pains au beurre d'arachide, Brioches sucrées, Pièce montée à l'Impératrice, Gâteau de Jubilé, Meringue suisse, Glace royale, Sucre filé.



Mme Guy BOURDEAU, membre du comité féminin, de l'organisation du dîner-causerie organisé par les anciens de l'E.S.S.S. au Cercle Universitaire, mardi, le 5 février prochain, à l'occasion du 25ième anniversaire de l'Institut.



Mlle MARGUERITE ALAIN, fille de M. et de Mme Armand Alain, de Champlain, et le sergent-major Gérard Gagnier, W.O.I., fils de M. René Gagnier, décédé, et de Mme Gagnier, de Montréal, dont le mariage sera célébré le 9 février prochain, en l'église Notre-Dame de la Visitation de Champlain. (La Photographie Larose)



"Politique du blé qui lève"

(M. R. Bernatchez)

"Cette année, 85 pour cent des prêts agricoles ont servi à l'établissement de fils de cultivateurs; hier la politique de la terre qui meurt, aujourd'hui celle du blé qui lève", affirmait à la radio, M. René Bernatchez, député de Lotbinière, parlant sous les auspices de l'Union nationale.

M. Bernatchez soutint que du temps des libéraux, la classe agricole était négligée. "Depuis l'institution du prêt agricole par l'Union nationale, une somme de \$96 millions a été mise en circulation à cet effet", dit le député. Il passe ensuite en revue la politique d'électrification rurale du gouvernement: "Finies, la laveuse à bras, la planche à laver, dit M. Bernatchez, finie la pompe à bras, finies les longues soirées à la lampe fumuse. Enfin, la fermière québécoise pourra elle aussi, profiter des avantages résultant de la mise en valeur des ressources hydrauliques de sa province; au-delà de 50 p.c. des fermes du Québec, sont actuellement électrifiées, rendant ainsi service à 80,000 nouveaux clients. Et le travail continue.

"Poursuivant la mise en application d'une politique agricole bien définie, élaborée d'après les besoins de l'agriculture, le gouvernement de l'Union nationale a le très grand mérite d'avoir mis l'enseignement agricole à la portée des jeunes ruraux; depuis 1944, il a consacré à l'éducation et à l'orientation agricole de notre jeunesse, des milliers et des milliers de dollars: reorganisation de l'Ecole de Médecine vétérinaire, développement de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, agrandissements et constructions de nouvelles écoles moyennes et régionales d'agriculture, subventions aux orphelinats agricoles, augmentations des bourses d'études, organisations de cours de formation rurale pour nos jeunes filles de campagne. En un mot, des milliers et des milliers de jeunes gens et de jeunes filles peuvent aujourd'hui, avec fierté nous montrer un certificat d'étude attestant leurs compétences agricoles et domestiques, et regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

"20,055 cultivateurs ont bénéficié de la récupération et de la mise en valeur de 514,700 acres de bonnes terres arables. Plus de 800,000 heures de travaux d'amélioration de fermes ont été effectuées avec des tracteurs, dits Bulldozers, chez plus de 92,700 cultivateurs de la Province!

"Il est intéressant aussi de noter que le ministère de l'Agriculture a payé pour le drainage et travaux mécanisés de 1944 au 31 décembre 1951, la fabuleuse somme de \$23,884,000 tandis que pour les mêmes fins, le gouvernement Godbout n'attribuait de 1939 à 1944, que le montant de \$2,266,000.

M. Bernatchez termine en soulignant la politique du gouvernement interdisant la vente de la margarine parce que le revenu de la classe agricole est près du tiers du revenu total de la province et qu'il faut la protéger; il signale aussi la création d'une commission d'étude des produits agricoles.

Descente dans un débit clandestin

Pauline Houle, âgée de 25 ans, qui opérait un débit clandestin au no 256 ouest, rue Dorchester, qui servait à boire aux gens après minuit s'est reconnue coupable devant le juge Osear Gagnon, samedi matin.

Le Tribunal, au lieu de l'habituelle sentence de \$50, lui infligea une amende de \$100 bien qu'elle en fut à sa première offense.

Le juge fit remarquer que les Tribunaux devaient se montrer plus sévères contre les tenanciers qui font une concurrence déloyale aux grilles et boîtes de nuit qui opèrent légalement des débits de boisson.

15 personnes trouvées dans l'établissement louche ont été acquittées d'une amende de \$100 par tête. Plusieurs jeunes filles ou femmes étaient au nombre des appréhendées.

La Campagne du Lait est un défi aux Montréalais

La Campagne du Lait qui sera lancée le 1er février prochain pour durer jusqu'au 15 inclusivement constitue, cette année, un défi en elle-même à la générosité des citoyens. En effet, les années passées, les deux Progress Clubs Montréal et St-Laurent obtenaient les fonds dont ils ont besoin pour offrir gratuitement du lait et des vitamines aux écoliers en organisant un tirage d'une automobile et en offrant d'autres prix. Les billets de ce tirage étaient vendus en partie par les écoliers eux-mêmes et en partie par les membres.

A cause de critiques qu'il y eut en certains milieux relativement au tirage et aussi parce que le prix du lait a augmenté et que l'on a besoin d'un plus gros montant d'argent, soit \$40,000, pour arriver aux mêmes résultats que les années passées, les Progress Clubs ont décidé, cette année, d'en appeler directement à la générosité des citoyens.

Les membres des Progress Clubs se dévouent depuis vingt ans à cette oeuvre charitable d'offrir gratuitement aux enfants non fortunés du lait et des vitamines dont ces écoliers seraient autrement privés. Placés devant cette nécessité de ne pouvoir offrir de récompense en retour d'une souscription, ils sont quand même en droit d'attendre aujourd'hui que le public souscrive cette somme relativement minime de \$40,000 pour leur permettre de continuer leur oeuvre. Forts de l'appui des autorités religieuses et civiles, des commissions scolaires catholiques et protestantes, ils espèrent avoir la plus complète coopération du public.

Les souscriptions seront reçues à partir du 1er février au Guardian Trust Co., 618, rue St-Jacques ouest, à Montréal. Pour fins de déduction sur l'impôt sur le revenu, un reçu sera envoyé à chaque souscripteur.

Me Nadeau lance un défi à M. Duplessis

"M. Duplessis proposait un jour de nous révéler la provenance de ses fonds électoraux. C'était en 1935. Nous le mettons au défi de nous indiquer aujourd'hui la provenance ou l'origine des millions qui alimentent sa caisse électorale", déclara, cette semaine, à la radio, Me Jean-Marie Nadeau, président du comité d'organisation du parti libéral provincial.

"Si la population savait, ajouta M. Nadeau, où viennent ces millions, si l'électorat se rendait compte que cet argent versé dans les coffres de l'Union Nationale est le prix de sa servitude, il se débarrasserait rapidement du régime instauré par M. Duplessis."

Dans sa causerie M. Nadeau insista sur la nécessité d'une réforme électorale puis il affirma que plusieurs partisans de l'Union nationale se rallient actuellement au parti libéral.

"Ils constatent aujourd'hui qu'ils ont été trompés par M. Duplessis et que ce régime de déceance que l'Union nationale leur promettait avant d'arriver au pouvoir, la province ne l'a jamais eu. Certains même, en plus de leur adhésion, nous apportent des preuves précises de corruption, terriblement accusatrices contre le régime: Un ministre qui trempe dans le trafic des licences, qui en profite, n'est-ce pas un symptôme assez clair de la corruption qui s'est installée dans l'Union nationale? Un autre ministre qui affirme sans vergogne que les transferts de licences d'hôtel sont faits à la condition d'y mettre le prix, n'est-ce pas une indication de plus que le poisson pourrit par la tête?"

En terminant, M. Nadeau déclara que "le parti libéral doit devenir le centre d'accueil de toutes les forces d'opposition; les conservateurs dégoûtés, les nationalistes trahis, les créditistes réduits à l'action individuelle et tous les indépendants qui désirent servir la cause de l'honnêteté publique et celle de la liberté."



BENEDICTION D'UN NONCE PAPAL — Parmi les voyageurs à bord du paquebot "Ile de France", vogue présentement sur l'Océan Atlantique vers l'Europe Son Exc. Mgr Gerald-P. O'Hara, archevêque de l'archidiocèse de Savannah, aux Etats-Unis, Mgr O'Hara est nommé nonce papal en Irlande. Il voyage actuellement vers ce pays. On le voit ci-haut, dans une salle d'attente, bénissant des membres de sa famille, tout juste avant le départ du paquebot. Sa famille réside à Philadelphie, où est né Mgr O'Hara.



9 ORPHELINS PRIENT POUR LEUR MAMAN — Les neuf enfants de Mme Rose Green, qui ont vu leur maman disparaître sous les glaces de la rivière des Plaines en essayant de sauver leur soeur Carol-Jean, prient pour la disparue avant d'aller se coucher dans la maison de leurs grands-parents. La police est à la recherche de leur père. On remarque Bernard, 3 ans, François, un an; à l'arrière, de gauche à droite, Jean, 5; Theodore, 7; Thomas, 8; Johanna, 9; Marie-Anne, 11; Edouard, 13 et Patricia, 15. Edouard a échappé miraculeusement à l'onde comme il tentait d'aider sa mère.



DEJEUNER-CAUSERIE DES HEC — M. Gaston Marchand, ancien diplômé des HEC, a donné, hier midi, devant les membres de l'Association des HEC, au cours de leur déjeuner-causerie hebdomadaire, une intéressante conférence sur l'art de parler en public. Sur notre photo, de gauche à droite: M. L.-Gaston LeBlanc, président de l'Association; le conférencier; et M. Jules Vincent qui présenta M. Marchand.

Exhortation aux industriels de Grande-Bretagne

LONDRES, 29 — (P.C.) — M. James-S. Duncan, président du conseil consultatif du commerce entre la zone sterling et le bloc du dollar, a exhorté, aujourd'hui, les industriels britanniques à continuer de rechercher les marchés nord-américains.

Dans un discours prononcé au Canada Club, M. Duncan, qui est président de la Cie Massey-Harris, Limitée, a déclaré que la crise économique actuelle "surpasse par ses implications et sa gravité tout ce que la Grande-Bretagne a eu à surmonter durant les années d'après-guerre. Le fardeau du réarmement ne fait que l'accroître", a-t-il ajouté.

"Cependant, le Royaume-Uni et la zone sterling doivent s'outiller pour faire concurrence à l'Amérique du Nord. Quels que soient les attraites des tentations passagères qui peuvent se présenter, de restreindre vos efforts à la zone sterling, vous ne pouvez vous permettre de vous isoler des marchés nord-américains."

"En vingt ans, les Etats-Unis ont ajouté 20,000,000 d'habitants à leur population, soit plus qu'un tiers de celle des îles britanniques; et le Canada, en dépit des extraordinaires progrès accomplis ces dernières années, n'est qu'au seuil de sa période de développement maximum."

"Au sujet des progrès réalisés au

Canada," a poursuivi M. Duncan, "beaucoup d'entre nous déplorent que le capital britannique, traditionnellement le plus audacieux de tous, soit à peu près incapable d'y participer".

De son côté, le Canada a besoin de la Grande-Bretagne. Son commerce se fait en grande partie avec les Etats-Unis, mais "il n'est pas bon pour nous d'avoir tant d'oeufs dans le même panier."

"Nous sommes vulnérables, entre autres cas, à une politique tarifaire (celle des Etats-Unis) que l'on peut sans exagérer qualifier de capricieuse. Disposant à peu près d'un unique marché principal, nous n'avons rien pour amortir le choc d'une soudaine résistance; et, en outre, votre marché est, à plusieurs titres, complémentaire du nôtre, alors qu'on ne peut en dire autant de celui des Etats-Unis."

M. Duncan est confiant de voir la Grande-Bretagne sortir de son impasse. Sa confiance, a-t-il dit, ne repose pas sur des données purement matérielles, mais sur sa foi en "la valeur, le courage, les ressources intérieures et la ténacité du peuple britannique".

Me Nadeau est encore candidat à la mairie

SHERBROOKE, 29 — (P.C.) — Me Armand Nadeau, C.R., a accepté, hier soir, de se porter candidat à la mairie de Sherbrooke. Il a préconisé la nomination d'un gérant



Dr. RAOUL LAURENCE

municipal, celle d'un commissaire industriel, l'érection d'un auditorium municipal, l'aménagement de terrains de stationnement plus adéquats, ainsi que des réformes administratives.

Me Nadeau avait été candidat contre le sénateur C.-B. Howard dont le mandat de maire expire en mars prochain. Ces élections auront lieu le 25 mars.

COATICOOK, 29 — (P.C.) — Le Dr Raoul Laurence a été réélu, hier, par acclamation, maire de la ville de Coaticook pour un second mandat.

A la mise en nomination des conseillers, M. J.-A. Lebel, marchand, a été élu par acclamation au siège No 3; M. Joseph Cloutier, contremaître, au siège No 4.

Papier-journal tiré de la canne à sucre

QUEBEC. — Des recherches poursuivies à l'unique école de papeterie du Canada ont révélé qu'il est possible de fabriquer "du papier-journal de bonne qualité" au moyen de tiges de canne à sucre.

Cette école construite et maintenue par le gouvernement provincial de Québec est installée aux Trois-Rivières.

La canalisation du St-Laurent s'impose, déclare M. Truman

WASHINGTON, 29 — (P.A.) — Le président Truman a déclaré au Congrès que la construction de la voie maritime et l'exploitation du pouvoir hydraulique du St-Laurent s'imposent comme questions d'"urgence immédiate".

Dans un message spécial à ce sujet qui a soulevé une controverse depuis longtemps, le Président, qui lui-même s'est montré en faveur de la canalisation depuis 1935, a déclaré qu'il est "inconcevable" que des intérêts particuliers puissent influencer le Congrès dans sa décision de s'opposer au projet dont la réalisation doit coûter \$818,000,000.

L'an dernier, le Congrès n'a pas voulu se prononcer. Au moment où se terminait la lecture du message de M. Truman, le président du Sénat, M. Tom Connally, du comité des relations extérieures, a réaffirmé son opposition au projet.

Le projet de loi permettant aux Etats-Unis de participer à la canalisation est en ce moment soumis à l'étude par les membres du comité dont fait partie M. Connally.

"J'espère fermement, a dit M. Connally, que mon comité s'en tiendra à la même décision de ne pas approuver ce projet".

Il a ajouté que ce n'est pas le moment de dépenser un milliard de dollars à quelque chose appelé à geler cinq mois chaque année.

Mais M. Truman a affirmé que le projet est d'un intérêt particulier pour toute la population des Etats-Unis.

La canalisation permettra aux océaniques de se rendre jusqu'à l'intérieur du continent, sur les Grands Lacs. Le coût initial sera vite remboursé grâce aux droits de passage qui seront prélevés.

Rappelant que le Canada a passé d'ores et déjà les lois lui permettant d'entreprendre seul la réalisation du projet si les Etats-Unis décident de n'y pas participer, le président Truman a ajouté que la question est maintenant de savoir si le congrès entend agir en faveur ou non de la canalisation.

"Si les Etats-Unis ne prennent aucune part à la canalisation, a déclaré le Président, il est entendu que du moins, nous collaborerons afin de permettre au Canada d'agir seul."

Le Président a déclaré que le matériel et la main-d'oeuvre sont disponibles. Puis il a affirmé qu'une nouvelle et très importante considération vient d'être ajoutée en faveur du projet, soit la nécessité d'une voie maritime à l'intérieur des terres pour le transport du minéral de fer du Labrador jusqu'aux aciéries des Grands Lacs.

M. Boyer enseveli au Caire

OTTAWA, 29. (P.C.) — M. Joseph-MacLeod Boyer, attaché commercial du Canada, tué pendant les émeutes du Caire, a été enseveli dans la capitale égyptienne. C'est ce qu'on a câblé aujourd'hui au ministère du Commerce.

Le câblegramme, envoyé par M. C.-E. Butterworth, commissaire adjoint de Commerce au Caire, a dit que M. Boyer, avec huit autres victimes des émeutes de samedi, a été enseveli en Egypte. Le service funèbre a été célébré à la cathédrale anglicane du Caire. Le câble ajoute que Mme Boyer sera de retour au Canada bientôt.

Zéro aujourd'hui

Les Montréalais peuvent s'attendre à un temps très froid pour les prochains deux jours, si les prédictions de Dorval se réalisent. Le mercure se maintiendra à zéro aujourd'hui, au cours de la journée. A une heure ce matin, le thermomètre marquait 6 degrés au-dessus de zéro.

Une masse d'air froid se dirige actuellement sur le Québec, et apportera un temps ensoleillé. C'est une bonne nouvelle pour les préparés à l'enlèvement de la neige. "On

ne prévoit pas de chute de neige, et c'est certainement une bonne nouvelle pour ceux qui ont la tâche d'enlever la neige", a dit un membre du bureau météorologique.

Les autorités du département de la voirie municipale demandent donc aux automobilistes de ne pas stationner leur voiture dans les rues qui sont pratiquement bloquées par la neige, afin de faciliter et hâter l'enlèvement de la neige. Tard hier soir, les équipes d'ouvriers ont consacré leurs efforts dans le centre de la ville et ils espèrent que toutes les rues seront libérées d'ici la fin de la journée.

Cité de Montréal

Émission 1952 pour Améliorations locales

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Montréal (ci-après appelée "la Cité") demande par les présentes des soumissions pour l'achat de \$4,129,000.00 montant en principal de ses obligations en série de l'"Emission 1952 pour améliorations locales", en coupures de \$1,000.00, payables en monnaie légale du Canada, aux dates, en montants en principal et aux taux d'intérêt détaillés dans la cédule de la description des obligations mentionnée ci-après:

Date d'échéance le 1er octobre	Montant en principal	Taux d'intérêt
1953	\$512,000.00	3 1/4
1954	494,000.00	3 1/2
1955	422,000.00	3 1/2
1956	383,000.00	3 1/2
1957	283,000.00	4
1958	379,000.00	4
1959	338,000.00	4
1960	268,000.00	4
1961	104,000.00	4 1/2
1962	103,000.00	4 1/2
1963	104,000.00	4 1/2
1964	104,000.00	4 1/2
1965	103,000.00	4 1/2
1966	104,000.00	4 1/2
1967	104,000.00	4 1/2
1968	103,000.00	4 1/2
1969	89,000.00	4 1/2
1970	32,000.00	4 1/2

Plus les intérêts courus à compter du 1er février 1952.

Les obligations de l'"Emission 1952 pour améliorations locales" seront émises \$871,735.89 en vertu du règlement 1840 amendé par les règlements 1854, 2009 et 2052 de la Cité, \$249,797.51 en vertu du règlement 1842 amendé par les règlements 1965, 1993, 2013 et 2052 de la Cité, \$987,776.29 en vertu du règlement 1867 amendé par les règlements 2010 et 2052 de la Cité, \$1,549,277.63 en vertu du règlement 1907 amendé par les règlements 1962, 2011 et 2052 de la Cité, \$440,815.28 en vertu du règlement 1960 amendé par les règlements 2060, 2012 et 2052 de la Cité et \$29,597.40 en vertu du règlement 2014 amendé par les règlements 2042 et 2052 de la Cité.

Le produit de la vente des obligations de l'"Emission 1952 pour améliorations locales", à l'exclusion de l'intérêt couru, doit servir à financer des répartitions spéciales d'améliorations permanentes à recevoir par la Cité dont les échéances annuelles se totalisent au mille dollars près aux montants en principal mentionnés dans la cédule de la description des obligations ci-dessus mentionnée et représentant jusqu'à concurrence de \$3,654,489.52 la part des propriétaires et jusqu'à concurrence de \$474,510.48 la part de la Cité dans le coût de pavages permanents, de trottoirs permanents, d'égoûts et d'ouverture, de prolongation ou d'élargissement de rues imputable sur les emprunts autorisés par les règlements suivants de la Cité: 1840 amendé par les règlements 1854, 2009 et 2052, 1842 amendé par les règlements 1965, 1993, 2013 et 2052, 1867 amendé par les règlements 2010 et 2052, 1907 amendé par les règlements 1962, 2011 et 2052, 1960 amendé par les règlements 2060, 2012 et 2052 et 2014 amendé par les règlements 2042 et 2052.

Les soumissions doivent être pour l'achat de toutes les obligations.

Les soumissions doivent spécifier le taux effectif d'intérêt et le prix à payer à la Cité pour toutes les obligations, plus l'intérêt couru à compter du 1er février 1952 jusqu'au 12 février 1952, date de la livraison et du paiement des obligations. Le paiement doit être fait en monnaie légale du Canada, à Montréal, et la livraison sera faite à Montréal.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou de chèques visés d'un montant total de \$82,580.00 constituant un dépôt de 2% du montant en principal des obligations, payable à Montréal en monnaie légale du Canada et remis à l'ordre de la Cité.

Dans le cas d'une soumission faite par un groupe de soumissionnaires, ces derniers seront conjoints et solidaires et chaque membre du groupe devra signer la formule mentionnée en annexe "A" de la formule de soumission. La soumission doit être faite sur une formule et remise dans une enveloppe fermée par la Cité, au bureau du Comité exécutif de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q., avant 10 heures de l'avant-midi, heure normale de l'Est, le 6 février 1952.

Des copies des règlements nos 1840, 1842, 1854, 1857, 1907, 1960, 1962, 1965, 1993, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2042 et 2052 de la Cité, la formule de soumission, l'enveloppe de soumission, la formule de l'obligation temporaire et de l'obligation définitive avec coupons, la cédule et la description des obligations et tous les renseignements nécessaires relatifs à la situation financière de la Cité peuvent être obtenus, sur demande, du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q.

Toutes les soumissions seront ouvertes par le Comité exécutif de la Cité à une séance, tenue à l'Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q., à 10 heures du matin, heure normale de l'Est, le 6 février 1952. Chaque soumissionnaire peut être présent ou représenté à l'ouverture des soumissions. La Cité peut accepter la soumission qui comportera le taux d'intérêt le plus bas pour la totalité des \$4,129,000.00 d'obligations, mais elle ne sera tenue d'en accepter aucune.

Les soumissions seront acceptées ou refusées avant midi (12 heures) heure normale de l'Est, le 6 février 1952. Si deux soumissions ou plus spécifient le même taux effectif d'intérêt le plus bas, la Cité pourra à sa discrétion accepter l'une quelconque de ces soumissions.

Si une soumission n'est pas acceptée, la Cité retournera immédiatement au soumissionnaire le chèque ou les chèques déposés avec telle soumission.

Si une soumission est acceptée le chèque ou les chèques déposés par le soumissionnaire adjudicataire seront retenus sans intérêt en acompte du prix d'achat des obligations.

La Cité paiera toutes les dépenses de préparation, d'émission, d'exécution et de livraison des obligations temporaires et définitives et d'échange des obligations temporaires contre les obligations définitives.

Elle fournira tous les documents requis et nécessaires pour établir la validité de l'émission et l'autorité en vertu de laquelle la Cité fait cette émission et fournira tous les états financiers et autres renseignements nécessaires relatifs à l'offre au public des obligations au Canada.

Tous autres détails relatifs aux conditions de la vente des obligations et aux engagements respectifs de la Cité et des soumissionnaires sont contenus dans la formule de soumission ci-dessus mentionnée.

LA CITE DE MONTRÉAL

J. ALPHONSE MONGEAU,
Greffier de la Cité.

Montréal, le 29 janvier 1952.



CONFIDENT. — Le sénateur Robert Taft, de l'Ohio, a fait un bref séjour à Chicago et il a déclaré aux journalistes qu'il est assuré de la victoire lors des prochaines élections primaires dans l'Illinois. Il a ajouté que les prétentions de M. Harold Stassen, un autre candidat à la présidence, sont mal fondées. Stassen soutient qu'il obtiendra une majorité écrasante.

Les Rumeurs de la Ville

Née à Ponce (Porto-Rico) elle est la septième d'une famille de huit enfants. A l'exception d'un frère clarinettiste, elle est la seule à faire une carrière musicale.

VERGOR

(par Dominique LABERGE)

Le récital avait débuté avec *Les Moissonneurs* de Couperin. La *Poule* et *Les Cyclopes* de Rameau. Après l'oeuvre de Bach, deux pièces de Chopin (*Berceuse* et le 2e *Scherzo*, op. 31) traduites dans un sentiment plutôt fruste, nous acheminèrent, après le Franck, vers deux oeuvres contemporaines, une *Scitienne*, de Guy de Lioncourt, qui terminait le programme, et l'imposant *Poème des montagnes* de Vincent d'Indy, si rarement exécuté parce que nombre de pianistes français l'ont désappris. *Paulo Piodelleire* en a paré les évolutions.

Maurice Beaulieu
organiste-virtuose

Le Deuxième Choral en si mineur de César Franck est une oeuvre colossale certes aussi grande que n'importe quelle oeuvre de Bach et qui exige tout de l'interprète. M. Beaulieu a fait preuve d'un grand courage en l'abordant et pour cela, il mérite des éloges. On s'aguerrit à fréquenter les sommets. Le récitaliste s'est en somme, convenablement tiré de l'épreuve. Comme pour Bach, les an-

***Celia Franca présentera
la Compagnie nationale
de ballets canadiens***

L'autre partie du programme comprendra des chefs-d'oeuvre tels que "Les Sylphides" dans la soirée du jeudi et dans la matinée du samedi ainsi que les "Polovt-

MAURICE HUOT | manège militaire sur le parc L
Fontaine.

On ne veut pas de manège au parc Lafontaine

M. Pigeon attache à sa résolution une requête adoptée par le Comité inter-paroissial pour la conservation du parc LaFontaine, résolution qui condamne le projet d'érection d'un manège militaire sur le parc LaFontaine.

L'HORAIRE DU FILM

le Cambrioleur", 12.00, 3.00, 5.30, 8.30.

LOEW'S

"GOLDEN GIRL"
en technicouleur
Mitsi GARYNOL — Dale ROBERTSON

Capito

"DETECTIVE STORY"
Kirk DOUGLAS — Eleanor PARKER

Imperial

"MAN IN THE SADDLE"
Aussie
"LAUGH YOUR BLUES AWAY"

PALACE

"THE BLUE VEIL"
 Jane WYMAN — Charles LAUGHTON

PRINCESS

"WHEN WORLDS COLLIDE"
en technicouleur
Aussi
"EBONY PARADE"

Orpheun

"PURPLE HEART DIARY"
 Aussi
"FIVE"

CHAMPLAIN

CHAMPAGNE A l'affiche
"LES OUBLIES"
Aussi
"EDGAR ET LE GORILLE"

ELECTRA

"DANGEREUSE AVENTURE"
Aussi
"MABOK" éléphant du diable
1114 Ste-Catherine Est CH. #17

Cinéma de Paris

3^e semaine
"LA VALSE DE PARIS"
 Yvonne PRINTEMPS — Pierre FRESNAY

ST-DENIS

"Né de Père Inconnu" a battu tous les records. Devant un tel triomphe, quoique ce ne soit pas la politique habituelle du Saint-Denis, cette grande production sera gardée l'affiche pour une deuxième et irrévocablement dernière semaine, et sera montrée dans aucun autre théâtre.

PRÉSENTANT ! SUR LE PROBLÈME

UN DRAME SOCIAL

DES ENFANTS

UNIVERSITY OF MICHIGAN

NE...
DÈRE...
MAMA...
NE POLSANDOWIE

PERSONNE!

LA REYER
JOHN PIERRE
WILLIAM STEPHENS
SALLY WILSON
GABRIELLE M.

EN PROGRAMME DOUBLE **7h05**
10h15 **BULLIARD JENAIKE**

PHILIPPE LEMAIRE
FRANÇOISE ARNOUL
100 ans de dans

LE MONDÉ

CAMBRIDGE

Le Normandie présente une revue-capsule

"Quoi de nouveau?" "Quid Novi?" "What's New?" Que ce soit en latin, en français ou en anglais, ces trois interrogations veulent dire la même chose. "What's New?" est le titre d'une revue-miniature ou d'une opérette-capsule, complète, bien



ELSIE RHODES

balancée, avec sketches, chansons, musique, comédie et danse qui sera présentée au Normandie de l'hôtel Mont-Royal à partir de demain soir.

La musique et les paroles de cette revue sont de Wilson Stone et la chorégraphie, de Gene Bayliss. La troupe est composée de six artistes qui sont Paul Chapman, Richard Goltra, Billie Hayes, Paul Hayes, Paul Lynde et Doris Schmitt.

Cette revue comprend trois sketches mettant en vedette dans le rôle féminin la jolie chanteuse Elsie Rhodes. Celle-ci chantera également en duo avec Paul Chapman et aussi avec toute la troupe dans un numéro intitulé "Calamity Jane."

Les accidents industriels ont coûté \$15,000,000

FARNHAM, 29. — Les frais causés par les accidents du travail, soit, dans les cas de mortalité, d'incapacité permanente ou temporaire, sont évalués à près de quinze millions de dollars pour l'année dernière dans la province de Québec, a révélé M. Paul-A. Cooke, gérant général associé de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail, qui était le conférencier au dîner du congrès annuel de sécurité industrielle qui avait lieu ici hier soir.

Au cours de l'année dernière, a dit M. Cooke, on a enregistré dans la province de Québec environ 200 mortalités, des milliers de cas d'incapacité permanente et près de 96,000 cas d'incapacité temporaire par suite d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Le nombre de journées de travail perdues par suite de ces accidents est énorme et non seulement l'ouvrier a subi des pertes d'argent, sans compter les souffrances qu'il a endurées, mais dans de trop nombreux cas, il souffre d'une incapacité permanente.

L'employeur non plus n'est pas sans subir de pertes puisqu'il est appelé à défrayer une partie des frais causés par les accidents industriels. C'est pourquoi, dit M. Cooke, il est évidemment nécessaire, du point de vue économique et humanitaire, que les patrons et ouvriers collaborent ensemble pour diminuer le nombre des accidents dans les usines.

M. W. Wilkins, président de Robert-C. Wilkins Co., présidait ce dîner. Le congrès se termine aujourd'hui.

Semaine de la tulipe

Un nouvel événement annuel sera célébré dans la capitale canadienne, cette année, grâce à la générosité de Sa Majesté la reine Juliana de Hollande. Le président du comité du district fédéral d'Ottawa, Monsieur Duncan K. Mactavish, annonce qu'une semaine entière sera consacrée à la tulipe, en mai prochain, et au cours des années qui suivront.

L'exposition qui aura lieu dans

la capitale canadienne a été rendue possible par l'envoi de bulbes de tulipes, de la part de la Souveraine des Pays-Bas.

Aux Concerts Symphoniques

Le concert de ce soir donné par l'Orchestre des Concerts symphoniques à l'Auditorium du Plateau, marque le retour au pupitre de son directeur artistique, Désiré Defauw. Monsieur Defauw arrive d'une tournée qui l'a conduit jusqu'en Argentine. A Buenos-Aires, aussi bien qu'à Rio de Janeiro, à Lima et à Caracas, ses concerts ont reçu un triomphal accueil. Pour sa rentrée il a tenu à inscrire au programme une oeuvre que l'Orchestre de Montréal n'a jamais encore jouée. "Ainsi parla Zarathoustra" de Richard Strauss. Ce poème symphonique d'une sublime élévation de sentiment est une des oeuvres capitales du maître allemand. Au cours de sa carrière, Désiré Defauw a eu maintes fois l'occasion de parler de cette composition avec son auteur et d'en discuter avec lui l'interprétation. C'est dire que le public des Concerts Symphoniques est assuré d'entendre, ce soir et demain soir, une exécution basée sur la tradition livrée par Strauss lui-même.

Le programme débutera par l'ouverture de l'opéra de Mozart, la Flûte enchantée et la symphonie no 104, en ré, de Haydn. Jean Casadesus, fils de Robert et Gaby Casadesus, sera le pianiste pour le Concerto en sol mineur de Maurice Ravel. Quoique bien jeune encore, cet artiste, formé à une école dont la réputation et l'éloge ne sont plus à faire, s'est déjà acquis comme virtuose une réputation personnelle des plus enviables.

Jean Leduc jouera à l'Ecole Normale

M. Jean Leduc, pianiste canadien, se fera entendre en récital à l'Ecole Normale de Musique de l'Institut Pédagogique, Congrégation de Notre-Dame, le lundi 4 février prochain, à trois heures. A son programme : Sarabande, sol mineur, Purcell; Les Petits Moulins à Vent, mi mineur, Couperin; Sonate, fa dièse majeur, Soler; Marche, do majeur, Purcell; Sonate Opus 13, Beethoven; Le Chat et la Souris, Copland; Les Mains de Pierrette, Villa-Lobos; Le Fouet du Diable, Villa-Lobos; Etude Posthume, fa mineur, Chopin; Polonaise, mi majeur, Liszt.

EN TROISIEME SEMAINE

★ Lilian DAWSON
M.C. et chanteuse

★ Mickey UNG
Contorsioniste

★ Wally OVERMAN
Cartooniste

★ Nina PEREZ
Danseuse sud-américaine
BOB GILBERT, gérant

BLUE SKY
65 ouest, Ste-Catherine, HA. 6832

Spectacle 3 étoiles

★ Albert Marquis
Chanteur et m.c.

★ Skat'g Hurricanes
Directement de New-York

★ Ralph Brown
Danseur émérite

Pas de minimum ni frais d'admission

Cuisine ouverte de 11 a.m. à la fermeture

Café SAVOY
1459 ST-ALEXANDRE HA. 5545



AU MOCAMBO — C'est demain soir que le Café Mocambo donnera une fête en l'honneur de deux de ses garçons de table qui sont au service de l'établissement depuis quatre ans. Ce sont Fernand Payette (ci-haut) et Marcel Gougeon. Le public est invité à cette célébration qui donnera lieu à un spectacle spécial.

Calendrier des Amis de l'Art

Concours national d'affiches touristiques: La Société tient à rappeler aux personnes qui désirent participer au Concours National d'Affiches Touristiques qu'elles n'ont que jusqu'au 1er février pour apporter leurs projets. Pour tous renseignements concernant ce concours, on est prié de communiquer avec le Secrétariat, 3815 ave. Calixa-Lavallée, FR. 1119.

Evénements artistiques: A la Salle St-Stanislas, le 31 janvier. Etienne Paquin, basse et Gabriel Raclet, pianiste; Au Forum, le 9 février en matinée, les "Ice Follies".

LES MEILLEURS STEAKS

OIGNONS À LA FRANÇAISE

sont servis
AU CAFE MINUIT
(angle ave du Parc et Mont-Royal)

PL. 7582

UN SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

AVEC

★ SCOTTY BURBANK
Nouveauté musicale

★ PAULA WATSON
réputation internationale

★ DENIS DROUIN
M.C.

STAN WOOD et orch.

PAS DE MINIMUM
PAS DE FRAIS DE COUVERT
PAS DE FRAIS D'ADMISSION

CAFÉ de L'EST

4558 est NOTRE-DAME
CL. 4455

Billets à prix réduit sur présentation de la carte de membre: Au Gesù, "Célimare le Bien-Aimé" de Labiche par le Théâtre du Nouveau-Monde; Au Théâtre des Compagnons, "Les Noces de Sang" de Lorca.

Expositions: Au Cercle Universitaire, jusqu'au 2 février, gouaches du R. P. Wilfrid Corbel, C.S.V.; A la Galerie Watson, jusqu'au 2 février, peintures de Edward Seago; Au Secrétariat, 3e exposition de dessins d'enfants.

JEAN RAFA

présente

POUR VOTRE PLAISIR
ET VOTRE AGREMENT
AU

Montmartre

LOUISE RIVIÈRE,

Emouvante chanteuse réaliste

NINA et VALDEZ,

Danseurs mondains

PIERRE CAR & EVE

Sensationnels acrobates

Jeanne Johnston

Xylophoniste

ainsi qu'Armand Meerte

et son orchestre

et Michel Sauro

ENTREE LIBRE
AU

Montmartre

1417 Boul. St-Laurent

LA. 3520

LE CABARET FAVORI DES MONTREALAIS

présente

PHIL GOMEZ
Chantant ses fameuses
chansons de caractère

JEAN PALMER
Jolie chanteuse
et danseuse

LEONARD & LEONARD
Un couple de danseurs à être vu

WILLIE SMITH, M.C.

THE ROCKADETS
ALAN WELLMAN ORCH.



Paradise Café

Licence complète

1252, rue St-Antoine
(coin de la Montagne)
UN. 6-1165

Laissez-passer: Sur demande, au Secrétariat, on peut obtenir des laissez-passer donnant droit à une réduction du prix d'entrée au Théâtre St-Denis.

POUR UN MEILLEUR SPECTACLE



DES CE SOIR

TITO GUIZAR

Idole des deux Amériques

The MADCAPS

Etoile des disques Decca

LESLIE &
LAWRENCE

Danseurs venant directement
du Palmer House de Chicago

LEON LACHANCE
M.C.

JOHNNY DI MARIO
et son orchestre

ET LE TRIO

2 spectacles tous les soirs
1er à 10 h. p.m.



LORD CARESSER

LE TROUBADOUR DE TRINIDAD
et ses chansons
Calypso tous les soirs au bar

AU PROGRAMME

TI-ZOUNE (père)

COMEDIEN

JEANNE-D'ARC CHARLEBOIS

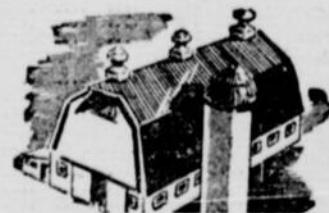
imitatrice

RAY D'ALLAIRE
M.C.

AU CHIC



HA. 2095 — PL. 0021
94 est, rue Ste-Catherine



TOUS LES MERCREDIS SOIRS

"FARMERS' NIGHT"

VOLAILLES VIVANTES
DONNEES GRATUITEMENT
DANSES CARREES

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Maison

L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Haut	Bas	Ferm.
433 Abitibi	18 1/2	18	18 1/2
390 Abitibi pr.	25 1/2	25	25 1/2
25 Aguda	17	17	17
245 Algoma	54 1/2	54	54 1/2
892 Aluminium	117	115 1/2	117
75 Am. El.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
230 Argus	13 1/2	13 1/2	13 1/2
79 Arpus p.	83	83	83
200 Asbestos	24 1/2	24 1/2	24 1/2
230 Atlas	23 1/2	23 1/2	23 1/2
25 Bathurst	53 1/2	53 1/2	53 1/2
161 Bell Telephone	34 1/2	34 1/2	34 1/2
621 Brazilian	11 1/2	11 1/2	11 1/2
450 B. A. Oil	22	22	22
10 B. C. Elec.	91	91	91
25 B. C. Forest	8	7 1/2	8
109 B. C. Power	32 1/2	32 1/2	32 1/2
25 B. C. Power	8 1/2	8 1/2	8 1/2
75 Bruck B.	34	34	34
100 Bldg. Pro.	760	750	760
725 Buffalo	74 1/2	74 1/2	74 1/2
140 Can. Cem. pr.	27	27	27
175 C. Cem. pr.	27	27	27
50 Can. Iron	20 1/2	20 1/2	20 1/2
150 Can. S.S. pr.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
471 Can. Brew.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Can. Car.	17	17	17
285 Celanese	44 1/2	44 1/2	44 1/2
35 Can. Fair	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Can. Locom.	30	30	30
75 Can. Oil	28	28	28
3415 C. P. R.	37	36 1/2	37
350 Can. Vickers	17	17	17
436 Cock. Plow	18 1/2	18 1/2	18 1/2
642 Smelters	199 1/2	199	199 1/2
10 C. Glass	22 1/2	22 1/2	22 1/2
40 Corby's	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1100 Dome	950	950	950
1595 Seagram	25 1/2	25 1/2	25 1/2
475 Dom. Bridge	17	17	17
25 Dom. Coal	21	21	21
130 D. Found.	14	14	14
241 D. Steel Coal	19	19	19
285 Dom. Tar	44 1/2	44 1/2	44 1/2
50 Dom. Tar pr.	20	20	20
390 Dom. Tex.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
85 Dom. Tex.	160	160	160
100 Donohue	18 1/2	18	18 1/2
50 E. Koot	9 1/2	9 1/2	9 1/2
125 Eddy Pa.	25	25	25
270 El. Bond	26	26 1/2	26
160 Foundation	14	14	14
350 Fraser	59	58 1/2	59
375 Gaiter	18	17 1/2	18
100 G. Bakeries	375	375	375
140 G. Steel W.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
525 Gypsum	31	31	31
80 H. Smith	24	24	24
601 Ind. Bay	63	63	63
500 Husky	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1395 Imp. Oil	10 1/2	10 1/2	10 1/2
246 Imp. Tob.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
150 Imp. Tob. pr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
135 Ind. Acc.	38	38	38
50 Ind. Acc. pr.	38	38	38
2023 Int. Nickel	47 1/2	47 1/2	47 1/2
175 Int. Paper	49 1/2	49	49 1/2
300 Int. Pete	30 1/2	30 1/2	30 1/2
793 Int. Utilities	27 1/2	27 1/2	27 1/2
505 Lake Woods	35	35	35
25 Long	12	12	12
600 Macmillan	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Mailman	17	17	17
1800 Massey H.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
205 McCall Front.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
550 Mitchell	31 1/2	31	31 1/2
5 Molson A.	25	25	25
100 Mt. Locom.	17	17	17
5 M. Tel.	51	51	51
523 Nat. Brew.	19	19	19
25 Nat. Steel Car	28 1/2	28 1/2	28 1/2
10 Niagara	32 1/2	32 1/2	32 1/2
213 Noranda	82 1/2	82 1/2	82 1/2
305 Ogilvie	26	25 1/2	26
695 Placer Dev.	50 1/2	49 1/2	50 1/2
210 Powell River	28 1/2	28 1/2	28 1/2
15 Power Cor.	32	32	32
730 Price	32 1/2	32 1/2	32 1/2
1 Prov. Transp.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
100 Que. Power	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 Rolland	14	14	14
80 Royalté	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1730 St. Law.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
1368 Shawinigan	43 1/2	43 1/2	43 1/2
10 Shaw p.	48	48	48
16 Sheraton	21 1/2	21 1/2	21 1/2
235 Sher. Williams	23 1/2	23 1/2	23 1/2
115 Sicks Br.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
127 Southern	17 1/2	17 1/2	17 1/2
635 Steel	34 1/2	34 1/2	34 1/2
6950 Triad	250	247	250
25 Un. Steel	11	11	11
500 Walker	19	18 1/2	19
50 Wdg. El.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
650 West L.	920	900	920
25 Zellers	13 1/2	13 1/2	13 1/2

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD., Chambre 411, Immeuble du

Montreal-Bank of Trade.

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine				
Mai	92 1/2			
Juillet	85 1/2			
Octobre	82 1/2			
Orge				
Mai	128 1/2			
Juillet	128 1/2			
Octobre	122 1/2			
Seigle				
Mai	212			
Juillet	205			
Octobre	190			
Lin				
Mai	480 1/2			
Juillet	473			
Octobre	438			
CHICAGO				
Mai	258 1/2			
Mai	254 1/2			
Juillet	247 1/2			
Mai				
Mai	188 1/2			
Mai	180 1/2			
Septembre	180 1/2			
Septembre	186 1/2			
Avoine				
Mai	90 1/2			
Septembre	89 1/2			
Septembre	84 1/2			
Seigle				
Mai	210			
Septembre	204			

Obligations canadiennes

(Cours fournis par la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

	Offre	Dem.
GOVERNEMENT FEDERAL		
1 1/2 % 1952	99 1/2	100
1 1/2 % perpétuel	99 1/2	100
1 1/2 % 1952	98 1/2	99 1/2
2 % 1954	98 1/2	99 1/2
2 1/2 % 1956	97 1/2	98 1/2
2 1/2 % 1958	96 1/2	97 1/2
3 1/2 % 1956-58	96 1/2	97 1/2
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3 1/2 % 1952	100 1/2	101 1/2
2e emp. Victoire 3 1/2 % 1956	99 1/2	100 1/2
3e emp. Victoire 3 1/2 % 1957	98 1/2	99 1/2
4e emp. Victoire 3 1/2 % 1959	97 1/2	98 1/2
5e emp. Victoire 3 1/2 % 1960	96 1/2	97 1/2
6e emp. Victoire 3 1/2 % 1962	96 1/2	97 1/2
7e emp. Victoire 3 1/2 % 1963	94 1/2	95 1/2
8e emp. Victoire 3 1/2 % 1964	94 1/2	95 1/2
GARANTIE DU CANADA		
C.N.R. 3 1/2 % 1954-59	97	99
C.N.R. 3 1/2 % 1966	92 1/2	94 1/2
C.N.R. 7 1/2 % 1968-71	88 1/2	90 1/2
PROVINCES		
Ontario 3 1/2 % 1963-65	90	92
Ontario 3 1/2 % 1970	84	87
Ontario 3 1/2 % 1977	84	87
Québec 3 1/2 % 1957	97 1/2	100
Québec 3 1/2 % 1959	93 1/2	95 1/2
Québec 3 1/2 % 1962	93 1/2	95 1/2
Québec 3 1/2 % 1965	90 1/2	92 1/2
Hydro-Québec 3 1/2 % 1960	94 1/2	96 1/2
Hydro-Québec 3 1/2 % 1969-73	85 1/2	88 1/2
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1960	92 1/2	94 1/2
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1962	88 1/2	90 1/2
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1972	81 1/2	83 1/2
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1977	83 1/2	85 1/2
MUNICIPALITES		
Montréal 3 1/2 % 1960	80	82
Montréal 3 1/2 % 1964	80	82
Montréal 3 1/2 % 1966	82	85
Montréal 3 1/2 % 1970	78	82
Montréal 3 1/2 % 1972	78 1/2	82 1/2
Québec 3 1/2 % 1961	87	90
Québec 3 1/2 % 1964	88	91
Trois-Rivières 3 1/2 % 1963	88	91
TRANSPORTS		
C.P.R. 3 1/2 % 1970	125	129
Can. S.S. 3 1/2 % 1957	95 1/2	97 1/2
Can. S.S. 4 1/2 % 1966	94 1/2	97 1/2
SERVICES PUBLICS		
Bell Telephone 3 1/2 % 1977	82	85
Bell Telephone 3 1/2 % 1973	85	88
B.C. Tract. 4 1/2 % 1970	89	91
B.C. Electric 3 1/2 % 1975	84	87
B.C. Electric 3 1/2 % 1967	85	88
Calgary Power 3 1/2 % 1972	91	94
Int. Pipe Line 4 1/2 % 1970	310	325
Lower St. L. P. 3 1/2 % 1965	85	89
Mont. Tram. "B" 3 1/2 % 1955	100	101 1/2
Mont. Tram. 3 1/2 % 1953	99	100 1/2
Nfld. L. & P. 3 1/2 % 1966	88	92
North Que. Pow. 4 1/2 % 1967	91	96
Power Corp. 3 1/2 % 1967	85	88
Quebec Power 3 1/2 % 1962	91	93
Shawinigan 3 1/2 % 1961	92	94 1/2
Shawinigan 3 1/2 % 1973	89	92
St. Maurice Pow. 3 1/2 % 1970	85	89
Winnipeg Elec. 3 1/2 % 1971	91	94
INDUSTRIELLES		
Abitibi 3 1/2 % 1967	92	95
Aluminum 3 1/2 % 1971	89	92
Anglo-Can. Oil 4 1/2 % 1964	135	160
B.L. Forest 4 1/2 % 1966	88	91
B.L. Forest 4 1/2 % 1969	88	91
Brompton 3 1/2 % 1966	94	96
Burns 4 1/2 % 1952	89	93
Can. Brew. 3 1/2 % 1967	83	87
Can. Cannery 3 1/2 % 1970	93	97
Can. Oil 4 1/2 % 1967	94	97
C. W. Lumber 4 1/2 % 1962	98	101
Cockshutt 4 1/2 % 1965	86	90
Credit Foncier 3 1/2 % 1966	81	85
Cons. Paper 3 1/2 % 1967	95 1/2	100
Dom. Textile 3 1/2 % 1969	85 1/2	88
Dom. Woollens 3 1/2 % 1964	88	92
Dryden 4 1/2 % 1965	97	99 1/2
Eddy 3 1/2 % 1966	91	95
Fed. Grain 4 1/2 % 1964	91	95
G. I. Paper 3 1/2 % 1967	94	97
Gen. Steel Wares 3 1/2 % 1970	87	91
Imperial Oil 3 1/2 % 1969	87	90
Imperial Tobacco 3 1/2 % 1970	87	90
Ind. Acceptor 4 1/2 % 1963	89	92
Lake St. John 5 1/2 % 1963	101	105
Maple Leaf 3 1/2 % 1963	94	97
Maple Leaf 3 1/2 % 1964	88	91
McCull 3 1/2 % 1971	86	89
Nat. Brew. 3 1/2 % 1963	90	93
Ogilvie's J. A. 4 1/2 % 1967	93 1/2	96 1/2
Page Hersey 3 1/2 % 1965	90	93
Pennman's 3 1/2 % 1966	88	91
Price 3 1/2 % 1966	91	94
Simpson's 3 1/2 % 1960	95	98
Steel of Canada 2 1/2 % 1967	87	90
Trad. Finance 4 1/2 % 1966	90	93
Trad. Finance 4 1/2 % 1965	97	100
West. Grain 5 1/2 % 1953	102	105
IMMEUBLES		
Dom. Square 4 1/2 % 1959	98	101
Katon Real. 3 1/2 % 1964	90	93
Queen's Hotel 3 1/2 % 1953	99	102
Mont. Apts. 4 1/2 % 1964	94	98 1/2
Mt. Apts. 2e hyp. 4 1/2 % 1954	91	94
Morgan 3 1/2 % 1967	88	91

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est assez ferme; les offres sont légères et la demande est bonne, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES (non compris par camions) Caisses Boîtes Boîtes d'oeufs beurre from.

Vendredi . . . 917

Ann. dern. . . 372

MARCHÉ DU BEURRE

Pain de 1 livre . . . 68 1/2-70

PRINCES DES OEUFS

(a) (b)

A-extra gros . . . 44-56

A-gros . . . 43-51-52

A-moyens . . . 37-44-47

A-moyens p. entrep. . . 36-

A-petits . . . 31-37-40

Catégorie B . . . 30-37-40

Catégorie C . . . 25-28

a-Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

b-Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

Curb de Montréal

Cours fournis par la Maison

L.-G. BEAUBIEN & CIE

25	Ang. Can. Pulp	31	31
4040	Ang. Newfld.	12	12 1/2
1100	Brown Can.	15 1/2	15
20	Brown \$5 pr.	56 1/2	50 1/2
500	Burnett Rand.	500	475
50	Can Malling	50	50
45	Can Ind pr.	42 1/2	42 1/2
50	Can Marconi	365	365
5	Can Pow Inv.	6 1/2	6 1/2
50	Can West Ltd.	10 1/2	10 1/2
50	Cassidy com.	12 1/2	12 1/2
25	Cons Alcohol.	7	6 1/2
3	Cons Dry A...	100	100
50	Cons Dry pr.	25	26
50	Cons Paper	3 1/2	3 1/2
50	David Fr B.	63	63
50	Doan Eng Wks	20	20
10	Dom Oil	37 1/2	37 1/2
15	Dom Square	64	64
50	Dom Woollen.	9 1/2	9 1/2
50	Ewert Mfg	180	175
20	Ford Motor A	53	52
75	Gr Lake Pp.	21 1/2	21
25	MacLaren Pow	53	53
50	Mica of Can.	170	170
50	Mica Ore Pap.	27 1/2	27 1/2
50	Moore Corp	25	25
25	Nfld La Pow.	19 1/2	19
50	Paton Mfg	15	15
25	Power C pr.	110	109
50	Russell Ind	21	21
6	South Can pr.	116	116
25	Supertest Tel.	16	16 1/2
50	Trans Ltd	17	17
50	Union Gas	23 1/2	23
MINES			
50	Anacon	370	355
50	Ankono	48	48
50	Arnor Sulphur	24	23
50	Ascot Metals	288	280
50	Am Yellow	50	51 1/2
50	Barvye Mines	650	645
50	Barvillée	38	38
50	Carrégie	260	252
16	Celsa D M...	23 1/2	22
50	Cons Candore	40	39
50	Cons Rochette	24 1/2	24
50	Cons Mines	17 1/2	17 1/2
50	Edsall	46	46
50	East Sullivan	900	900
43	Hoffinger	14 1/2	14 1/2
50	Joliet	18	18
50	Joliet Que	47	47
50	Kayrand Dev.	13	13
50	Kemayo	13 1/2	12 1/2
50	Labrador Dns	32	32
50	Labrador M	900	900
50	Ladulama	28	26
50	Lavale Mines	19 1/2	19
50	Leavicourt	26	25 1/2
50	MacDonald	122	110
50	Mackeno	150	150
50	Merrill Island	54	50
50	Montana Mines	13	13
50	Monlauban	65	63
50	New Form	21	20
50	New Pacific	60	60
50	New Santiago	14	13 1/2
50	Nocana Mines	27	26
50	Normental	535	525
50	Oriskany	325	325
50	Perschucom	60	60
50	Porcupine P	9 1/2	9 1/2
50	Que Chiboug	24	23
50	Que Copper	176	172
50	Quebec Labrad	30 1/2	30 1/2
50	Quebec Man.	300	300
50	Quebec Smelt.	16	16
50	Quebec Yellow	7 1/2	7 1/2
50	Quemont	24 1/2	24 1/2
50	Royan Gold	17	16
50	Sher, Gordon	450	445
50	Silver Mtn	160	160
50	Sisaco Gold	64	55
50	Stadacona	41	41
50	Steep Rock	720	710
50	Sullivan Cons.	325	325
50	Taché Lake	42	42
50	Torbirk	207	207
50	Trebor	10 1/2	10 1/2
50	Tungsten Corp	96	96
50	Tungsten	96	96
50	Unit Asbestos.	435	415
50	Unitas Lead	76	69
50	Ventures Ltd.	47 1/2	46 1/2
50	Wendon	42	42
50	Wendell	42	40
50	Western Ash.	46	41
50	Westville	4 1/2	4 1/2
50	Yukone	108	108
RULES			
50	Ang Can Oil..	955	950
50	Anaconia	15	15
50	Antigonish	44	42
50	Calvan	550	550
50	Can Atlantic	700	700
50	Central Explor	710	700
50	Central Leduc.	315	319
50	Cons Cordauxm	124	119
50	Dalhousie Oil	47	47
50	DeRlo Prod	220	225
50	Kroy Oil	220	220
50	Game Oil V.	380	350
50	Home Oil	17	17
50	Long Island	52	45
50	National Pet.	325	320
50	New Br Down	300	300
50	New Pacalta	16	16
50	New Cont Oil.	150	142
50	Okalta Oil	440	435
50	Omnitrans	06	06
50	Jet Oil	58	58
50	Pacific Pete	12	12
50	Pan West	100	105
50	Phillips	225	215
50	South Braz	11 1/2	11
50	Superior Oils	162	156
50	Union American	81	80
50	Trans Gas	515	515
50	West Hornet	200	195



M. J. A. PAGE



M. G. L. RATTEE



M. F. E. RINFRET

NOMINATIONS A SOUTHERN CANADA POWER. — M. James-B. Woodyatt, président et gérant général de Southern Canada Power, annonce qu'il abandonne les fonctions de gérant général de cette compagnie pour n'en conserver que la présidence. M. J.-A. Page devient gérant général, avec comme adjoint, M. G.-L. Rattee. Ce dernier, qui quitte le poste de gérant du Service commercial, est remplacé par M. F.-E. Rinfret. Sauf M. Rinfret, tous sont membres du club "Quart de Siècle" de SCP.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	02	03
Amal Kirk	07	09
Anacon Ext.	74	77
Annamague	03 1/2	04 1/2
Adelmont	07 1/2	11
Ador	48	52
Bar Lan	10	15
Beacon	14	15
Brown	08	10
Campbell Chib.	2.25	2.40
Carrioua	02	03
Chib. Explorers	1.65	1.70
Chateau Mines	33	35
Circle Yellow	04	06
Cous Chiboug	20	22
Cont. Copper	12	11
Columbiere	03	04
Cuyuni (new)	06	09
De Santa	02	03
Demond	02	03
Doria	02 1/2	03 1/2
Dunford	05	07
Dora Asbestos	2.35	2.50
Edoua	—	10
Fleming	14	15
Flieka	05	06
Florie Chib.	30	35
Formaque (old)	—	06
Glenora	06 1/2	08
Frederic	32	35
Granite	10	14
Greenlee	03	05
Inso	09	12
Kamlae	19	21
Kenbay	04	05
Lake Expans	04	06
LaSalle	02	03
Laurentide Chib.	—	22
Laure R. L.	04	05
Lloyd Rock	05	07
Lorie (new)	05	06
Major	06 1/2	07 1/2
Maritime Bary	13	18
Martin Bird	02	03
Metalore	07 1/2	08 1/2
Nail Malartic	05	07
New Aurifer	07	09
North Sullivan	—	10
Norbeau	80	90
Norcourt	04	06
Obalski	18	20
Obalski (1945)	18	20
Ont. Nickel (old)	02 1/2	03 1/2
Pascalis	09	10
Payne	09	11
Pershing Man.	11	13
Prov. Asbestos	79	82
Preador	02	03
Quejo	04	06
Rainville	58	62
Rand Mal.	08	10
Randona	02 1/2	04
Scott Chiboug	03	04
Stratford	30	35
South	25	30
South Chib.	29	32
Tri-Tor	35	45
Toniska	35	45
Vauze Dufault	09	11
Young Dave	17	19

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Admiral	44	45
Alb. Pac.	56	60
Amer. Leduc	74	82
Anaconda	15 1/2	16
Ang. Can.	9.10	9.50
Barons Oil	29	30
Calmont	2.20	2.35
Calnorth	1.11	1.15
Can. Atlantic	6.50	—
Cent. Leduc	2.90	—
Commonwealth	3.35	4.35
Continental Oil	1.42	1.45
Dalhousie	48	50
Davies	60	62
Decalta	37 1/2	40
Delrio	2.25	2.35
East Crest	21	22
Emjay Pete	11	14 1/2
Federated Pete	8.50	8.85
Flank Pete	45	48
Fortune Oil	48	50
Hanna	21 1/2	22
Hargal	38	40 1/2
Highwood	29	30
Jupiter Oils	3.00	3.05
Kroy Oils	2.11	2.25
Leduc Calmar	1.20	1.30
Leduc Cons.	51	54
Long Island Pete	45 1/2	49
McD. Segur	28	30
Mercury	25 1/2	27
Mill City	43 1/2	45
Model	2.20	2.40
Nat. Pete	3.10	3.30
New Bri. Dom.	2.90	3.00
North. Cont'l	08 1/2	08 3/4
Okalta	4.30	4.50
Pacific Pete	11	—
Red Leaseholds	33	35
Richfield	21 1/2	22 1/2
Rokana	20	—
Roy. Can.	23	24
Royalite	17	—
Select Oil	71	72 1/2
Share Oil	17 1/2	18
South Brazeau	11	12
Sunset	46	47
Spooner	5.15	5.30
Superior	1.50	1.65
Trans. Emp.	1.30	1.45
Turner	1.20	1.25
United	1.05	1.15
Vulcan	34	35
Wagner Oil	—	—

Banques canadiennes fermées le samedi

TORONTO, 29. (P.C.) — Les banques à charte dans les villes dont la population est plus de 50,000 personnes resteront fermées le samedi à partir du 16 février, a-t-on appris aujourd'hui.

Cette mesure a été prise pour accorder aux employés des banques une semaine de cinq jours dans ces centres.

On s'attend à ce que les banques restent ouvertes plus longtemps le vendredi pour les déposants de la dernière heure. Elles fermeront à l'heure déjà en usage, mais elles rouvriront pour une heure ou deux le soir.

Prix stables sur le marché du bétail

Vers 10 heures, le marché du bétail avait à vendre 551 bêtes à cornes, 170 veaux, 73 agneaux et moutons, et 557 porcs, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les arrivages moins nombreux de bovins comprenaient surtout des bouvillons et des vaches de qualité commune à bonne. Les ventes s'effectuaient lentement à l'ouverture et les prix étaient stables à moins cher considérant la qualité. Des bouvillons de qualité moyenne à bonne rapportèrent \$32.00, les moyens \$29.00 à \$31.50, les communes \$24.00 à \$28.00. Les taureaux moyens valaient de \$26.00 à \$29.00, quelques-uns de meilleure qualité à \$30.00, les communes \$20. à \$25.00. Les bonnes vaches rapportaient \$24.00, quelques-unes \$25.00, les moyennes \$22.00 à \$23.50 les communes \$20.00 à \$21.50, les très communes \$15.00 à \$19.00.

Les quelques veaux offerts se vendirent de bonne heure à des prix à peu près stables avec ceux de la semaine dernière. Les veaux de lait de qualité bonne à choix valaient de \$37 à \$38, les communes et les moyens \$26 à \$36. Les veaux d'herbe rapportaient de \$21 à \$22. Quelques vieux moutons avaient été vendus de \$10 à \$20. A 10.30 a.m., les prix des porcs n'avaient pas été établis.

+ DÉCÈS +

BOUCHER—A Montréal, le 29 janvier 1952, à l'âge de 38 ans est décédé Thomas Boucher, époux en lères noces de Evelina Chaput et en 2èmes nocées d'Yvonne Bourgeois, demeurant à 1275, Belanger.

Les funérailles auront lieu vendredi le 30 février. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de Funérailles, No 7030, rue St-Denis, à 8 h. pour se rendre à l'église St-Armand où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture, où un libre sera chanté.

Ralliement coin Christophe-Colomb et Jean-Talon à 8 h. 20.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOWNER—A Saint-Jean, P.Q., le 27 janvier 1952, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Towner, fille de feu John Crosby Towner.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Lesieur & Frères, rue St-Jacques à St-Jean, P.Q., à 9 h. 15 pour se rendre à la cathédrale de St-Jean où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 174,851. — J.-Aimé Bérard, demandeur vs J.-M. Maisonneuve, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 7219, rue Louis-Hémard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. LEO MIGNER, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 4159

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 205,427. — Handy Andy Company, demanderesse, vs Roland Gervais, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 11325, rue Parc Georges, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 4139

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 302,129. — Joseph Alpin, demandeur, vs Ian McArthur, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4371, rue Esplanade en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Lucien ROLLAND, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 309,490. — Victor Durand, demandeur, vs Fernand Holvin-Brodeur, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 6533, rue Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en bicyclette, pupitre, 1 radio de table, etc.

Conditions: Argent comptant. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 4139

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 mots.

Semi-dispay: sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau B.E. 7309

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert FR 5252.

VENDEURS DEMANDES

ATTENTION! Toute personne intéressée à se faire un revenu enviable, soit par temps partiel ou régulier. Venez notre nouvelle ligne de bijouterie, soit bagues de fiançailles, montres bracelets, bijoux, aussi bas de nylon première qualité. Escompte très favorable. En dehors de Montréal seulement. SUISSE WATCH REGD, 6809, rue Des Ecoles, Montréal, Canada.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 132,493. — Stuart Auto Supplies, demanderesse vs René Lord, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 8410, rue La-Jeunesse en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 261,855. — Ben Caron, demandeur, vs Rodolphe Rabouin, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit demandeur au No 2950, rue Brighton, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur, saisis en cette cause, consistant en radio, frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 4139

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 305,550. — Garage Rosemont Limited, demanderesse, vs Jean-Paul Huculak, défendeur.

Le 7ème jour de février 1952, à onze heures de l'avant-midi au No 2700, rue Masson, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion GMC portant licence No F-68340 P.Q. 1951 et accessoires.

Conditions: Argent comptant. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, 28 janvier 1952. — HA. 5239

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

(suite)

Wasserfeld, assommé, s'écroula lui-même et le trappier se jeta sur son corps et le frappa violemment avec son terrible poignard.

— Cette vermine n'est plus dénormale à craindre! s'écria-t-il.

Puis, se relevant, il se précipita vers l'officier américain, craignant qu'il n'eût été tué.

Le frère d'Alice Hunters n'était heureusement qu'évanoui, mais la balle l'avait atteint; il était blessé, et, en cherchant à le soulever, Coeur-de-Chêne sentit que ses mains se mouillaient de sang.

Prenant alors le corps dans ses bras, il descendit à son tour par la brèche et retrouva bientôt Montgerville et sa fiancée, qui les attendaient dans la contrescarpe.

— Mon pauvre frère! s'écria Alice, en fondant en larmes.

— Blessé seulement, miss Hun-

ters! se hâta de dire Duchesnoys, et frappé par Wasserfeld lui-même mais le traître est mort!

Palsambleu! s'exclama Montgerville, en poussant un rugissement de rage, moi qui avais juré qu'il périrait de ma main!

Tristement, le petit groupe reprit le chemin du camp. Montgerville soutenait Alice, tandis que Duchesnoys portait John Hunters. Celui-ci ne tarda pas à être ramené et les chirurgiens, ayant examiné sa blessure, purent facilement extraire la balle, qui avait glissé entre deux côtes, sans léser aucun organe.

Quant à la tentative de sortie désespérée des troupes de Cornwallis, elle échoua complètement.

Accueillis par la vive fusillade des Américains et des Français, qu'ils croyaient surprendre, les régiments anglais rentrèrent en dé-

sordre dans Yorktown, tandis que l'explosion de la poudrière, en outre de son effet démoralisant, réduisait dans une proportion désastreuse le nombre des munitions dont disposaient les assiégés.

CHAPITRE IX

CAPITULATION

Jugeant toute résistance désormais inutile, Cornwallis se résigna à capituler pour épargner la vie de ses soldats. Il écrivit à Washington, le 17 octobre, pour demander un armistice de vingt-quatre heures pendant lequel on traiterait des conditions de la capitulation. Le généralissime n'accorda que deux heures, et les commissaires de chaque parti se réunirent aussitôt pour en régler les détails. Par une délicate attention pour ses alliés, Washington avait voulu qu'un des commissaires fût Français. Le vicomte de Noailles fut désigné.

Cornwallis ne put obtenir que ses troupes retournassent en Angleterre sous promesse de ne plus servir qu'à la paix; on exigea qu'elles fussent prisonnières de guerre.

Il demanda aussi qu'on ne poursuivît pas les loyalistes qui s'étaient joints à lui. Ceci ne fut pas accepté, mais, pour lui donner le moyen de sauver les plus compromis, on lui accorda de faire partir pour l'Europe un navire qui ne se-

rait point visité. C'est ainsi que le traître Arnold parvint à se soustraire au juste châtiment qu'il avait mérité.

Il se retira en Angleterre où il vécut méprisé de tous.

La capitulation fut signée le 19 octobre. Deux autres redoutes de la place furent immédiatement occupées, l'une par un détachement américain, l'autre par des grenadiers français. Les garnisons de Gloucester et de Yorktown devinrent prisonnières des Etats-Unis, et l'on remit les bateaux à l'armée navale de la France.

Le 21, jour de la reddition, le temps était doux, un clair soleil d'octobre répandait dans l'air une lumière délicate, une brise légère balançait les sapins, parfois déchiquetés et mutilés par les projectiles qui s'élevaient non loin de la mer, d'une mer très bleue et plissée de petites vagues.

Sur les diverses redoutes, les rouges étendards du roi Georges flottaient encore.

Des batteries anglaises, un coup de canon partit à ce moment; c'était le dernier que devaient tirer les défenseurs de Yorktown. Ce fut comme un sourd rugissement de rage, de fracas d'un coup de poing frappé avec mauvaise humeur sur la table par un joueur qui vient de perdre la partie.

A ce signal, les drapeaux em-

pourpés furent amenés et les bandières d'azur, étoilées comme un fragment du ciel par une nuit d'été furent hissées sur Yorktown, se déployant fièrement au vent qui les dressait et faisait onduler leurs plis, saluées par une immense exclamation, par les hurrahs enthousiastes poussés par les vainqueurs.

A l'heure convenue, suivant le cérémonial arrêté par les commissaires, les trois armées en présence, apprêtées comme pour une revue, vinrent prendre la place qui leur était assignée entre la porte du fort de Yorktown et l'endroit où Washington et Rochambeau, entourés de leurs états-majors, attendaient lord Cornwallis. Les troupes franco-américaines formaient la halle, laissant entre elles l'espace dans lequel devait défilier l'armée anglaise.

Sur le côté gauche, les régiments français étaient alignés sur plusieurs rangs de profondeur; au-dessus d'eux flottaient leurs drapeaux. Les soldats avaient de blanches guêtres collantes et montant à mi-cuisse, un habit aux pans relevés; ils étaient coiffés d'un tricorne et portaient la giberne et le sabre-briquet passés en bandoulière, les cuirs blancs se croisaient au milieu de leurs poitrines.

(à suivre)

RIONS UN PEU



Je présume que votre fils a hâte de travailler maintenant qu'il a gradué, etc.

TRAVERS AMUSANTS



L'an dernier, Chilibert prit une grande décision. Il se trouverait une situation dans le sud ensoleillé.

C'est la fin. J'en ai assez de ce climat sibérien. Je me trouverai du travail en Floride, où le soleil brille tous les jours.



Il se rendit donc en Floride où il trouva un emploi pour une boucherie en gros.

Dépêchez deux autres boeufs, Chilibert, nous devons recevoir une commande d'hôtel.

Viande

RIPPE KIRIBI



Et ainsi, Edmond et moi avons délivré Bijou Benson et nous l'avons reconduite à son directeur.

Etoit-elle jolie, Rippe ?



Assez jolie, ma chérie, mais oublions-la et hâtons-nous. Nous allons au concert, tu sais.



Qu'il est bon de se détendre! Je prends un mois de repos bien mérité.

Tu crois ?

Planiste

Qu'il est bon de se détendre!

Repos

TARZAN



Soudain, il vient à l'esprit de Tarzan que cet étranger est peut-être l'homme dont parlait Aved. — Attends, dit-il. N'es-tu pas Philippe Fall ?



— Naturellement, répond l'homme. Toi, un homme d'Aved, tu devrais le savoir.



— J'étais son prisonnier, explique Tarzan. Au fait, j'ai subi la torture parce qu'il croyait que j'étais un de ses hommes.

Le danger s'éloigne

Explication

HOPALONG CASSIDY



Débandade !



Continuons de faire feu et espérons pouvoir lancer les bâtons sur nos ennemis.

La stratégie de l'ennemi

Débandade

PHILOMÈNE

Quatre kangourous

Eure



JEANNINE ET PATAUD

Que fera-t-elle?

Indécision



LE FANTÔME

Il a dit non

Question



ROBERT L'INTÉPIDÉ

C'était une auto rouge

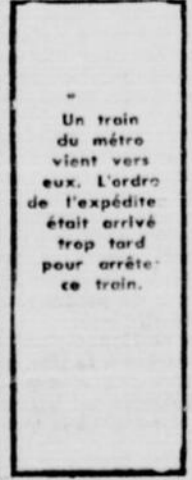
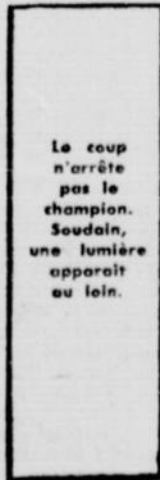
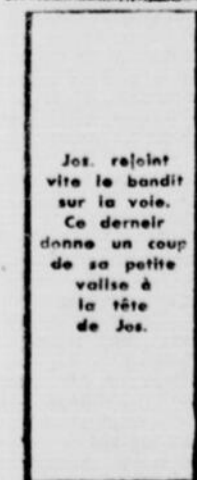
Au revoir

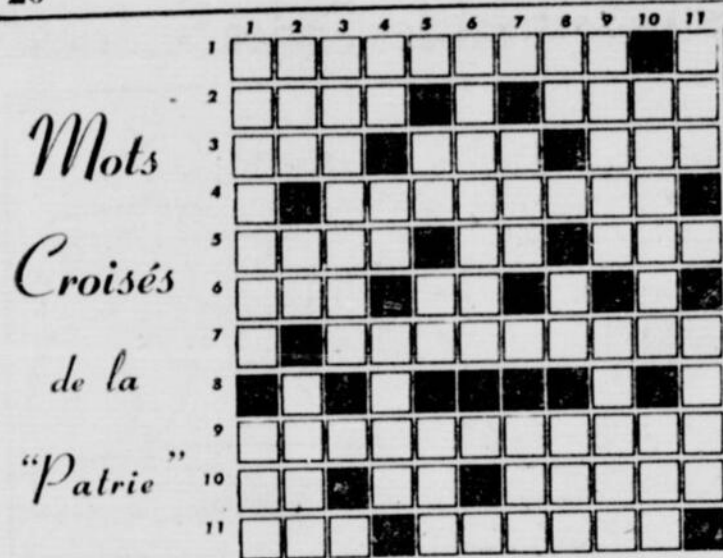


JOS BRAS-DE-FER

Le train approche

Danger





HORIZONTALEMENT
1 — Qui enlève avec violence.
2 — Apre au goût — Peu de chose.
3 — Animal contractile — Durée ordinaire de la vie — Enlève.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

PSITITACIDES
ROIREINOUE
UTRITERUE
NENNERVER
ERRATUMNID
LELEVEAOS
AAEERVOIS
IMAAATATE
ENERGUMENE
IIRERUTER
NEERIRESI

4 — Hardiesse impudente.
5 — Apercevoir — Pronom personnel — Saison.
6 — Unité de travail — Carte à jouer.
7 — Donner l'existence.
8 —
9 — Chose saugrenue.
10 — Conjugaison — Possédé — Trains, manières d'aller.
11 — Ancienne forme de loup — Gref-fée.

VERTICALEMENT
1 — Réveiller — Condiment.
2 — Principe de vie — Métal jaune — Défaut physique.
3 — Egarement d'esprit.
4 — Conjugaison — Conjugaison — Action de nager.
5 — Avant-midi — Symbole chimique de l'argent — Chemin bordé de maisons.
6 — Modération, retenue.
7 — Époque — Propre.
8 — Ville de Chalfais — Consonnes jumelles — Bison d'Europe.
9 — Rit à demi — Bramer, en parlant du cerf.
10 — Taille la tête des arbres — Possesseur.
11 — Unique — Chemins bordés de maisons.

Dostaler vs St-Ambroise

Les séries éliminatoires de la ligue de hockey Métropolitaine débuteront demain soir à l'arena de St-Laurent. Ce populaire circuit amateur, qui a terminé sa saison régulière mercredi dernier, présentera les premières parties de ses semi-finales, qui seront de trois dans cinq.

Le St-Vincent-de-Paul, qui a terminé en tête avec une forte marge, rencontrera le Régiment de Châteauguay, qui a fini en quatrième position, dans la première joute qui débutera à huit heures précises. Dans la deuxième, le St-Ambroise, qui s'est classé en seconde place, fera face au Dostaler qui a terminé troisième.

Dans la première joute, les équi-piers de Jean-Louis Schofield, qui n'ont subi que deux défaites au cours de la saison, seront grands favoris pour éliminer les militaires. Toutefois il ne faudrait pas qu'ils soient trop confiants. Car si le Régiment de Châteauguay n'a pas réussi à les vaincre jusqu'à maintenant, il les a toujours forcés à la limite. Maintes surprises ont été causées dans le passé dans ces séries qui opposent tous les clubs à leur meilleur.

Dans la deuxième partie, qui opposera le St-Ambroise et le Dostaler, les amateurs sont encore assurés d'assister à une série de joutes contestées, comme seuls ces deux grands rivaux de la Métropolitaine peuvent en jouer. Ces deux équipes ont d'ailleurs donné un avant-goût de leur série mercredi dernier alors qu'elles se sont livrées la seule joute nulle disputée dans le circuit Métropolitain en deux saisons; ce qui est un record dont toute autre ligue même professionnelle, aimerait pouvoir se vanter.

Edmonton triomphe

LIEGE, Belgique, 29. (P.C.) — Les Mercurys d'Edmonton ont défait hier soir une équipe de hockey de Liège, à laquelle s'étaient joints des joueurs canadiens vivant en Europe, au compte de 6-1 au cours d'une joute hors-concours.

Engelbert Miller a dirigé l'offensive des Mercurys avec deux buts tandis que Sully Sullivan, Billy Gibson, Tom Pollock et Billy Dawe ont compté les autres buts.

Hayes bat LaMotta par décision en 10 rondes

BOSTON, 29 — (PA) — Norman Hayes, un nègre de 20 ans de Boston, a causé une surprise, hier soir, en battant l'ancien champion poids-moyen du monde Jake LaMotta par décision dans un dur combat de dix rondes au Boston Garden. Une foule de 12,915 personnes a rapporté aux promoteurs une recette de \$40,398.

Un ralliement dans la dernière ronde a permis à Hayes, qui pesait 163 livres, de l'emporter par une faible marge sur l'ancien titulaire, qui avait fait osciller l'aiguille de la balance à 169 1/2.

Hayes s'est battu intelligemment et a surtout bataillé dans la dernière minute de chaque ronde, sauf la dixième, bien qu'il fût atteint à plusieurs reprises par de durs moulins de LaMotta.

Jake, qui faisait un retour dans l'arena après un repos de cinq mois qui a suivi ses défaites par knockout contre Ray Robinson et Irish Bob Murphy, a paru très lent et à son déclin. Il est âgé de 30 ans.

Jake s'est rendu vulnérable à chaque fois qu'il attaquait et pendant qu'il laissait partir ses crochets, Hayes lui martelait la figure et le corps avec de courts coups des deux mains. Plusieurs coups de LaMotta ont cependant ébranlé Hayes, qui n'a cependant jamais été en danger de perdre par mise hors de combat.

Les coups de Hayes, particulièrement ses gauches à la tête, avaient de la puissance et ils ont causé une coupure au dessus de l'œil gauche de l'ancien champion à la quatrième ronde.

L'arbitre Mel Manning a donné 99 points à Hayes et 91 à LaMotta.

Festival sportif à Ste-Geneviève

Quatre parties de hockey seront disputées au cours du festival sportif qui sera présenté dimanche prochain à Ste-Geneviève de Pierre-fonda. Une équipe d'étoiles de Montréal rencontrera le club Ste-Geneviève, un club de jeunes de 10 ans et moins de St-Léonard fera face à une équipe de Ste-Geneviève, le club de Ville St-Laurent jouera contre le Ste-Geneviève, et les vétérans joueront dans la dernière partie. Inf.: casier postal No. 3, Ste-Geneviève de Pierre-fonda, Co. Jacques-Cartier.

SALT LAKE CITY—Rex Layne, 186, Salt Lake City, K.O. Bob Carmel, 186, Lexington, Ky. (2).

Gai lon la...

Soyons
joyeux

LA VIE
HUMORISTIQUE

Restons
français

LE CRI DU COEUR

Madame est furieuse et ne sait plus ce qu'elle dit, tant elle abreuve le pauvre époux des reproches les plus contradictoires. En un mot, elle bafouille:

— Oui, dit-elle, tu n'es qu'un hypocrite... Ce matin encore tu faisais semblant de me croire, alors que tu savais fort bien que je mentais!!!...

MENAGE MODERNE

Un célèbre avocat, ancien député de Paris, s'était marié deux fois.

De son premier mariage, il avait quelques enfants, quand il épousa, en secondes noces, une veuve qui, elle aussi, avait quelques rejetons de sa première union. Si bien qu'un jour il y eut, dans la maison, trois sortes de gosses qui, naturellement, se battaient comme platre du matin au soir.

Un matin, où le Maître s'adonnait, selon son habitude, à l'étude de ses dossiers, il vit sa digne épouse faire irruption dans la bibliothèque.

— Qu'y a-t-il, chère amie? demanda-t-il, un peu contrarié.



— Ça y est... J'ai trouvé quelque chose pour remplacer ton somnifère.

— Il y a, répondit madame, qu'il n'y a pas une minute à perdre! "Vos" enfants viennent de flanquer une pile aux "miens", et sont en train d'étrangler les "nôtres"...

JEAN RIGOLE

Le congrès des raquetteurs remporte un succès complet

MANCHESTER, N.H., 29 — Le congrès international de la raquette tenu dans cette ville en fin de semaine a réuni plus de 3,500 gais lurons venus du Canada et de différentes parties des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Le train spécial du Canadien National, venu de Québec qui avait conduit ici près de 500 raquetteurs et leurs amis, retourne dans la vieille capitale avec les vainqueurs des trois plus importantes courses disputées à l'athletic field, Paul Gosselin, de La Tuque Rouge, vainqueur de l'épreuve de 5 milles et Thomas Dennis, de l'Union Commerciale, qui s'est classé premier dans deux différentes épreuves disputées à 30 minutes d'intervalle chacune, soit la course de 1 mille parcourue en six minutes et 41 secondes et celle de trois milles en 22 minutes et 10 secondes.

Au cours des épreuves sportives les concurrents ont dû faire face à une température des plus maussades. La journée avait débuté par une pluie glaciale. Au début de l'après-midi la température semblait vouloir se remettre au beau mais le mauvais temps reprit de plus belle et se continua toute la soirée pour ne cesser que tard dans la nuit.

Malgré ce mauvais temps on estime que plus de 30,000 personnes s'étaient massées sur les bords de la rue Elm, qui avait conservé à l'occasion du congrès des Raquetteurs, ses décorations du temps des fêtes pour assister au défilé de nuit des gais lurons.

On compte que pas moins de 60 fanfares ont défilé malgré le mauvais temps, mais plusieurs durent s'avouer vaincus car la pluie était de plus en plus forte, et menaçait de ruiner costumes, drapeaux et instruments de musique.

Si la parade du samedi soir n'a pas remporté le succès désiré, par contre la parade d'église du dimanche matin a eu tout le succès voulu.

Le départ s'est effectué de la Marmack Common et tous ces hommes et femmes aux costumes aux couleurs variées ont défilé à travers les rues de la ville pour se rendre à l'église Ste-Marie où les attendait sur le parvis de l'église M. l'abbé L.-P. Routhier, curé de la paroisse.

Après la messe il y eut distribution des prix aux vainqueurs des courses au Poste Sweeney. Au cours de l'après-midi il y eut réception aux clubs Davignon, Champlain, Alpin et Lafayette.

La cérémonie habituelle des chefs de la ville aux clubs visiteurs par S. H. le maire Josephat T. Benoit eut lieu le samedi midi en face de l'Hôtel de Ville. Les deux récipiendaires ont été Ernest Paré, du club Bûcheron de Montmagny, président de l'Union Canadienne des raquetteurs et Antoine Méti-

vier, du club Alpin de Manchester et président de l'Union Américaine.

Voici le résultat des courses:

Hommes—100 verges: Milton Hemblin, des Francs Amis, Stanley Wilkins, National, Bernard Grinard. Temps: 13.4 secondes.

Hommes—300 verges: Gordon Cooke, les Francs Amis, G. Guy Pagé, Union St-Laurent, Paul Gosselin, Union Commerciale, Québec. Temps: 2m.-56s.

Dames—100 verges: Jeannine Plante, National M., Yvette Plante, National, Thérèse Hackey, Vigilantes. Temps: 1m.-10s.

Hommes—220 verges: Jacques Léonard, M., J. P. Baillargeon, Montagnard, Montréal, Milton Hemblin, les Francs Amis. Temps: 37 secondes.

Hommes—1 mille: Thomas Denis, Union Commerciale, Québec; Guy Pagé, Union St-Laurent, Québec, et Gordon Cooke, Francs Amis. Temps: 6m.-41s.

Dames—300 verges: Juliette Larochelle, les Amis Cholsis, Jeannine et Yvette Plante, National, Montréal. Temps: 1m.-27s.

Hommes—440 verges: John Skeppington, Lafayette, Manchester, Hemblin Milton, Francs Amis, Montréal, et Jacques Léonard, du National. Temps: 1m.-27s.

Hommes—3 milles: Thomas Denis, Union Commerciale, Québec; P. E. Gosselin, Union Commerciale, Québec, et Guy Gagné, les Francs Amis. Temps: 22m.-22s.

Juniors, 15 ans ou moins—100 verges: Roger Samson, Lafayette, Manchester, Maurice Godbout, Alpin, Manchester, et Maurice Wheeler, Joliette, Berlin, N.H. Temps: 15s.

Hommes—Course avec obstacles: Jean Papineau, National; J. B. Baillargeon, Montagnard, Montréal. Temps: 24s.

Au retour le train spécial du Canadien National à destination de Québec a quitté Manchester à 6 h. 30 p.m. dimanche pour arriver à Québec le lendemain matin à 7 h. M. G.-E. Noël, agent du service des voyageurs pour la ville, accompagnait les raquetteurs.

St-Vincent-Ferrier est champion de la ligue Laurentienne

Le club St-Vincent-Ferrier, habilement dirigé par Yvan Prud'homme, a défait le St-Philippe au compte de 4 à 2 pour s'assurer le championnat de la ligue Laurentienne Junior "B". Dans la deuxième joute au programme, le Cinderella a défait le club de la Police Jr. 5 à 3, pour être assuré de terminer la saison en deuxième position.

Dans la première joute, Gerry Tackacs a compté deux buts pour diriger l'attaque du club des Loisirs. Gauthier et Sinodinos ont été les autres compteurs. Jacques Forest et Laxton ont réussi les buts du St-Philippe.

Pour le Cinderella, le jeune Vézina a été le meilleur avec deux buts. St-Vincent, Arnold et Devault ont été les autres compteurs. Beaudet a été le meilleur du club de la Police avec deux buts.

NOUVELLE-ORLEANS—Kid Centella, 137, Nicaragua, K.O. Lenny Alvarez, 136, Nouvelle-Orléans (10).

CHICAGO—Dave Rollins, 129, Detroit, a battu par décision, Don Ward, 134, Cuy, Ind. (5).

Ici et là dans la boxe

Norman Hayes, le conquérant de Robert Villmain, rencontrera Jake LaMotta à Boston, ce soir... Hayes a reçu une offre pour un match contre l'aspirant mi-moyen Charles Humez à Paris l'été prochain et il acceptera peut-être. Humez, incidemment, n'a pas encore accepté de venir rencontrer Kid Gavilan à New-York dans un match pour le titre mondial à 47 livres.

Les deux nouvelles sensations dans la boxe sont le poids-léger George Araujo, qui vient de battre le champion poids-plume Sandy Saddler, et le poids-plume Gene Smith, qui vient de battre Corky Gonzales, remportant ainsi sa 28e victoire consécutive... James Carter, le champion poids-léger, rencontrera Luther Rawlings dans un match au-dessus de la pesanteur et il défendra probablement son titre peu après contre Paddy DeMarco ou Araujo.

Est-il vrai qu'Armand Savole a refusé les services d'un bon second que lui a offert Max Waxman et que l'inexpérimenté Emile Lamarche était dans son coin le soir qu'il a difficilement battu Johnny O'Brien à Miami Beach... Il prend des chances!

Le gaucher Mario Trigo vient de donner beaucoup de trouble à Jimmy Carter et ce match a été un des plus monotones disputés à Philadelphie depuis plusieurs années... On rapporte que Randolph Turpin a refusé une offre de \$20,000 pour venir rencontrer Laurent Dauthuille à Montréal il y a quelques mois.

Toronto devancera-t-elle Montréal comme ville de boxe cette année... Après le match Pruden-Lil Arthur King, les promoteurs de la ville reine veulent présenter un combat entre le champion mondial Jimmy Carter et Alan McFater... Il est aussi question d'un match Greco-McFater.

Gus Mell, qui pèse environ 175 livres depuis qu'il a cessé de boxer, voudrait dit-on faire un retour... Il ferait bien mieux de se trouver un emploi!

Vejar vs DeFazio

NEW-YORK, 29. — Le jeune poids-moyen Chico Vejar de Stamford, Conn., a signé un contrat s'engageant à rencontrer Johnny "Red" De Fazio de Bayonne, N.J., dans un combat de dix rondes le 8 février prochain au Madison Square Garden.

LE DIGESTE du SPORTIF

Comment enlever la chair d'une peau

Une simple planche assez large. Arrondissez les côtés avec une varlope.



Appuyez une extrémité de la planche sur un chevalet et laissez reposer l'autre extrémité sur le sol. Un tronc d'arbre fendu en deux fera aussi bien l'affaire.



Deposez la peau sur la planche, tel qu'illustré, en mettant le côté de la chair à l'extérieur. Servez-vous du dos d'un couteau de boucher pour les grandes peaux et d'une grosse cuiller pour les petites peaux afin de faire le grattage. Grattez toujours en allant vers le bas. Quand toutes les porcelles de chair auront été enlevées, suspendez la peau à l'ombre pour la faire sécher.



TRIOMPHANT SUR 75 AUTRES CONCURRENTS, Jean Vinet, jeune porte-couleurs du club Totem, de St-Sauveur, a remporté le championnat de la célèbre course Taschereau, sur les flancs vertigineux du Mont Tremblant, dans la classe "C" senior. Ci-dessus, Vinet, à droite, recevant le trophée Brading de M. A.H. McCarthy. Vinet a enregistré un temps de 3:44.2 minutes pour la descente.

Joe Walcott réplique au président Christenberry

ROCHESTER, N.-Y., 29 — (PA) — Jersey Joe Walcott a répliqué par une amère tirade à l'ultimatum que lui a fait tenir la Commission de Boxe de New-York, lui ordonnant de se battre ou d'être dépouillé de son titre.

Le monarque des poids-lourds a déclaré :

"Depuis que j'ai décroché le titre, j'en ai disposé tous les jours pour aider la jeunesse de mon pays. Je



JERSEY JOE WALCOTT

ne serais pas affecté si Bob Christenberry décidait de me l'enlever aujourd'hui. Il ne peut m'enlever ma satisfaction."

Walcott a reçu l'ordre, de Christenberry, président de la Commission de boxe de New York, de signer un contrat pour la défense de son titre avant le 5 février s'il ne veut pas en être dépouillé.

"Ce que j'ai fait est plus important que de plaider à la Commission de boxe," a déclaré Walcott au cours d'un interview. "J'ai essayé d'inculquer à la jeunesse la foi en Dieu et la sincérité. Je suis allé partout, dans les prisons, les casernes de l'armée, les hôpitaux.

"Si je ne fais pas honneur au métier de boxeur, alors il peut m'enlever mon titre.

"Lorsque je l'ai gagné, j'ai demandé un délai. Je désirais un délai d'un an. J'ai besoin d'argent et je n'ai pas fait \$15 depuis que j'ai triomphé de Charles. Mais j'ai fait une promesse. J'ai promis à Dieu que s'il me croyait digne de devenir champion, je travaillerais avec les enfants.

"Je suis satisfait même si je ne me bats jamais plus. Je n'ai pas réussi à consacrer quatre heures d'affilée à ma famille, chez moi, parce que j'étais partout afin de venir en aide à autrui. Si on désire me persécuter pour cela, alors je suis content.

"J'aurai 38 ans jeudi. J'ai besoin

d'argent. Si je consens à sacrifier mon temps pour la jeunesse de la nation, pourquoi des individus ne tenant des postes politiques peuvent-ils me causer du tort?

"Je veux me battre encore. J'aime me battre. Je ne suis pas un trompeur. Je ne suis pas un farceur."

Dan Florio, l'entraîneur de Walcott, dit que le champion ne pourrait pas se battre en mars. Walcott pèse actuellement 205 livres alors qu'à la veille d'un combat il pèse 193½ livres. Depuis qu'il a inopinément triomphé de Charles, à Pittsburgh, il y a six mois, il n'a fait qu'un peu de course à pied, entre ses apparitions en public.

Le gérant de Walcott, Felix Docichio, rencontrera à Miami, le 1er février, le président de l'International Boxing Club, Jim Norris, afin de discuter d'un adversaire possible à opposer au nègre aux larges épaules, l'homme le plus âgé à décrocher la couronne des poids-lourds, dans toute l'histoire de la boxe.

125 inscrits au Prix Belmont

NEW-YORK, 29 — (PA) Un total-record de 125 pur-sang ont été inscrits au Prix Belmont de \$100,000 qui sera disputé en juin prochain. La nouvelle en a été annoncée aujourd'hui par l'Association de courses Wetchester.

Une pouliche, "Goddess", appartenant à Vera S Bragg, et 124 poulains sont éligibles pour cette classique d'un mille et demi, la troisième et dernière course de la "Triple Couronne" pour les chevaux qui en sont à leur deuxième année de courses. Le Prix Belmont suit le Derby de Kentucky et le Preakness, et sera probablement disputé le 7 juin, dernier samedi de la réunion de courses du printemps de la piste Belmont.

Tom Fool, le poulain de l'écurie Greentree, qui a été choisi champion des pur-sang de deux ans en 1951, est en tête de la liste d'inscription. On relève également les noms des meilleurs coursiers de deux ans de l'an dernier, Y Comvis cousin, de l'écurie Alfred G. Vanderbilt; Hill Gall, de l'écurie Calumet; Primate, de l'écurie Starmount.

Le Belmont constitue l'équivalent américain du Derby d'Epsom d'Angleterre, à cause de la distance à parcourir, et le gagnant est généralement le champion des coursiers de trois ans pour l'année. Le prix Belmont a été décroché, en 1951, par Counterpoint, de l'écurie C. V. Whitney, qui a été choisi, par la suite, comme cheval de l'année.

Le festival des Ecoles Supérieures aura lieu le 18 février au Forum

Le Festival des Ecoles supérieures de Montréal aura lieu le 18 février. Comme l'an dernier, nous attendons une foule enthousiaste, disciplinée et très nombreuse. Nous sommes heureux de dire à la suite des Officiels du Forum que le festival des Ecoles Supérieures est le plus beau, le mieux organisé et celui qui attire le plus de spectateurs.

Si les organisateurs de ce festival ont droit à une partie de ces félicitations, ils n'oublient pas d'attribuer une bonne part de ces compliments aux directeurs d'écoles et aux professeurs qui accompagnent leurs élèves et assurent la discipline dans leur groupe.

L'an dernier, nos Supérieurs à la Commission Scolaire de Montréal ont bien voulu sacrifier une soirée toute de quiétude dans leur foyer ou chez des amis et, accompagnés de leur dame, sont venus applaudir les efforts, la bonne volonté et les succès de tous et de chacun. Merci à ces distingués Messieurs et Dames de l'intérêt qu'ils portent à notre jeunesse.

Cette année encore, nous sommes assurés de la présence comme Président de la soirée, de M. Eugène

Doucet, Président de la C.S. de Montréal; de MM. les commissaires, des membres du bureau des Etudes: MM. Trefflé Boulanger, Alexandre Dupré, de Joseph Dandereau; des Directeurs des Ecoles Supérieures: le frère Mainfroy-André de Chomedey-de-Maison-neuve; M. R. Roger, principal de l'Ecole Le Plateau; du frère Sylvain de l'Ecole St-Henri; du frère Raphaël de l'Ecole St-Stanislas; du frère Lapointe de St-Viateur.

Depuis des mois, dans les Ecoles Supérieures, on travaille à l'organisation du festival. Sans doute qu'on essaiera de le rendre encore plus intéressant et plus vivant que par le passé: "C'est la loi du progrès qui fait son chemin".

VAL MORIN LODGE INC.

DANSE TOUS LES SOIRS AVEC LA FAMILLE BREAU



POUR RESERVATIONS: TEL. 1190 VAL-MORIN



Ste-Marguerite (du lac Masson)

HOTEL HARLOW Superbe hôtel, confortable, moderne. Eau chaude dans toutes les chambres. Cuisine choisie. Monte-pentes. Perm. complet C.L.Q. Cocktail Lounge. Rés.: Mlle Gauthier, tél. 17.

Val-Morin

VAL MORIN LODGE Danse tous les soirs et le dimanche p.m. avec l'orchestre de la famille Breault. Prix spécial à la semaine, monte-pentes compris: téléphone et radio dans les chambres. Rés.: tél. 1190

Val-David

LA SAPINIERE L'endroit fréquenté des Laurentides. Sports d'hiver organisés, intérieurs et extérieurs. Ecole de ski dirigée par Toni Walsh. Monte-pentes, excursions. Chalets pour groupe, hôtel de 60 chambres, cuisine de choix. Inf. ou rés.: J. L. Dufresne, tél. 500.

St-Jovite

THE PINES HOTEL Le paradis des touristes d'hiver. Deux milles et demi de Saint-Jovite. Excellente cuisine. Chambres confortables, eau chaude et eau froide. Magnifique Lobby. Licence complète. Danse, Monte-pentes, etc. \$6.50 par jour. \$40.00 par semaine. M. Lefebvre, tél.: 70.

Mont-Tremblant

CHALET DU LAC (LAC MERCIER) Situé en face du lac. Idéal l'hiver et superbe l'été. Tous les sports. Prix modérés. Cocktail bar, orchestre. Monte-pentes. Ecrivez ou téléphonez 59 à 12. Rés.: M. S. Lachapelle.

Cardy Hotels

STE ADELE LODGE à une heure de distance de Montréal. 4 monte-pentes. THE ALPINE INN à Ste-Marguerite Station. 1 monte-pente. Chalets et cabine. Cardy Hills, Mont-Rolland. Chambres confortables. Excellente cuisine. Stanley Ferguson, gérant général.

Les Reds déclassent les étoiles de la Laurentienne

(par ROLLAND RICARD)

Les Reds de Trois-Rivières, habilement dirigés par l'entraîneur Yvon Dunn, ont écrasé les étoiles de la ligue Laurentienne Jr "B" au compte de 11 à 3, samedi soir dernier à l'aréna de St-Laurent. Le clan de Toupin était privé des services de son joueur-étoile Jean-Guy Talbot.

Maurice Filion, un ancien joueur du Champêtre, a été la grande étoile des Reds avec trois buts.



Maurice FILION

et trois assists. Pierre Brillant et Guy Gendron ont également fait belle figure avec chacun deux buts. Jean-Jacques Bernaquez, Raymond St-Cyr, Conrad Bernier et Claude Germain ont compté les autres buts des vainqueurs.

Au cours du deuxième vingt, Toupin a utilisé plusieurs Juniors "B" dont Jean-Paul Gauthier, un joueur de défense et, un joueur de Centre Claude Gagnon. Boisvert fut remplacé par Marcel Lebel dès le début de la deuxième période. Pour les étoiles, Claude Guérard

a été le meilleur compteur avec un but et un assist. Claude Maillé et Tackacs ont été les autres compteurs des perdants. Denis Mac-Manus, même s'il n'a pas compté, a été très dangereux. Gauthier et Tackacs ont le plus brillé pour les étoiles. Briseon, du St-Vincent-Ferrier, a gardé les buts durant la première période et André Binette, du Cinderella, a été l'autre cerbère durant les deux dernières périodes.

Au début de la joute, Paul-Emile Charbonneau, g.g. de la ligue, accompagné de Armand "Kid" Martel, du Nouvelliste de Trois-Rivières et de Rolland Ricard a mis la rondelle au jeu.

SOMMAIRE

Première période

1-Trois-Rivières: Bernaquez (Leclerc et St-Cyr)	2.30
2-Trois-Rivières: Filion (Sheehan et Gendron)	9.11
3-Etoiles: Guérard (Devault)	9.31
4-Trois-Rivières: Brillant (Filion)	17.51
5-Trois-Rivières: Gendron (Lepage et Brillant)	18.07
6-Trois-Rivières: Gendron (Filion et Brillant)	18.16
7-Trois-Rivières: Brillant (Filion et Gendron)	19.30
Punitions: Sheehan et Richard.	

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Lepage.

Troisième période

8-Trois-Rivières: St-Cyr (Bernier)	3.4
9-Trois-Rivières: Bernier (St-Cyr et Leclerc)	4.30
10-Trois-Rivières: Filion (Brillant)	4.52
11-Etoiles: Maillé (McManus et Seraceno)	5.00
12-Trois-Rivières: Germain (Leclerc)	7.00
13-Trois-Rivières: Filion (Guérard et Gauthier)	18.05
14-Etoiles: Tackacs (Guérard et Gauthier)	18.05
Punitions: Bédard et Lepage.	

Le "festival japonais" dans les "Ice Follies" au Forum

Parmi les plus somptueux numéros offerts par les "Ice Follies" cette année — il y en a au moins 10 scènes grandioses, il faut noter la splendeur toute originale d'un numéro oriental vraiment étonnant, soit celui qu'on a intitulé "Nipponese Sekku", ce qui, traduit en français, veut dire "Festival Japonais".

La scène se déroule dans un somptueux jardin japonais où l'on prend le thé et, nécessairement, les décors et les costumes employés sont d'une fidélité absolument parfaite. Les "Ice Follies" on le sait, tiendront l'affiche au Forum du 3 au 10 février prochains, en soirée, ainsi qu'en matinée dimanche le 3, samedi le 9 et dimanche le 10.

Ce spectaculaire numéro japonais qui vous permettra d'admirer les mille et une couleurs de vêtements japonais d'une richesse inouïe, permet à la grande vedette des "Follies", Aja Vrzanova, championne mondiale, d'offrir un solo superbe et vous constateriez facilement que la jolie Européenne qui enleva les honneurs du tournoi mondial de patinage de fantasia en 1949 et 1950 est pratiquement sans égal sur les lames d'acier.

Vous verrez 20 jolies danseuses japonaises vêtues de façon fort originale, avec leurs longues robes multicolores, leurs éventails, leurs kimonos etc., et le coup d'oeil devient simplement charmant lorsque 16 "coolies" viennent les rejoindre sur la patinoire.

C'est dans cet extraordinaire numéro également qu'on applaudira la jolie acrobate Marie Crimmins qui offrira elle aussi un solo fort intéressant. Comme nous l'avons fait remarquer, vous n'aurez jamais vu un numéro japonais reproduit aussi fidèlement et encore une fois les "Ice Follies" ont dépensé plusieurs milliers de dollars pour des costumes qui sont sûrement les plus

Toweel au repos

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud, 29 (P.A.) — Le champion poids-coq du monde, Vic Toweel, qui a défendu avec succès son titre contre l'Ecosais Peter Keenan, samedi soir, a déclaré qu'il attendrait probablement six mois avant de mettre de nouveau sa couronne en jeu.

Lorsqu'il disputera un autre match de championnat, ce sera probablement contre l'Australien Jimmy Carruthers, à Johannesburg.

Le champion doit rencontrer le poids-plume sud-africain Tony Lombard au Cap, le 24 mars, et il se peut qu'il affronte Maurice Sandeyron, de France, un peu plus tard.

Toweel a rejeté une offre de \$28,000 du promoteur londonien Jack Solomons, pour rencontrer de nouveau Keenan, cette fois à Londres.



DON MARSHALL, le jeune centre du Canadien junior, a été emprunté par les Canadiens pour la joute de samedi contre Boston, mais il n'est pas allé sur la glace souvent. Marshall a toutefois failli compter à une couple d'occasions. Ici, Don tombe après avoir lancé un coup difficile que Jim Henry a bloqué pour ensuite retenir la rondelle à côté du filet, avec l'aide de Bill Quackenbush (No 11). Dick Gamble, No 8, est à l'extrême droite.

Compteurs seniors

	B.	A.	Pts
Douglas, Royal	19	42	61
Kwong, Valleyfield	33	24	37
Coriveau, Québec	24	32	56
Wray, Chicoutimi	21	30	51
Kuntz, Ottawa	21	30	51
Irvine, Valleyfield	16	34	50
Malone, Royal	21	26	47
L. Tremblay, Québec	20	27	47
Moore, Chicoutimi	18	28	46
Dagenais, Ottawa	16	27	43
White, Chicoutimi	20	22	42
L. Smirke, Chicoutimi	14	27	41
Buchanan, Shawinigan	17	23	40
Carnegie, Québec	16	24	40
Leclair, Québec	19	20	39
Joannette, Valleyfield	15	24	39
Johnson, Ottawa	15	24	39
Plamondon, Royal	18	20	38
Kyle, Sherbrooke	13	25	38
Giesbrecht, Ottawa	13	24	37
Gaudreault, Québec	18	18	35
Robert, Québec	15	21	36
Bonin, Québec	13	23	35
Crawford, Chicoutimi	11	25	36
Desautels, Royal	17	18	35
Campeau, Sherbrooke	15	20	35
Riopelle, Ottawa	14	21	35
Gravelle, Ottawa	15	19	34
Glaude, Chicoutimi	9	25	34
Denis, Royal	15	17	32
Planché, Sherbrooke	12	19	31
Tkachuk, Chicoutimi	13	17	30
Mahaffy, Shawinigan	12	18	30
Roy, Chicoutimi	10	20	30
Lamirande, Chicoutimi	8	22	30
N. Tremblay, Sherbrooke	7	23	30
B. Pepin, Sherbrooke	14	14	28
Dussault, Chicoutimi	10	18	28
Ouellette, Shawinigan	9	19	28

Victoire de Bratton

PROVIDENCE, R.I., 29. (P.A.) — Johnny Bratton, ex-champion poids mi-moyen du monde, a mis Bobby Rosado, de New-York, hors de combat, hier soir, avec une série de puissantes gauches et droites à la huitième ronde d'un combat qui devait en durer dix. Le match a été disputé à l'Auditorium de Providence, R.I.

Lachine fait face aux Alouettes de St-Jérôme

Les Rapides de Lachine et les Alouettes de St-Jérôme se disputeront la victoire dans une partie où la deuxième place sera en jeu. Lachine avec 49 points, n'est qu'à un point du St-Jérôme, en deuxième position. Les Lions de St-Hyacinthe occupent la première place avec 54 points.

Les Alouettes de St-Jérôme seront au grand complet ce soir. Claude Dolbec évoluera de nouveau en compagnie de Jean-Guy Renaud et Gilles Trudel. Dolbec a joué trois parties jusqu'ici avec les Cataractes de la ligue Québec senior. S'il joue une autre partie avec le Shawinigan il devra terminer la saison avec cette équipe.

Dan Porteous joue du très bon hockey à St-Jérôme. Il forme un excellent trio avec George James et Danny Caduc. La troisième ligne d'attaque est formée de Jackie Armstrong, Matt Benoit et Marc Campeau.

Seul Paul Courteau sera absent dans l'alignement du Lachine ce soir. La suspension de Courteau prendra fin cette semaine et il pourra jouer samedi soir contre le St-Hyacinthe.

Canadien opposé au National, ce soir

Le Canadien de Sam Pollock tentera d'augmenter son avance en tête de la ligue Junior, ce soir, au Forum alors qu'il fera face au National de Pete Morin. Dans une autre joute disputée à Granby, le club de Jacques Bélanger recevra la visite des Reds de Trois-Rivières.

Ce soir au Forum, le Canadien rencontrera le National qu'il a facilement défait au compte de 6 à 1 dimanche dernier. Pete Morin, l'instructeur du National n'était pas découragé après la joute de dimanche, mais il était pessimiste. "Nous étions privés des services de René Pronovost, mais je ne crois pas que le Tricolore puisse nous battre avec autant de facilité", a dit Pete.

L'instructeur du National a déclaré que Ronnie Harper, un joueur de défense, ferait définitivement ses débuts chez les "A" ce soir. Le jeune Périard, le meilleur compteur du National Junior "B" sera également en uniforme. Il remplacera probablement Lalonde.

Marcel Goyette, un autre gros joueur de défense du "B", sera encore sur l'alignement du National. A la suite de sa défaite, le National est descendu en troisième position, un point en arrière des Citadelles de Québec, qui ont défait le Granby 7 à 2.

De son côté le Canadien sera au grand complet pour la joute de ce soir. Don Marshall, qui a joué deux joutes pour les Canadiens de Dick Irvin en fin de semaine, sera de retour au centre de la première li-

gne d'attaque entre Les Lilley et Dave McCready.

Pollock a cependant révélé que le jeune Claude Boileau sera utilisé assez souvent.



BUTCH MacKAY

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Kenny Mosdell jouera jeudi; Richard reviendrait samedi

Après une absence de cinq semaines, Kenny Mosdell reprendra son poste au centre pour renforcer les Canadiens lors de leur prochaine joute, contre les Rangers de New-York, jeudi soir au Forum. Mosdell est rétabli de sa blessure à l'épaule et il voulait jouer en fin de semaine, mais le Dr Gordon Young lui a conseillé de se reposer quelques jours de plus.

Mosdell reprendra sans doute sa place au centre, entre Dick Gamble et Dickie Moore, tandis que Johnny McCormack retournera à son rôle de "tueur de temps" pendant les punitions.

Maurice Richard souffre toujours de douleurs intermittentes à l'aine, mais le mal disparaît graduellement, et le "Rocket", qui a manqué les six dernières joutes, pourra probablement revenir au jeu samedi soir. Richard s'est remis à patiner la semaine dernière.

Dick Irvin n'avait que des éloges à faire de ses recrues, qui ont conduit les Canadiens à deux victoires, leurs troisième et quatrième de suite, en fin de semaine.

Elmer Lach et Paul Meger ont été légèrement blessés à New York dimanche soir, mais ils seront à leur poste contre les Rangers jeudi soir au Forum.

Elmer Lach, le deuxième meilleur compteur de la ligue Nationale, continue d'être malchanceux. Il a encore été coupé à la figure de même que l'agressif Meger qui affiche présentement sa meilleure tenue depuis ses débuts dans la ligue Nationale.

"J'étais vraiment pessimiste avant la joute de dimanche", dit Irvin. "Après tout, il s'agissait de notre quatrième joute en cinq jours. Mais mes jeunes joueurs ont encore affiché une tenue exceptionnelle," a-t-il ajouté.

Le trio formé de Geoffrion, Reay et de Meger a dirigé l'offensive des vainqueurs. "Boom-Boom" qui veut absolument décrocher le trophée Calder, a sans aucun doute accru son prestige auprès des rédacteurs sportifs de New-York dimanche soir alors qu'il a réussi son premier tour du chapeau depuis ses débuts avec les Canadiens.

Geoffrion qui a manqué deux parties avant de revenir au jeu

samedi soir, a maintenant dix-huit buts à son crédit soit un de plus que Meger et trois de plus que Gamble.

Fait à noter, c'est que neuf des dix buts comptés par les Canadiens en fin de semaine, ont été obtenus



KENNY MOSDELL

par des recrues. Geoffrion a brillé avec quatre buts tandis que Meger et Gamble en ont réussi chacun deux. Dollard St-Laurent a réussi l'autre. Floyd Curry a été le seul vétéran à compter en fin de semaine.

Dick Irvin a rapporté que deux des trois buts enregistres par Geoffrion dimanche soir avaient été spectaculaires.

Les Canadiens n'ont pas pratiqué hier. Ce soir, ils joueront une partie d'exhibition à Joliette. La direction du Tricolore a accepté l'invitation du Joliette afin d'aider cette équipe de la ligue Provinciale qui connaît des déficits cette saison.

Gene Robillard jouera à Toronto

Que font donc les Alouettes?

Les joueurs de football canadiens-français sont des spécimens bien rares. On peut les compter sur les doigts de la main dans le football majeur au pays — Earl Valiquette, Wilf Tremblay, Bill Laroche, Jack Morneau, Lefebvre.

Les Alouettes de Montréal, le seul club du Big Four qui devrait vraiment faire un effort pour donner de la "couleur locale" à son équipe parce que la majorité de son public est canadien-français, ne semble pas intéressé cependant.

Lew Hayman et Cie ont refusé d'échanger Bill Cunningham pour Bill Laroche l'an dernier et ils n'ont fait aucun effort pour aligner le gros Georges Valois qui avait fait sensation à McGill. Voici maintenant qu'ils se sont de nouveau fait couper l'herbe sous les pieds par les Argonauts de Toronto, qui sont venus sur le campus même de l'Université McGill faire signer un contrat à Eugène (Gene) Robillard des Redmen.

Robillard, un jeune athlète d'Ottawa, se rapportera donc au coach Frank Clair à Toronto à l'entraînement l'automne prochain. Il avait fait sensation dans la ligue Inter-Universitaire durant les dernières saisons comme "triple-menace". Il peut en effet courir en possession du ballon, botter et passer. Il agissait comme quart-arrière des Redmen et aussi comme demi-arrière lorsque Jeff Crain le remplaçait au poste de pivot.

De fait, Gene était si bon qu'il reçut non seulement des offres des Argonauts, mais aussi des Roughriders de Regina, qui l'ont invité il y a quelques mois à aller à leur camp d'entraînement — toutes dépenses payées — à l'automne de 1952.

Où étaient les Alouettes durant ce temps-là? Ils ont perdu les services d'une demi-douzaine d'étoiles depuis la fin de la saison dernière, mais au lieu de recruter du talent local et canadien-français, ils tenteront probablement de présenter au public des athlètes de toutes les nationalités au monde et au lieu de chanter les éloges des Robillard, Valois, Morneau, etc., l'automne prochain, les bons partisans canadiens-français devront relire dix fois l'alignement avant de pouvoir prononcer les noms des Kukulavinsky, Myerkevotks, Splotvintich, etc.

NEW-YORK—Vianie Martinez, 149, Paterson, N.J., K.O. Mario Moreno, 147, I-2, La Havane, Cuba (6).

BALTIMORE—Artie Towne, 166, New-York, K.O.T. Eddie Marshall, 139, Capital Heights, Md. (1).



HIER

Aucune joute cédulée.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :

Détroit à Boston.

Ligue Américaine :

St-Louis à Hershey.

Ligue Junior :

National à Canadien.

T.-Rivières à Granby.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Détroit	46	27	10	9	130	82	63
Toronto	48	22	15	11	117	97	55
Canadiens	47	23	18	6	132	111	52
New York	46	15	21	10	117	140	40
Boston	45	14	21	10	99	122	38
Chicago	46	13	29	4	107	150	30

Ligue Américaine :

(Div. Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Pittsburgh	47	33	11	3	191	122	69
Cleveland	47	26	17	4	165	126	56
Cincinnati	46	18	23	5	122	154	41
St-Louis	44	20	23	1	167	161	41
Indianapolis	47	16	26	5	169	170	37

(Div. Est)

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Hershey	46	24	16	5	175	129	53
Providence	48	22	23	3	190	193	47
Buffalo	45	19	22	4	143	187	42
Syracuse	48	16	32	0	145	205	32

Ligue Senior :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Royal	46	28	15	3	177	135	59
Québec	46	26	14	6	160	129	58
Chicoutimi	47	21	18	8	169	140	50
Ottawa	47	21	20	6	140	155	48
Valleyfield	47	13	24	4	143	142	42
Sherbrooke	45	13	25	7	107	150	33
Shawinigan	44	13	25	6	104	149	32

Ligue Junior :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Canadiens	40	31	7	2	190	82	64
Québec	39	23	16	0	195	128	46
National	39	22	16	1	178	150	45
T.-Rivières	36	20	14	2	160	129	42
St-Jérôme	43	17	25	0	171	220	34
Granby	40	2	37	1	81	265	5

Ligue Provinciale :

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
St-Hyacinthe	45	24	15	6	205	155	54
St-Jérôme	47	21	18	8	201	188	50
Lachine	46	22	19	5	195	173	49
St-Laurent	45	19	21	5	169	179	43
Joliette	45	14	27	4	162	223	32

Ray Powell mène les compteurs de l'Américaine

NEW YORK, 29. (PA) — Ray Powell de Providence détient une avance de 11 points en première place des compteurs de la ligue Américaine. Le vétéran centre a accumulé huit points au cours de la semaine, portant son total à 66. Il a compté 23 buts et 43 assists.

George Armstrong de Pittsburgh est en deuxième place avec 55 points, suivi de Steve Wochoy de Cleveland avec 51 et Kelly Burnett de Syracuse avec 49.

Armstrong mène la ligue en buts avec 30, tandis que Powell a accumulé le plus d'assists, 43. Chez les gardiens de buts, Gil Mayer est en tête avec une moyenne de 2.50 buts par partie. Pete Durham d'Indianapolis mène en punitions avec 123 minutes au "cachot".

	B.	A.	Pts
Powell, Providence	23	43	66
Armstrong, Pittsb.	30	25	55
Wochoy, Cleveland	24	27	51
Burnett, Syracuse	15	34	49
Chevreuil, Hershey	20	28	48
Stoddard, Providence	20	28	48
Sullivan, Providence	20	28	48
McGill, Providence	13	34	47
Hamilton, St-Louis	12	35	47
Reibel, Indianapolis	23	24	47



PAUL MEGER vient de compter le deuxième but des Canadiens au cours de la partie de samedi soir contre les Bruins de Boston au Forum. Jim Henry est étendu devant son filet après avoir tenté vainement d'arrêter le lancer, tandis que Dunc Fisher et Bill Quackenbush, à l'arrière-plan, arrivent trop tard pour mettre Meger en échec.

Nouvelles de baseball

NEW-YORK, 29 — Le capitaine des Giants de New-York, Alvin Dark, a obtenu une forte augmentation de salaire quand il a signé son contrat pour la prochaine saison. Dark recevra un salaire d'environ \$20,000 pour l'année 1952.

Dark, qui a connu sa meilleure saison depuis ses débuts dans le baseball, a grandement aidé les Giants à remporter le championnat de la ligue Nationale en 1951. Charles Feeney, le vice-président du club, a dit que le capitaine Dark a bel et bien mérité l'augmentation qu'on lui a accordée.

CINCINNATI, 29. — Quatre autres joueurs ont accepté les conditions des Reds de Cincinnati pour la prochaine saison. Ce sont le voltigeur Bob Borkowski, le receveur Nobe Landrith et les lanceurs Ed Black et George McPhail.

Black a lancé quelques manches pour les Reds au début de 1951. Il fut ensuite optionné au Columbus de l'Association américaine. Landrith a terminé la saison avec les Reds. McPhail a lancé pour le Pittsfield de la Canado-Américaine, tandis que Borkowski était avec les Cubs de Chicago.

PITTSBURGH, 29. — Les Pirates de Pittsburgh ont annoncé que le receveur Joe Garagiola avait accepté leurs conditions pour la prochaine saison.

Cet ancien receveur des Cardinals de St-Louis a joué 72 parties avec les Pirates l'an dernier. Il a obtenu une moyenne au bâton de .239. Il est passé aux Pirates dans un échange avec les lanceurs Ted Wilks et Howie Pollet et le joueur d'intérieur Dick Cole.

NEW-YORK, 29. — Les Dodgers de Brooklyn ont révélé qu'ils avaient conclu une entente pour faire de Dodgertown, à Vero Beach, l'endroit de leur camp d'entraînement pour les prochaines 21 années.

L'entente faite avec les officiels de la ville de Vero Beach, donne aussi droit aux Dodgers de renouveler leur option pour un autre 21 ans, après que ce premier contrat expire, soit en 1972.

BOSTON, 29. — Le joueur d'intérieur Earl Torgeson, a signé son contrat avec les Braves de Boston pour la prochaine saison. Le montant de son salaire n'a pas été dévoilé.

Torgeson a conservé une moyenne au bâton de .263 la saison dernière. Il a cogné 24 circuits et a fait compter 93 points. Il est le deuxième joueur du club à signer son contrat.

SCRANTON, 29. — Zack Taylor, qui a dirigé les Browns de St-Louis la saison dernière, a signé un contrat comme gérant du Scranton de l'Eastern League, pour un salaire d'environ \$10,000.

Lou Baselice, le propriétaire de ce club, a annoncé la nouvelle. Il a également révélé que les Browns avec qui son équipe a une entente, paieront une part du salaire de Taylor.

BOSTON, 29. — Les Braves de Boston ont annoncé hier qu'ils avaient vendu l'arrêt-court, Buddy Kerr, aux Brewers de Milwaukee de l'Association Américaine. Kerr, un ancien joueur des Giants de New-York, a joué durant deux saisons avec les Braves. L'an dernier,

il a frappé pour une faible moyenne de .186 en soixante-neuf parties. Kerr est venu au Boston avec Willard Marshall, Sid Gordon et le lanceur Sam Webb en échange pour Eddie Stanky et Alvin Dark.



ALVIN DARK

TUCSON, Ariz., 29. — Les Indiens de Cleveland qui ont perdu le championnat en 1951 parce que leurs meilleurs frappeurs ont été dans une léthargie, ont déclaré que des pratiques au bâton seront tenues dès le 19 février à leur camp d'entraînement. Et des joueurs tels que Luke Easter, Larry Doby, Ike Boone, Al Rosen et Harry Simpson y prendront part. Le gérant général Hank Greenberg agira comme instructeur. Il sera assisté de Tris Speaker et du gérant, Al Lopez.

Victoire décisive des "Impressions"

L'équipe des Impressions de la "Patrie" a défait le Bureau par 181 points dans un match spécial à la salle Centrale. Gilles Demuy a été en vedette pour les vainqueurs avec un triple de 458 et un simple de 200, tandis que M. Sansregret a roulé 429.

Pour les perdants, Paul Rocheleau a été le meilleur avec un triple de 509, dont un simple de 203, et Fernand Nowlan a réussi un triple de 448.

BUREAU—1			
G. Bélanger	100	120	82—302
P. Rocheleau	153	203	153—559
M. Richard	78	87	86—251
G. Cloutier	107	111	108—226
F. Nowlan	165	111	172—448
Totaux	603	632	599—1834
IMPRESSIONS—3			
N. Scott	101	141	137—379
N. Gingras	126	132	137—395
M. Sansregret	109	134	186—429
Jean Demuy	115	128	111—354
Gilles Demuy	155	103	200—458
Totaux	606	638	771—2015

Au moins 67 morts dans les émeutes de samedi au Caire

Vote de confiance à Aly Maher

LE CAIRE, Egypte, 29* — (PA) — Les autorités révèlent, aujourd'hui, qu'on a découvert cinq autres cadavres dans les ruines du "Turf Club" et de l'hôtel "Shepherd". Ceci porte à au moins 67 le nombre des morts dans les émeutes de samedi.

Des brigades d'incendie arrosent encore les ruines fumantes de quelques feux. Les pertes par les incendies se chiffrent par 100 millions de livre sterling. Au nombre des morts figure un Canadien, M. J. Macleod Boyer, commissaire du commerce au Caire.

Le Caire, encore sous la loi martiale, est calme aujourd'hui. Un couvre-feu est en vigueur de 9 h. p.m. à 6 h. a.m. La police exerce une sévère surveillance dans les rues.

Le Parlement égyptien a bruyam-

ment démontré hier soir son approbation unanime du nouveau gouvernement indépendant d'Aly Maher Pasha, voué d'une part à réaliser le retrait des troupes britanniques et l'annexion du Soudan, et de l'autre à rétablir la paix et le bon ordre.

M. Aly Maher a pris le pouvoir dans un pays sous la loi martiale qui avait été durant deux ans sous le régime wafdiste de Mustapha Nahas Pasha, que le roi Farouk a destitué dimanche soir ainsi que tous les membres de son cabinet. Cette mesure du Roi a été inspirée par les manifestations de samedi dernier alors que des foules hostiles ont mis le feu à de nombreux immeubles du Caire.

Le gouvernement égyptien, quoique toujours dominé par le parti wafdiste, a accepté d'emblée le cabinet sans dénomination d'Aly Maher Pasha, et a pris la décision d'imposer la loi martiale durant deux mois.

Mais le nouveau premier ministre a déclaré aux députés qu'il lèvera le décret de loi martiale d'ici une

semaine si les circonstances le permettent.

"Mais si les événements se développent à l'encontre des intérêts de l'Egypte, a dit le premier ministre, je devrai demander un prolongement de la période de deux mois."

Quelques instants avant que soit pris le vote de confiance envers le cabinet d'Aly Maher Pasha, ce dernier a déclaré à des reporters qu'il formera un front uni national, ouvert à tous les partis et dont le but sera le retrait des Britanniques de la zone du canal de Suez et l'unification de la vallée du Nil.

Maher n'a pas officiellement de partisans au sein du Parlement solidement wafdiste, mais l'ancien premier ministre Nahas Pasha a déclaré que les sénateurs et les députés wafdistes accorderont leur appui au gouvernement de coalition tant que ce dernier s'en tiendra à la politique antibritannique.

Les rues du Caire sont nettoyées des débris et relativement calmes après les dévastatrices émeutes de samedi. La police recherche encore les dirigeants de ce qui est appelé "un complot pour brûler la ville et renverser le gouvernement."

La police rapporte avoir arrêté 416 personnes qui se sont livrées au pillage au cours des émeutes qui ont causé des blessures à des centaines de personnes et des dommages d'au moins \$30,000,000.



LA TENSION ANGLO-EGYPTIENNE EST GRANDE — Dans la photo du haut, nous voyons des soldats britanniques qui sont en alerte à l'entrée du camp Moascar d'Ismailia, dans la zone du canal de Suez. La photo du bas représente des jeunes Egyptiens furieux qui tentent de renverser l'automobile d'un représentant anglais devant le quartier général du colonel Elliott à Port-Saïd. On rapporte également que des Egyptiens ont coupé les fils de communication entre Ismailia... et Port-Saïd.

A Pan Mun Jom

Les communistes rejettent de nouveau le plan allié d'échange des prisonniers

MUNSAN, Corée, 29 — (PA) — Le haut commandement des Nations Unies croit, aujourd'hui, que l'on progresse dans la préparation des plans de surveillance d'une trêve en Corée, même si les communistes ont de nouveau rejeté le plan allié au sujet de l'échange des prisonniers.

On a souligné aux Rouges qu'il leur faudra apporter une contribution quelconque, si l'on veut en arriver à un règlement de cette question des prisonniers.

Quand on parle de progrès, on fait allusion au travail des officiers d'état-major, qui ont entrepris d'exposer les ententes et les désaccords qui peuvent exister sur le plan allié de surveillance de la trêve. Rien n'indique cependant qu'on soit près d'une solution.

Quand les communistes ont de nouveau rejeté la "solution complète" que les alliés proposaient au problème des prisonniers, le contre-amiral R. E. Libby, qui siège à la sous-commission d'armistice, a fait la déclaration suivante: "Nous avons essayé tous les moyens d'en arriver à une entente. Nous avons épuisé toutes les ressources. Si nous voulons maintenant faire un progrès quelconque, vous devrez de votre côté apporter une contribution à ce progrès".

Libby a présenté, lundi, le programme allié qui comporte 14 points. Le major-général Lee Sang, un Nord-Coréen, a repoussé ce plan, aujourd'hui. Il a déclaré que ses objections portent surtout sur les points suivants:

1. Le rapatriement volontaire des prisonniers. Les Rouges insistent pour que tous les prisonniers de guerre soient échangés, quels qu'ils soient, à leurs désirs personnels.

2. Les visites de la commission internationale de la Croix-Rouge auprès des prisonniers. Lee a dit qu'il s'agissait de "la Croix-Rouge de votre camp".

3. L'engagement verbal de ne plus faire combattre dans la guerre coréenne les prisonniers échangés pour des civils ou non rapatriés.

"Il n'y a aucun signe démontrant que vous voulez abandonner vos demandes déraisonnables", a dit Lee Sang. "Si vous n'abandonnez pas ces demandes, qui frisent le

chantage, nous ne ferons aucun progrès.

"D'une façon générale, il n'y a aucun changement fondamental dans votre nouvelle proposition, parce que vous insistez sur un échange d'un pour un, sur l'échange de civils pour des prisonniers de guerre, sur le rapatriement volontaire et sur un engagement verbal. En conséquence, nous ne pouvons l'accepter".

Les communistes ont cependant accepté en principe d'échanger d'abord les prisonniers malades ou blessés et de faire cet échange sur les lieux des pourparlers de Pan Mun Jom ou en d'autres endroits de la zone démilitarisée, si nécessaire.

Plus tôt, le délégué américain John Sherman Cooper avait demandé à Malik si les déclarations antérieures accusant les Etats-Unis d'intervention dans le sud-est de l'Asie signifiaient que l'Union soviétique projette elle-même une agression dans cette région du monde. Il réfuta alors énergiquement l'accusation d'aide américaine aux troupes nationalistes en Birmanie.

Le délégué nationaliste chinois, T.-P. Tsiang, n'a à son tour que les nationalistes chinois de Birmanie soient soutenus par le gouvernement nationaliste réfugié à Formose, ajoutant que ces troupes agissent indépendamment "comme celles de Garibaldi".

C'est le délégué russe Jacob Malik qui a porté cette accusation, après que les Etats-Unis eurent formellement démenti l'assertion selon laquelle ils aideraient les nationalistes chinois en Birmanie et laissaient entendre qu'ils n'ont aucunement l'intention de le faire dans l'avenir.

Malik a aussi prétendu que sept colonels et 27 majors américains sont attachés aux troupes nationalistes, qui ont trouvé refuge en Birmanie, après la défaite de Chiang Kai-Chek.

Le délégué soviétique, qui parlait devant la Commission politique des Nations Unies, n'a pas nommé les



CHEF DE PARTI ARRETE EN EGYPT — M. Ahmed Hussein, chef du parti socialiste d'Egypte qui a été arrêté au Caire à la suite des émeutes qui ont dévasté la capitale égyptienne en fin de semaine dernière. M. Ahmed Hussein fut accusé d'être l'un des responsables de ces troubles. Aujourd'hui le nouveau gouvernement est maître de la situation.

Nouvelle accusation de la Russie, aux Nations Unies

PARIS, 29 — (PA) — La Russie a porté, aujourd'hui, une autre accusation selon laquelle deux généraux américains commanderaient un corps de troupes de choc nationalistes chinoises stationnées en Birmanie en vue d'une attaque contre la Chine communiste.

Plus tôt, le délégué américain John Sherman Cooper avait demandé à Malik si les déclarations antérieures accusant les Etats-Unis d'intervention dans le sud-est de l'Asie signifiaient que l'Union soviétique projette elle-même une agression dans cette région du monde. Il réfuta alors énergiquement l'accusation d'aide américaine aux troupes nationalistes en Birmanie.

Le délégué nationaliste chinois, T.-P. Tsiang, n'a à son tour que les nationalistes chinois de Birmanie soient soutenus par le gouvernement nationaliste réfugié à Formose, ajoutant que ces troupes agissent indépendamment "comme celles de Garibaldi".

Le délégué soviétique, qui parlait devant la Commission politique des Nations Unies, n'a pas nommé les

La crue de la rivière Ohio a été ralentie par le froid

MARIETTA, Ohio, 29 — (PA) — La crue de la rivière Ohio, qui a déjà chassé 8,000 personnes de leurs foyers et causé neuf morts, a été quelque peu ralentie, hier, par le froid.

Arrêté pour un vol de \$3,000

La police d'Outremont détient un suspect et en recherche deux autres en rapport avec un vol de \$3,000 et un enlèvement commis le 18 janvier dernier. Le détenu, Ralph (Rocky) Vital, 21 ans, 7680, avenue Querbes, comparaitra en Correctionnelle dès aujourd'hui, sous une accusation de conspiration et de vol avec violence.

Le chef de la police d'Outremont, M. Joseph Griffith, a déclaré, hier soir, qu'une partie de l'argent volé avait été retrouvée. Deux individus qui se seraient associés à Vital pour commettre le vol sont présentement recherchés. L'un de ces suspects a été identifié par la police comme étant Dave Rosenberger, chauffeur de taxi âgé de 22 ans, 5925, rue Jeanne-Mance. L'identité du second individu n'a toutefois pas été divulguée.

Le chef Griffith a déclaré que les trois hommes avaient enlevé Raymond Patenaude, payeur du bureau-chef des magasins "Thrifty Stores Ltd.", 960, avenue Outremont, au moment où il quittait la banque avec la paye des employés.

La police a révélé que Vital avait eu la part du lion du fruit du vol. Il se serait acheté une voiture usagée au coût de \$1,428, des vêtements neufs et une valise et se serait rendu à Toronto. La police a alors obtenu le numéro de licence de cette voiture et le transmit à la police de Toronto qui effectua l'arrestation de Vital le 22 janvier.

Un mandat pour l'arrestation de Rosenberger a été émis, il y a une semaine, par le juge C.-E. Gu-

Mais tandis que cette température empêchait la rivière d'atteindre le niveau prévu, de nombreuses personnes, qui projetaient de demeurer aux étages supérieurs de leurs maisons, ont été forcées de quitter les lieux à cause de l'absence de chauffage.

L'eau a gelé dans les conduits de gaz et dans les caves. Le froid a aussi recouvert les routes de glace, mais la circulation y était déjà presque complètement paralysée par l'inondation.

Environ 30,000 travailleurs ont été incapables de se rendre au travail. Les pertes de production atteindront probablement des centaines de milliers de dollars, bien que les usines elles-mêmes n'aient point eu à subir de graves dommages jusqu'à maintenant.

La crue a presque complètement mis fin à toute circulation à longue distance dans plusieurs régions de l'Etat. Le département de la voirie de l'Ohio révèle, en effet, que plus de 100 routes principales ont été fermées à la circulation.

Les régions où l'inondation a causé les pires dégâts sont celles de Steubenville, dans l'Ohio, jusqu'à Wellsburg, dans la Virginie de l'Ouest, où plus de 2,000 personnes ont dû évacuer leurs demeures; celle de Wheeling, en Virginie de l'Ouest, où 2,000 autres personnes ont dû quitter leurs foyers, et celle de Marietta, O., où 2,000 autres résidents ont dû se réfugier ailleurs.

Des effectifs de l'Armée, de la Garde nationale, de la Croix-Rouge et d'autres équipes de volontaires portent secours aujourd'hui aux régions inondées.

Après sa comparution en Cour, Vital sera interrogé par les membres de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté de Montréal.